

LE CANADA FRANÇAIS

Atelier moderne
Impressions de tous genres.

Hebdomadaire dévoué aux intérêts de toute la Région.

Directeur-prop.: L.-Omer Perrier

62 ans d'existence
Fondé le 1er juin 1860

VOL. LXXXIII No 52

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA

JEUDI, 27 MAI, 1943

D'une semaine à l'autre

Ce fameux Milliard

Il s'est déversé tant de commentaires et de potins; il a circulé tant de rumeurs et d'appréciations diverses sur et autour de ce que l'on peut appeler "Ce fameux Milliard", pendant la récente campagne d'Emprunt de la Victoire, qu'il aurait bien valu alors la peine d'en causer un brin. Mais le temps manquait, et l'espace "vital" aussi.

D'ailleurs, en guise de consolation, on peut toujours se dire que toutes les inexactitudes qui se sont succédées sur le sujet, ne semblent pas avoir ébranlé bien fort le solide bon sens de notre population qui a souscrit son objectif.

Il reste tout de même que de bien fausses impressions ont pu s'enraciner dans l'esprit de certains de nos gens, dont le seul tort a été de ne croire qu'en l'apparence de la vérité. Aussi bien, est-il du devoir du journaliste de rétablir au moins les faits, quitte, pour le moment du moins, à laisser chacun apprécier comme bon lui semble, tel qu'il sied en pays démocratique.

Disons, pour commencer, que le milliard n'a pas été donné exclusivement à l'Angleterre. Il était bien naturel pour des fascistes impénitents, mal déguisés sous le bonnet nationaliste, d'exploiter le sentiment antiimpérialiste, sachant bien que l'on devient d'autant moins capable de raisonner que les passions ont été préalablement chauffées à blanc.

Il suffit de lire le texte officiel du projet de loi, puis le texte des débats des Communes, parus dans le Hansard, pour constater bel et bien que le milliard va à tous nos Alliés: Chine, Russie, Etats-Unis, Australie et autres Dominions, aussi bien qu'à l'Angleterre.

Que cette dernière en bénéficie plus largement, cela va de soi, puisque, du moins, en autant que ses relations économiques avec notre pays, sont considérées, c'est elle qui soutient le plus gros effort d'industrialisation et de transport de guerre.

Un autre point qui frappe, dès que l'on s'est donné la peine d'étudier la question du Milliard, c'est

qu'il ne s'agit pas du tout d'un cadeau en espèces, par chèque ou billets de banque, comme l'on a tant essayé de le faire croire.

Sans être expert économiste, il n'est pas difficile de s'imaginer que donner un milliard en bel argent est une chose; et avancer la même somme en crédit seulement en est une autre. C'est en crédit que la transaction s'est effectivement opérée. En résumé, nous avons dit à nos Alliés: — "Nous comprenons facilement que sur le front japonais ou sur le front italo-allemand, il vous faut énormément de munitions, que vous ne pouvez produire en quantité ni en vitesse suffisantes. Notre situation géographique, moins immédiatement exposée, nous permet de vous aider. Nous sommes par conséquent prêts à vous avancer gratuitement des fournitures jusqu'à concurrence d'un milliard." —

Au fond, la transaction n'est pas de celles qui sont tellement désavantageuses pour notre propre économie. D'abord, pour nos Alliés, le milliard ne vaut que du point de vue militaire; car il est bien évident qu'un cadeau de mitrailleuses, de canons et d'obus ne sont rien de productif, et constituent quelque chose de négatif dans l'actif du pays qui le reçoit.

On dira peut-être que nous aurions pu seulement prêter le milliard au lieu de le donner sous forme de crédit. Discuter ce point de vue nous entraînerait assez loin, en considérations de finance internationale. Disons seulement qu'une bonne part de la crise économique est venue précisément de la méfiance entre pays qui se devaient depuis l'autre guerre, et qui demeuraient pour cela en perpétuelles hésitations dans leurs échanges commerciaux.

D'ailleurs, nous avons déclaré au début, vouloir rétablir que les faits en marge de ce fameux Milliard.

Notre rôle se borne là; sans cependant promettre que nous ne reparlerons pas de ces aperçus infiniment intéressants, dès que les circonstances s'y prêteront.

Jean FREDERICK.

GRAVE INCENDIE

5 Familles sur le Pavé

Mardi midi, vers 1 heure, l'alarme appelait nos pompiers à la propriété de M. Eugène Papineau (ancienne propriété Guertin) rang Richelieu, alors qu'un poêle à gazoline fit explosion au 2^{ème} étage, et alluma un grave incendie. Le feu se propagea rapidement et nos pompiers, sous les ordres du chef J. Morin et aidés de trois pompiers auxiliaires firent un excellent travail. Ils installèrent leurs pompes sur la propriété de M. Pierre Trahan, et purent après quelques heures de travail contrôler complètement l'incendie. La couverture s'est écroulée et les dommages sont considérables, à tous les étages de même qu'au sous-sol, par l'eau et la fumée.

Les familles J. Bédard et Russell Beckstead ont perdu tout leur ameublement; les autres MM. Poulin, McArde et Ponton ont pu sauver presque tout leur mobilier.

Les pertes d'environ \$5,000 à \$6,000 sont en partie couvertes par les assurances.

Nous sympathisons avec les victimes de ce regrettable incendie.

La Semaine du Grand Nettoyage

Nous sommes dans la semaine du grand nettoyage et il est à espérer que tous feront leur possible pour répondre à l'appel des autorités, afin de rendre notre Cité attrayante, par une propreté irréprochable.

Ne l'oublions pas, nous exalterons en vain les avantages de notre Cité si nous ne nous donnons pas la peine de la tenir propre et à l'ordre.

L'hiver accumule des masses de détritus et de déchets, qu'il est temps de faire disparaître. Que chacun profite donc de cette semaine et du passage des vidangeurs attirés à cet effet, pour se débarrasser de tout ce qui nuit à la beauté du coup d'oeil de notre ville. Procédons au nettoyage des cours, hangars, parterres, greniers, caves, etc.

Puis, enjolivons, peinturons, fleurissons de manière à améliorer l'aspect de nos maisons; il n'en coûte guère et les résultats sont merveilleux. Félicitons en passant le comité de la Chambre de Commerce d'avoir organisé un concours d'embellissement qui créera une saine émulation, laquelle ne peut que tourner au bénéfice de notre ville en général.

A l'oeuvre et nous serons à l'honneur.

Reconnaissance

Le magnifique résultat de la partie de bingo organisé par les Dames Patronnesses de l'Orphelinat, le 18 mai dernier, proclame hautement le zèle et le dévouement de ces personnes qui toujours sont sur pieds lorsqu'il s'agit de venir en aide aux Orphelins.

La somme de \$319.25, recette brute, fut atteinte. C'est dire que les charitables citoyens de Saint-Jean ont contribué généreusement de leurs deniers pour secourir les pauvres et les délaissés.

Un merci sincère va à chacun pour le généreux encouragement, quelle qu'en soit la manière et l'assurance des prières quotidiennes des petits Orphelins, est acquise à tous.

Mon intellectuel est l'homme d'un savoir large et varié prolongeant une spécialité pénétrée à fond; il est ami des arts et des beautés naturelles; son esprit se révèle le même dans les occupations courantes et dans la méditation;



Chez les Chevaliers de Colomb

"L'Eglise a son entrée dans le terrain économique, parce que pour pratiquer la vertu, il faut un minimum de bien-être. Le salut de l'âme est intéressé à la question économique, c'est pourquoi l'Eglise s'occupe de l'organisation du travail et de nombreuses autres questions sociales," ainsi s'exprimait Son Exc. Mgr Arthur Douville, au banquet qui marquait la clôture du 44^e Congrès annuel des Chevaliers de Colomb, tenu à Saint-Hyacinthe, samedi et dimanche derniers.

Plus de 800 délégués, venus de toutes les parties de la province ont pris part à ce congrès qui a remporté un grand succès. M. Ludger Faguy, député d'état, a présidé les séances du congrès qui ont eu lieu au cours de la journée de dimanche. Dans son message d'ouverture du congrès, M. Faguy a signalé que la Province de Québec s'est classée en première place dans toute l'Amérique par ses nombreuses activités.

Les délégués ont renouvelé leur confiance au Conseil d'Etat qui sera ainsi formé pour la prochaine année: M. Ludger Faguy, député d'état; M. Adélard Fontaine, M. P., avocat; M. Julien Lavallée, secrétaire; Me Fabio Monet, trésorier; M. A. A. Gardiner, cérémoniaire.

A la fin de la dernière séance du congrès, les congressistes ont choisi huit délégués qui iront représenter la province de Québec à la Convention Suprême qui se tiendra à Cleveland, Ohio, en août prochain, ce sont: MM. François Jetté, de St-Hyacinthe; Aurélien Mongeau, de Sorel; Edmond Dansereau, de Drummondville; Gaston Desmarais, de Richmond; Eusèbe Larose, de Lachine; Arthur Labbé, de Buckingham; R. Rochefort, de Québec; André Roy, de Grand-Mère.

Le banquet de clôture, présidé par M. François Jetté, Grand Chevalier du Conseil de St-Hyacinthe, a réuni plusieurs personnalités religieuses et civiles. A la table d'honneur, outre les membres du Conseil d'Etat déjà nommés, on remarquait Son Exc. Mgr A. Douville, évêque de St-Hyacinthe; M. Francis Fauteux, Directeur Suprême; l'hon. T. D. Bouchard, maire; l'hon. Alphonse Fournier, Ministre

des Travaux Publics; l'hon. Cyrille Dumaine, Orateur à l'Assemblée législative; le Rév. Père Prieur du Couvent des Dominicains; M. Adélard Provencher, ex-trésorier d'état; M. C. E. Poirier, président de la Fédération des Chambres de Commerce; Me Gaétan Sylvestre et autres.

Répondant à la santé de l'Eglise, S. E. Mgr Douville dit combien il était heureux de venir féliciter l'Ordre des Chevaliers de Colomb pour le beau travail qu'il réalise dans le domaine religieux et social. "Il faut que notre société soit meilleure, dit Son Excellence, les Chevaliers de Colomb s'occupent de l'améliorer et l'Eglise est heureuse de les bénir et leur souhaiter plein succès."

L'hon. Alphonse Fournier, en sa qualité de représentant du gouvernement fédéral, a fait une revue de notre effort de guerre. L'hon. Ministre a souligné que tout danger n'est pas écarté, qu'au contraire, il n'y a pas eu de période plus dangereuse que celle que nous traversons actuellement. Il a encouragé fortement les Chevaliers de Colomb à prêcher et pratiquer l'unité, base de notre survivance.

L'hon. T. D. Bouchard a exprimé la joie des citoyens de St-Hyacinthe d'avoir l'honneur de recevoir les Chevaliers dans leur ville. M. le maire a demandé à chacun de donner à l'intérêt public, la place qui lui revient. "Quand nous aurons donné à l'intérêt public la place qui lui revient dans une saine démocratie, a-t-il dit, nous aurons réalisé les grandes réformes pour lesquelles nous nous battons aujourd'hui".

M. Ludger Faguy a exprimé toute la reconnaissance des Chevaliers de Colomb aux citoyens de St-Hyacinthe pour la réalisation d'un si beau congrès. Il a aussi passé en revue les principaux événements qui ont marqué l'année colombienne.

Outre Me Fabio Monet, trésorier d'état, les autres Chevaliers du Conseil 1145 qui ont pris part au congrès, étaient M. le Grand Chevalier Alcide Côté, M. Roméo Alexandre et Mme Alexandre, M. Albert Trahan, M. Martin Forest et Mme Forest, M. Bernard Bédard.

L'OFFRE DE LA CITE EST ACCEPTEE

Au moment d'aller sous presse, on nous informe que la succession H. Black a accepté l'offre de \$16,000.00 de la Cité de Saint-Jean pour l'achat de la propriété, sise coin des rues St-Charles et Champlain.

Comme on le sait, cet achat est fait dans le but de fournir une école convenable pour les Arts et Métiers, dont le local est devenu trop exigü pour le nombre d'élèves.

On dit que peu de travaux de réparations seront nécessaires pour l'installation de l'école et des machineries. Le local pourra recevoir une cinquantaine d'élèves. Le conseil siègeait mercredi soir, et devait prendre en considération si la grange sise sur le terrain sera d'une utilité quelconque, car cette bâtisse n'est pas comprise dans le prix de \$16,000.

on le retrouve identique devant Dieu, devant ses pairs et devant sa servante, portant en soi un monde d'idées et de sentiments qui ne s'inscrivent pas seulement dans des livres et dans des discours, qui s'épanchent dans la conversation amicale et qui guident sa vie.

A nos Annonceurs et Correspondants

Par suite de la fête de l'Ascension dont la solennité tombe, jeudi prochain, le 3 juin, nous publierons notre journal, mercredi, le 2 juin.

Afin de donner à tous le même bon service, nous demandons la généreuse coopération de nos annonceurs et abonnés et insistons pour qu'ils nous fassent parvenir leur copie, pour mardi matin, le plus tard.

Nouveau Diacre

Nous apprenons que M. l'abbé Robert Provost, de Longueuil, clerc du Grand Séminaire de Montréal, sera élevé au diaconat, dans la chapelle de cette maison dimanche prochain, le 30 juin, par l'évêque coadjuteur de Montréal. M. l'abbé Provost fait partie du clergé du diocèse de St-Jean.

"La Revue du Printemps"

Les billets pour la "Revue du Printemps", donnée par les élèves du professeur Dot Trudeau, sont tous vendus. Cependant, les personnes désireuses d'y prendre part, peuvent se présenter et bénéficier peut-être des billets non employés, à la dernière minute.

Qon se le dise!

Nos Voeux à "La Parole"

Il nous fait plaisir d'offrir nos meilleurs voeux à "La Parole" de Drummondville, hebdomadaire le plus répandu dans cette région, qui vient d'entrer dans sa 18^{ème} année d'existence. Ce journal possède une rédaction éclairée, une mise en page soignée et contribue largement au bon renom de la presse hebdomadaire dans la Province et même à l'étranger. Puisse-t-il continuer sa marche ascendante vers le progrès, à une aussi belle allure.

A l'Unité Sanitaire

Les autorités de l'Unité Sanitaire annoncent au public en général que leurs bureau et clinique seront fermés, lundi, le 31 mai, mercredi, 2 juin et jeudi, 3 juin. Avis aux intéressés.

Assemblée de la Ligue des Propriétaires

Ce soir jeudi, le 27 courant, il y aura assemblée des Propriétaires, à la Salle de l'Hôtel de Ville; la réunion précédente fut si intéressante que sans nul doute l'assistance sera encore plus nombreuse. Les dévoués recruteurs feront rapport

AU CLUB NAUTIQUE

La saison de l'été a été inaugurée samedi dernier, le 22 mai, au Club Nautique, alors que se fit l'ouverture officielle. L'année dernière fut des plus prospères et les autorités anticipent le même succès, cette année; les membres s'annoncent nombreux et dimanche, il y avait au Club un grand nombre de baigneurs, de joyeux amateurs du canot, se livrer à leur sport favori.

Toujours désireux de donner à ses membres le maximum de confort, le club a fait installer un bain-douche; cette initiative a rencontré l'adhésion complète de tous.

M. S. A. Windsor est le président du club et Mre Alcide Côté en est le commodore; les autres officiers sont les mêmes que l'an dernier.

Devenez membre du Club Nautique, l'endroit idéal pour vous rafraîchir et vous reposer, tout en vous adonnant aux sports du bain et du tennis.

du nombre de nouveaux adeptes. Les questions à l'étude sont toujours très intéressantes et toutes dans l'intérêt des propriétaires, quelle que soit leur importance. Donc, en foule, ce soir, à cette assemblée.

BASEBALL! - BASEBALL!

Ouverture officielle de la saison de baseball à Saint-Jean.

Le puissant Club Sorel a raison du Saint-Jean 6 à 5 dans une joute qui fut disputée chaudement.

Avec un retard de une semaine, le club local a brillamment inauguré sa saison de baseball, dimanche, le 23 mai.

Une grande manifestation sportive avait été organisée pour marquer d'un éclat spécial, le début de la saison de baseball dans St-Jean.

La manifestation commença par une grande parade dans les rues de la ville, pour aller se terminer au Centre Sportif.

Les Cadets de l'Académie Commerciale, sous la direction du lieutenant Georges Rainville (professeur à l'Académie), avec leur corps de clairons et tambours en tête, ouvraient la parade, suivis des invités dans l'ordre suivant: 1ère voiture: son Honneur le Maire de Saint-Jean, M. Moïse Lebeau; les représentants au fédéral et au provincial: MM. Martial Rhéaume et Paul Beaulieu; Le président de la Commission Scolaire: M. Mathias Choquette; le Sec.-Trés. de la ville: M. Hormisdas Morais; l'échevin Ovide Peladeau et le vice-prés. du club, Raoul Hébert; 3ième voiture: les échevins Donat Casavant, Louis St-Germain, Alphonse Lorrain et le sec. du Club, Etienne St-Laurent; 4ième voiture: l'échevin Stanislas Georges et le commissaire d'école Lionel Grégoire; 5ième voiture: la presse représentée par: M. Lawrence Gage et Eddy Bourassa. Une cinquantaine de voitures suivaient.

Au Centre Sportif, les invités et les joueurs des deux équipes firent le tour du terrain avec les cadets en tête pour se rendre dans le centre, où le Président du club Saint-Jean hissa le drapeau. Immédiatement après que le président Charles Morin eût hissé le drapeau, tout le monde se mit à l'attention pendant le chant du O Canada et du God Save The King. Ensuite, tout le monde revint défilé devant l'estrade, en passant devant l'as-

trade qui était remplie à pleine capacité, les cadets saluèrent et reçurent une ovation pour leur belle tenue.

Avant de commencer la partie, les spectateurs gardèrent le silence durant une minute en signe de respect pour M. Esdras Goyette, décédé la veille. M. Goyette était le père de Paul Goyette, joueur actif du club St-Jean. M. Esdras Goyette fut lui-même un receveur de valeur il y a quelques années.

Au traditionnel cri de PLAY-BALL, son honneur le Maire Lebeau lança la première balle.

Quoique battu, le club Saint-Jean a démontré qu'il saurait causer des surprises durant la saison, car il possède tout ce qu'il faut pour en faire un club gagnant. De son côté, le club Sorel possède une forte équipe, et il n'y a pas de honte pour St-Jean d'avoir été vaincu par une telle équipe, surtout par le score de 6 à 5.

Pour les vainqueurs, les meilleurs furent: Poirier avec trois coups sûrs en cinq voyages au bâton; Bazinet, Joyal et Galen avec chacun deux coups sûrs.

Du côté des vaincus, Rolland Larose fut le gros canon avec quatre coups sûrs en cinq voyages au bâton. Larose eut l'honneur de frapper les deux premiers coups sûrs du St-Jean et aussi de compter le premier point de son équipe et il n'entend pas en rester là, car il a l'ambition de se classer en tête des frappeurs de la ligue.

Sorel 41 6 12 1
St-Jean 39 5 12 7
Arbitres: De Bonville et Lavallée
Scorer: H. Langlois.

Chez les Damistes

Un adversaire de O. Labrecque, dans le grand match international, joué à Sherbrooke, avec le score de 2 nuls, vient de gagner pour la 2ième fois le championnat de la ville de New-Bedford, Mass. Nous

offrons à M. W. L'Etoile, nos félicitations.

Dans le dernier courrier, il aurait fallu dire tous les joueurs en dehors de Montréal, au lieu de: les joueurs de Montréal. Il faut lire aussi M. Alcidas Goyette, au lieu de Alcidas Roy, dans le grand match qui eut lieu dans l'Ouest, récemment.

M. A. Piché, maître de Québec, sera à Montréal quelques jours plus tard que déjà annoncé, parce que les matchs seront plus nombreux. Il y a une série de défis qui doivent être annoncés à l'avance et nous croyons que notre intérêt serait d'aller voir jouer surtout M. Gérard Lefebvre, ancien résident de Saint-Jean, qui est le maître de Montréal.

Nous avons déjà annoncé que le jeu de dames est un jeu de noblesse parce qu'il est inventé par des rois et nous en avons des preuves assez souvent encore aujourd'hui, nous avons remarqué il n'y a pas longtemps, ce qui était dit dans un certain journal du sport, qu'il y avait plusieurs de nos canadiens outremer, même quelques-uns que nous connaissons, qui sont des amateurs, qui ont eu l'honneur d'avoir la visite du roi et de la reine, dans un club damiste d'Angleterre.

—MM. L. St-Amant, de St-Hyacinthe et A. Chaput, de St-Pie, sont de retour du club St-Henri, à Montréal; nous n'avons aucun détail sur ces matchs qui ont été joués la semaine dernière.

Nous félicitons MM. Jos. Goyette et Nap. Messier, de Saint-Grégoire, qui sont de retour d'un voyage à Ste-Angèle, après avoir été les heureux gagnants dans une grande soirée damiste.

Nous remercions M. E. Lefort,

AU CARTIER



Scène du film à succès, "The Moon is Down", qui sera à l'affiche du Cartier, pour 4 jours, à compter de dimanche le 6 juin.

maître de la classe A, d'une visite faite à notre club et qui a de nouveau demandé pour la conclusion d'un match avec un adversaire nouveau.

(Communiqué)

Lisez "LE CANADA-FRANÇAIS", le seul hebdomadaire vous donnant les nouvelles de toute la région.

Mettez vos dollars en uniformes.

★ CINEMA CARTIER ★

Jeu-di - Ven-dredi - Sa-me-di 27-28-29 Mai

VICTOR
MATURE

LUCILLE
BALL

dans

Seven Days
Leave

PAT
O'BRIEN

GEORGE
MURPHY

dans

Navy Comes
Through

Dimanche - Lundi - Mardi - Mercredi
30 - 31 Mai - 1 - 2 Juin

LE PLUS BEAU PROGRAMME DOUBLE DE L'ANNEE!



CLARK
GABLE
ROSALIND
RUSSELL

dans

THEY MET
IN
BOMBAY

A Venir... "THE MOON IS DOWN"



● Evitez les renouvellements en temps de guerre en faisant promptement les menues réparations requises et en protégeant votre propriété. La peinture protège contre les dégâts du soleil, de l'humidité et de la rouille; elle empêche le bois de pourrir. Votre fournisseur de Peintures C-I-L est un véritable spécialiste en fait de réparations de tout genre à la maison. C'est également un spécialiste dans la vente de peintures et finis renommés pour leur haute qualité. Prenez l'habitude de le consulter sur vos problèmes de réparations, et si vous avez besoin de peinture, rappelez-vous qu'il vend les Peintures et finis C-I-L de qualité supérieure pour tous les besoins du logis.

N3-71

LES PEINTURES C-I-L PRESERVENT ET CONSERVENT

LE SIEUR & FRERE, 169-171 rue Richelieu

J. A. MERCURE, Canrobert
J. E. BERGERON, Mariville
GEO. RAINVILLE, Farnham
ARTHUR GENDREAU, Notre-Dame de Stanbridge

H. PHANEUF, St-Césaire
J. H. BRAULT, Sabrevois
ANT. COUPAL, Henryville

LUTTE AU STADE POUDRE, SAMEDI SOIR 29 Mai, à 8.30 hres.

**Jean Pusie en finale contre George (K.O.) Koverly. —
Ace Freeman en semi-finale contre Ali Aliba.**

Les promoteurs Samson ont monté un grand programme de gala pour samedi prochain et nul doute que le Stade Poudré sera de nouveau rempli à capacité à l'occasion de cette séance qui promet d'être la plus sensationnelle de la saison, si l'on en juge par les vedettes du matelas qui y participeront.

Les organisateurs ont eu la main heureuse quand ils ont réussi à s'assurer les services du fameux George (K.O.) Koverly, comme figurant principal. On peut déclarer sans hésitation qu'ils ont accompli un véritable coup de maître en ré-

ussissant à l'amener à Saint-Jean, si l'on prend en considération le fait qu'Eddie Quinn lui-même songe de plus en plus à opposer Koverly au champion Bob Managoff dans le combat principal de sa prochaine séance au Forum.

Les lutteurs désirant croiser le fer avec Koverly étant plus ou moins sous le coup du rationnement, les promoteurs Samson sont entrés en communication avec l'athlète universel, Jean Pusie, qui fait maintenant partie de l'armée canadienne et ce dernier s'est déclaré prêt à affronter Koverly, soit

AU CARTIER



Nelson Eddy, Jeannette MacDonald, Mary Boland, dans une scène du film "New Moon", qui sera à l'affiche, de dimanche à mercredi.

AU STADE POUDRE



M. ROMEO RACETTE, Jr.

en charge de la publicité sportive et annonceur, aux séances de lutte, données le samedi soir, en notre ville.

à la boxe, soit à la lutte, avec la plus grande confiance de le mettre à la raison s'il s'emporte outre-mesure.

Les amateurs qui se sont réjouis samedi dernier de la dégelée qu'Ali Aliba a dû encaisser aux mains de Dick Bishop, auront de nouveau l'occasion de le faire alors que le Turc rencontrera en semi-finale, un dur-à-cuire de son genre, un expert de la lutte dure, Ace Freeman, de Détroit, qui a démontré dans les combats qu'il a récemment livrés dans les arènes de la métropole qu'il n'était pas un ange de douceur.

Le numéro spécial promet d'être avant tout un combat scientifique dénué de toute rudesse, car il opposera le nouveau favori des amateurs Dick Bishop à Mike Demitree.

Dans la préliminaire, John Marchand en viendra aux prises avec Phil Nieman.

CEDULE

Ligue de Balle Molle "RICHELIEU"

- Mai 10 Salon vs Chatelaine, C.S.
11 Armée vs Repair Depot, C.S.
13 A. O. S. vs Salon, C.S.
17 Repair Depot vs A. O. S., Airport
Chatelaine vs Armée, C.S.
18 Repair Depot vs Salon, C.S.
20 A. O. S. vs Chatelaine, C.S.
Salon vs Armée, Casernes
24 Chatelaine vs Repair Depot, Airport
Armée vs A. O. S., C.S.
25 Chatelaine vs Salon, C.S.
27 Repair Depot vs Armée, Casernes
Salon vs A. O. S., Airport
31 A. O. S. vs Repair Depot, Airport
Armée vs Chatelaine, C.S.
Juin 1 Salon vs Repair Depot, C.S.
Chatelaine vs A. O. S., Airport
Armée vs Salon, C.S.
7 Repair Depot vs Chatelaine, C.S.
A. O. S. vs Armée, Casernes
8 Salon vs Chatelaine, C.S.
10—Armée vs Repair Depot, Airport
A. O. S. vs Salon, C.S.
(Suite à la page 9)

Ce quelque chose de plus!

... Vous pouvez toujours le repérer

IL DÉPENSE beaucoup d'énergie au tennis de table pour lutter avec son adversaire. C'est alors que le Coca-Cola glacé vient à point. Il donne de l'énergie... rafraîchit vite... chaque fois que vous avez soif ou que vous êtes fatigué.

Et le Coca-Cola vous apporte son goût délicieux et alléchant... un goût qui ne manque jamais de plaire. Songer à se rafraîchir c'est songer au Coca-Cola glacé... la pause qui rafraîchit.

A cause de la guerre, la quantité de Coca-Cola est limitée. Quand il vous arrive de ne pas en trouver, rappelez-vous que le Coke, étant le plus demandé, est le premier à partir. Demandez-le chaque fois.



Il vaut toujours mieux acheter ce qu'il y a de meilleur!

Embouteilleur autorisé de "Coca-Cola"

Monarch Bottling Works

136 JACQUES-CARTIER. TELEPHONE: 3829 SAINT-JEAN, P. Q.

J. ROLAND MEUNIER

Optométriste - Opticien

EXAMEN DE LA VUE

Optométriste officiel de la St. Johns Silk Co.

191 RICHELIEU • SAINT-JEAN, P. Q.

TEL. 2347

En face du magasin Woolworth.

258 RUE RICHELIEU TEL: 2160

ROY & GOYETTE

DIRECTEURS DE FUNERAILLES

— et —

SERVICE D'AMBULANCE

Equipement des plus modernes. Prix modérés.

SAINT-JEAN, P. Q.

VIE,
FEU,
AUTOMOBILE

Tel: 3690

POUR VOS
ASSURANCES GÉNÉRALES

HONORE MEUNIER

112 Richelieu, coin St-Georges, Saint-Jean, P. Q.

A LOUER Jolies CHAMBRES

— AU —

CITY HOTEL

Roméo et Gaston Poutre, props.

PLACE DU MARCHÉ, SAINT-JEAN

TEL. 3000



143 MERCIER

MAURICE TRAHAN

(Successeur: Pierre Trahan)

Matériaux de Construction

Agent Produit CANADIAN JOHNS-MANVILLE

TEL. 552

CIMENT, BRIQUES,

CHAUX,

LAINE ISOLANTE,

PAPIER COUVERTURE,

TUYAUX GRES, PLATRE,

BEAVERBOARD,

ETC., ETC.

Nouvelles de Saint-Jean

VA-ET-VIENT

—M. et Mme Charles-Emile Harbec de Montréal, visitaient dimanche dernier, leurs parents et amis, M. et Mme Charles Dubuc et la famille L. Grégoire.

—M. et Mme Roméo Côté (Yvette Picard), de Montréal, en fin de semaine chez MM. et Mmes Origène Goyette de cette ville et Léopold Benoit d'Iberville.

—M. et Mme Louis-Joseph Fortin, leur bébé, Pierre, de Waterloo, visitaient la semaine dernière, M. et Mme Emery Fortin, de la rue Richelieu.

—M. et Mme L.-Omer Perrier, Mme Bruno Gagnon, M. Yves Gagnon, M. et Mme Antonio Larose, visitaient Miles Lucie et Michelle Gagnon, au couvent de Sainte-Scholastique, dimanche dernier.

—Mlle Hélène Picard, de Montréal, était de passage parmi nous, la semaine dernière.

—M. et Mme Lucien Préfontaine, leur fils André, de cette ville; M. et Mme Edmond Laberge, leur fille Carmen; Mlle Mathilda Tringue, d'Iberville, étaient en visite dimanche dernier, chez M. et Mme Léo Leblanc, de Laprairie, à l'occasion de leur 51ème anniversaire de mariage.

—Mlle Eva Perrault, de cette ville nous a quittés pour aller demeurer à Sabrevois.

—Soeur Marie de la Merci, de la Présentation de Marie, de Drummondville; Mlle Vitaline Brault, MM. et Mmes Philippe et Mastai Brault, assistaient à la profession religieuse de leur nièce, Thérèse Brault, au couvent des Soeurs Servantes Jésus-Marie, de Hull, la semaine dernière.

Les propriétaires d'autos courent de gros risques à laisser leur auto à la belle étoile

Il nous a été donné à trois ou quatre reprises de prendre connaissance de vols de pneus pratiqués la nuit, à même les roues d'automobiles stationnées au dehors, pour la nuit.

Il y a là de grands risques, pour le propriétaire, de retrouver, par un beau matin, leur voiture sur les essieux.

Le dernier cas de vol ou plutôt de tentative de vol de ce genre, est probablement celui de M. le notaire Roland Guillet, d'Iberville. Dans la nuit de dimanche à lundi dernier, des membres de sa famille furent éveillés par des bruits "discrètes", dans la cour contiguë à leur résidence. On eut vite fait d'en constater la cause, alors que deux individus achevaient d'enlever une roue d'avant, pendant que l'autre se préparait à soulever la partie arrière.

Pris de panique les deux malandrins abandonnaient tout pour sauter dans leur automobile, que l'on eut, heureusement, le temps de reconnaître.

Le Cyclojic à Chambly-Bassin

Dimanche dernier, un groupe de membres du "Cyclojic" faisaient leur première sortie-entraînement de la saison, couvrant en tout une distance de 25 milles.

Le but de la randonnée choisie par les cyclistes au départ, fut Chambly-Bassin où certains membres qui n'en avaient pas encore eu l'avantage, en profitèrent pour visiter le vieux et historique fort pendant que les autres prenaient un repos bien mérité, puis l'on revint à St-Jean où l'on arriva vers 6.15 hrs. p. m.

Dimanche prochain, pour le bénéfice des cyclistes qui n'ont pu participer à cette première pratique, aura lieu une sortie-entraînement du même genre avec l'endroit de destination choisi de nouveau par les cyclistes au départ vers 1.15 hrs. p. m. en face de la Salle du Marché. Tous sont les bienvenus.

Mettez vos dollars en uniformes.

NAISSANCES

En la Cathédrale, le 20 mai, a été baptisée Marie-Ghislaine-Patricia, née le 18 mai, enfant de M. Walter McNamara et de Edwilda Deslauriers. Le parrain a été M. Stanley McNamara, frère et la marraine, Joan McNamara, soeur de l'enfant. Porteuse: Mme R. Deslauriers, grand-mère.

En la Cathédrale, le 23 mai, a été baptisée Marie-Rita-Aline, née le 18 mai, enfant de M. Georges Sorel, et de Cécilia Nolin. Le parrain a été M. Paul Sorel et la marraine, Déla Côté, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Léon Bessette, tante de l'enfant.

En la Cathédrale, le 23 mai, a été baptisé Joseph-Pierre-Jean-Georges, né le 21 mai, enfant de M. Jean-Marie Thuot, Pharmacien et de Hélène St-Germain. Le parrain a été M. Georges St-Germain, marchand et la marraine, Joséphine Renaud, grands-parents. Porteuse, Mme René Payette, tante de l'enfant.

En la Cathédrale, le 23 mai, a été baptisé Joseph-René-Gilles, né le 19 mai, enfant de M. Georges Gauthier et de Yvette Lefort. Le parrain a été M. Philias Lefort et la marraine Dolorès Boulais, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Rachel Lefort, tante de l'enfant.

En la Cathédrale, le 29 mai, a été baptisée Marie-Cécile-Jacqueline-Ghislaine, née le 19 mai, enfant de M. Robert Chabot, aviateur et de Cécile Therrien. Le parrain a été M. Jacques Therrien, oncle et la marraine Mme Edouard Therrien, grand-mère. Porteuse, Mme Jean-Marie Gagnon, tante.

En la Cathédrale, le 24 mai, a été baptisée Marie-Alice-Andrée, née le 23 mai, enfant de M. Ange-Emile Larance et de Marcelle Lemieux. Le parrain a été M. Emile Lemieux et la marraine Eva Lapointe, grands-parents. Porteuse: Mme Eugène Bruno tante de l'enfant.

A Notre-Dame, le 22 mai, a été baptisée Marie-Pierrette-Lise, née le 17 mai, enfant de M. Donat Raymond et de Lina Dulude. Le parrain a été M. Exalapha Raymond et la marraine Valentine Gagnon, grands-parents. Porteuse, Mme Germain Savoy, tante de l'enfant.

En la Cathédrale, le 15 mai, a été baptisé Yves-Bernard-Michel, enfant de M. Domina Poulin, contre-maître et de Yvonne Paré. Le parrain a été M. Ernest Paré, et la marraine Aline Goyette, grands-parents.

En la Cathédrale, le 16 mai, a été baptisée Marie-Ghislaine-Colombe-Micheline, enfant de M. Arthur Perreault et de Jeanne d'Arc Gladu. Le parrain a été M. Achille Gladu, et la marraine Alexina Cadieux, grands-parents.

En la Cathédrale, le 16 mai, a été baptisée Marie-Claire-Alice-Rosine, enfant de M. Donatien Riendeau et de Rosine Bellerose. Le parrain a été M. Albert Surprenant et la marraine Alice Surprenant.

—En la cathédrale le 23 mai a été baptisée Marie-Léa-Monique, née le 20 mai, enfant de M. Gérard Thibodeau et de Jeanne Dubois. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Robert Thibodeau de Montréal. Porteuse: Mme Alexandre Boissé.

Amicale Notre-Dame du Thabor

Nous rappelons de nouveau à toutes les anciennes élèves du Pensionnat de la C. N. D. que la réunion de leur Amicale sera tenu dimanche, le 6 juin prochain, au Pensionnat, entrée rue Saint-Charles.

A cette occasion, le Rév. Père Cealaz-M. Forest, O. P., présentera une causerie intitulée "Grains de Sagesse".

Le Conseil recevra avec reconnaissance les fleurs qu'on voudra bien faire parvenir la veille au Pensionnat, pour la décoration de la Salle.

Lisez "LE CANADA-FRANÇAIS", le seul hebdomadaire vous donnant les nouvelles de toute la région.

MARIAGES

BEAUVAIS - LACASSE
En l'église Cathédrale, le 15 mai, a été célébré le mariage de M. Emmanuel Beauvais, fils de M. Edéas Beauvais et de feu Léa Sansoucy, à Mlle Germaine Lacasse, fille de feu Avila Lacasse et de Pricilla Fortin. Les témoins ont été MM. Joseph Beauvais et Hervé Lacasse, frères.

BOURGEOIS - PAQUETTE
En l'église Cathédrale, le 17 mai, a été célébré le mariage de M. Oscar Bourgeois, de St. Johnsbury, fils de M. Fortunat Bourgeois et de Delia Tremblay, de L'Acadie, à Mlle Eleonore Paquette, fille de feu Joseph Paquette et de feu Clerilda Forget. Les témoins ont été MM. Fortuna Bourgeois, Aldéi Ostiguy.

GUERTIN-THERIAULT
A Saint-Edmond, le 22 mai, a été célébré le mariage de M. Jean-Louis Guertin, tisserand, fils de M. Oscar Guertin et de Laurentine Gervais, à Mlle Thérèse Thériault, fille de M. Marcellin Thériault et de Rose-Anna Viviers. Les témoins ont été leur père respectif.

DESLAURIERS - BRAIS
A Saint-Edmond, le 24 mai, a été célébré le mariage de M. Jean-Paul Deslauriers, fils de M. Ferdinand Deslauriers et de Rosée Benoit, d'Iberville, à Mlle Jeanne d'Arc Brais, fille de M. Paul-Emile Brais et de Marie-Rose Goyette, de la paroisse St-Edmond. Les témoins ont été MM. Ferdinand Deslauriers et Henri Ménard.

PARISEAU - PRESSEAU
A Notre-Dame Auxiliatrice, le 22 mai, a été célébré le mariage de M. Philias Pariseau, fils de M. Henri Pariseau et de Laura Chrétien, d'Iberville, à Mlle Adrienne Presseault, fille de M. Henri Presseault menuisier et de feu Joséphine Marcil. Les témoins ont été leur père respectif.

MILOT - ROBERT
A Notre-Dame Auxiliatrice, le 22 mai, a été célébré le mariage de M. Georges Milot, caporal, en Nouvelle-Ecosse, fils de M. Irénée Milot et de Régina Beauchemin, de Ste-Monique, à Mlle Laurette Robert, fille de feu Georges Robert et de Céline Rousselle. Les témoins ont été MM. Irénée Milot et Rosaire Robert, frère de l'épouse.

Service qui sera donné au bureau de Poste, le 3 juin, jour de l'Ascension.

Salle d'attente ouverte de
7.00 a. m. à 6.00 p. m.
Pas de livraison par les facteurs.
Guichet ouvert de
10.00 a. m. à MIDI et de
4.00 p. m. à 6.00 p. m.
Expédition et Réception comme à l'ordinaire.

Il faudra construire dès après la guerre

La Grande-Bretagne se prépare déjà à bâtir quatre millions de maisons à l'issue même du conflit.

Bien qu'elle soit bien près des champs de bataille et que le danger d'invasion ne soit pas définitivement passé, la Grande-Bretagne ne trace pas moins déjà des plans d'après-guerre et elle a déjà élaboré un programme de construction d'au moins 4,000,000 de maisons neuves. L'habitation et les services essentiels doivent être au premier rang de tout projet d'après-guerre, suivant des rapports compilés récemment par des spécialistes d'Angleterre et la construction de maisons à prix modiques doit passer même avant celle des magasins, des hôpitaux et des écoles.

Au Canada comme en Grande-Bretagne, toute la question repose sur le prix de revient. Le prix élevé des matériaux influe sur le coût d'une bâtisse et, partout, sur le prix des loyers, aussi faut-il viser à employer le plus possible des matériaux peu dispendieux. Au pays, la guerre a fait promouvoir la maison à prix modiques et on ne manquera sûrement pas de profiter de cette expérience à l'issue du conflit.

Parade Nouveau Genre

Les Hot Dogs et Hamburgers paraden par la ville

Lundi soir dernier, la population de St-Jean, fut témoin d'une procession pour le moins fort originale.

La nouvelle ligue de balle molle, "Les joyeux copains", qui à peine vieille de 3 semaines, fait déjà beaucoup parler d'elle. Le nom donné à la ligue ne saurait être mieux approprié, car ce sont réellement tous des joyeux copains et pour prouver leur gaieté, le président de la ligue avait organisé pour lundi soir, une parade qui a bien su déridier tous les visages soucieux.

Ayant en tête le drapeau canadien, la parade s'ébranla à 7.15 Le défilé plutôt imposant, partit de l'Hôtel Windsor pour suivre le parcours suivant: Rues Richelieu, St-Jacques, Champlain, Richelieu, St-Louis jusqu'au Terrain de la Commonwealth où avait lieu le match.

Une cinquantaine d'automobiles et une bicyclette suivaient cette parade peu banale. Rien ne put arrêter la gaieté de cette bande joyeuse qui, faute de tambour, se servit d'une chaudière et d'un bout de bois.

La partie débuta en donnant tout de suite une avance considérable aux Hamburgers, qui surent conserver cette avance jusqu'à la fin.

En l'absence du capitaine Georges Fox, le copain Larry Forest, accepta de devenir lanceur pour la soirée et quel lanceur! Les honneurs de la soirée lui reviennent de plein droit.

Dans l'équipe de Hot-Dogs, le lanceur a réellement fait défaut et après la 3ème manche, on dut le changer et le remplacer par le copain Georges.

Il ne faudrait pas oublier que sur l'alignement des Hot-Dogs, l'ex-champion à la balle-molle était présent, nous voulons parler du copain Elzéar tout de blanc habillé, qui malgré le nombre des années qui s'accumulent sur sa tête, a encore un bras vigoureux et peut sans efforts attraper n'importe quelle balle au vol.

Le copain René Brabant était l'arbitre et le sang froid avec lequel il agissait prouve bien qu'il peut remplir mieux que quiconque le rôle d'arbitre.

La foule à grandement applaudi les bons coups de la soirée. Les Hot-Dogs, à leur grand désespoir, durent s'avouer vaincus et la partie se termina 10 à 4 en faveur des Hamburgers.

Il est donc entendu qu'à l'avenir, les joutes auront lieu le lundi soir au terrain de la Commonwealth.

Mais tous les copains de la ligue aiment à encourager les talents locaux. Il n'y aura donc pas de joutes lundi soir prochain, le 31 mai, à cause de la Revue Printanière de Mme Dot Trudeau.

La joute de lundi soir se donc remise au 1er juin. Qu'on se le dise et que l'on continue par notre assistance à encourager les Joyeux Copains.

ENTRE NOUS...

Le guépier

On reconnaît la vraie nature des gens aussi bien dans le bonheur que dans l'adversité.

Quand les parents corrigent les enfants, c'est contre leurs propres défauts qu'ils s'acharnent. C'est pourquoi les corrections leur coûtent tant de peines.

Un jeune fou est charmant, un vieux fou est ridicule.

La devise des parlements serait: "Défense d'avoir raison".

M. Ilsley prend de plus en plus figure de président d'une vaste société de bienfaisance.

On est stupéfié d'entendre un ministre canadien français prononcer ces mots à la Chambre: "Me serait-il permis d'ajouter quelques mots en français..." D'où vient ce ton de soumission et d'innocence?

L'un des deux

Si les autres tables de la loi ne sont pas plus faciles à observer, elles sont toujours plus faciles à comprendre.

LE "DEVOIR" A REÇU \$105,897 DE QUEBEC, DE 1936 A 1940

En réponse à une interpellation de M. Paul Gauthier, l'hon. J. A. Mathewson, a informé la Chambre que le "Devoir" et l'Imprimerie populaire, qui édite ce journal, ont reçu de 1936 à 1940, \$105,897 du gouvernement provincial.

En réponse à une interpellation de M. Antonio Barrette, le trésorier provincial a informé la Chambre que la maison Clément et Clément a reçu du gouvernement de novembre 1939 à janvier 1943, pour dactylographes et machines de bureau une somme de \$32,947. Les directeurs de cette maison sont MM. Edmond Chalout, président, Jean Chalout, secrétaire, et Paul Chalout, directeur.

M. O. Mayrand succède à Mgr Armand Chaussé

A la présidence de l'Association des anciens élèves du collège de Montréal

La réunion annuelle des anciens élèves du collège de Montréal a eu lieu ces jours derniers, sous la présidence de Mgr Armand Chaussé, P.D., V.F., de Saint-Jean, président sortant de charge. M. Oswald Mayrand, rédacteur en chef de la "Patricie", a été élu président, S. Exc. Mgr Lawrence Whelan, évêque auxiliaire de Montréal, vice-président, Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, trésorier, M. R. Laporte, secrétaire, et M. Dollard Robitaille, p.s.s., secrétaire-trésorier adjoint.

Les directeurs élus sont: le chanoine Albert Lessard, M. Paul-Emile Côté, député de Verdun à la Chambre des Communes, le Dr. Eugène Thibeault, MM. Lionel Leclerc, Jules Derome, M. H. Boudreault, supérieur du collège, Mgr A. Chaussé, MM. Ignace Deslauriers, Marc Jarry, Jacques Laurence et le juge Omer Legrand.

Les directeurs sortant de charge étaient: Mgr Philippe Perrier, Mgr Olivier Maurault, MM. Raymond Eudes, député d'Hochelega à la Chambre des Communes, Francis Fauteux et Etienne Crevier.

Belle Soirée chez les Chevaliers

Mercredi soir dernier, se clôturait aux salles des Chevaliers de Colomb, le concours des jeux. Le prix de présence, un magnifique service de vaisselle, fut gagné par Mme John Barry et lui fut présenté par le Grand Chevalier, A. Côté.

Les prix suivants furent gagnés: Jeu de bridge: à MM. J. Boulais et L. Frith; Billard, au Dr Emeril Poirier; Swing Mess: Eugène Pion et Euclide Lebert; Jeu de Dames: M. R. Dubuc; Straight Pool: M. Placide Dubuc; Saç de Sable: M. Euclide Lebert; Boston, M. Albert Trahan; Tennis sur table, M. Omer McCraw.

Les personnes présentes qui prirent part à différents jeux et le vainqueur, remporta un prix surprise. Entre autres, frère Claude était des plus heureux de son prix. Le comité remercie frère Henri Daunais pour son dévouement.

Frères Chevaliers, soyez fidèles à votre rendez-vous, les salles de votre conseil aiment à vous recevoir et venez vous récréer fraternellement.

???

Surveillez la date de l'ouverture du

PARC ROMAN

Des ouvriers ont fait plusieurs améliorations importantes. La saison semble s'annoncer favorable pour les pique-niques.

Retenez vos dates à l'avance L'endroit idéal pour rendez-vous des groupes, associations, etc.

Le plus beau parc sur le Richelieu BELLE PLAGE - JEUX

Venez vous reposer et vous rafraîchir au

PARC ROMAN

A quelques milles de la ville d'Iberville.

Feu M. Gilles Pelletier

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Gilles Pelletier, fils de M. J.-Alphonse Pelletier, entrepreneur peintre et de Aurèle Messier; le regretté défunt n'était âgé que de 16 ans, 6 mois et 4 jours et a succombé à l'hôpital St-Jean, après quatre jours de maladie, malgré l'intervention chirurgicale tentée pour le sauver.

Il laisse dans le deuil, outre ses parents ci-haut mentionnés, quatre sœurs: Jacqueline, Pierrette, Andrée et Carmelle; deux frères: Claude et Réal; ses grands-parents: M. et Mme Alphonse Pelletier, de Saint-Lambert et M. et Mme Alfred Messier, d'Iberville; plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines. Le regretté défunt était membre de la Ligue du Sacré-Coeur.

Ses funérailles ont eu lieu, lundi, le 24 mai, à 9 heures, en l'église St-Edmond; M. le curé Forget fit la levée du corps et M. l'abbé André Guillet officia au service, assisté des abbés Paul Mercille et P. Martin, comme diacre et sous-diacre.

Nos sincères condoléances à M. et Mme A. Pelletier et aux membres de la famille, si cruellement éprouvée.

Les porteurs furent MM. Rolland Messier, Bertrand Gaboriau, Yvon Pétrin et Rolland Boucher, Claude Lazure, Henri Messier.

A l'orgue tenu par Mlle L'Homme, la chorale, sous la direction de M. Alfred Paradis, rendit la messe des morts de Yon-Pérosi; à la sortie, M. L.-Omer Perrier chanta "Jour de Larmes" de Daveluy.

Voici la liste des nombreux témoignages de sympathies reçus.

Messes: M. et Mme H. Lanctôt, M. et Mme (Dr) Armand Gervais, M. G.-H. Gouin.

Fleurs: Paul Girard, MM. Eug. Gervais, Gaston Lagacé, Albert Surprenant, Alex. Gaboriau, Lionel Aubé, Yvon Pétrin, Le Salon Havana, Mlle Laureanne Gaboriau.

Bouquets spirituels: Mlles Madeleine Gouin, Marguerite Landry, Lise Ouimet, Olivette Gagnon, Suzanne Choquette, F. Marchand, Dolorès Beaudry, Carmen Dupuis, Clarisse Archambault, Monique Choquette, Rollande Gagnon, Le personnel de l'Ecole Lasalle.

Sympathies: MM. et Mmes Aldéi Tougas, Eugène Proulx, Armand Tougas, Lionel Thibodeau, Alfred Messier, Lionel Roy, Raoul Bleau, J. B. Roman, Alphonse Messier, Richard Mercier, Alfred Gaudreau, Arthur Sylvestre, R. H. Patterson, Henri Dupuis, Philippe Dextraze, Edouard C. Ménard, Albert Bourassa, Gaston Plouffe, Maurice Thibodeau, Alfred Paradis, Lionel Grégoire, Eugène Payant, J. B. Brault, Joseph Roy, Isidore Larivière, Lionel Messier, Henri Messier, Lionel Aubé, Alyre Gaboriau, Philidor Ouimet, Roméo Thibodeau, Pierre Plourde, Alphonse Roy, Arsène Fournier, Conrad Boucher, Wilfrid Boucher, Léopold Benjamin, Charles Emile Lamarre, Aimé Duquette, Alphonse Aubé, Maurice Hamel, Adrien Berger, L.-Omer Perrier, Aimé Larivière, Bernard Bisailon, Roger Larivière, Hertel Hamel, Hormisdas Bessette, Alfred Bédard, Donat Lussier, Armand Logier, Antoine Bourassa, Donat A. Casavant, Mlle Claire Casavant, MM. et Mmes T. Morin, Albert Morin, Paul Bélanger, Mlle M. Louise Morin, Mmes Amable Gaboriau, Résilda Raymond, Eug. Daignault, J. A. Belleau, Oscar Fortin et Mlle Cécile Fortin, familles Alf. Messier, Art. Messier, Adrien Samoisette, Médéric Thibodeau, Aimé Denault, Alphonse Pétrin, Delphis Thibodeau, Joseph Lyon, Frank McQuillen, Jos. Soutière, Henri Bédard, Henri Bibeau, Mlles Marie-Ange Poirier, Rita Lafaille, Jeannine Marchand, Marguerite, Monique, Denise Landry, Marie-Paule Lareau, Rollande Daignault, Hélène Mercier, Lilliane Lussier, Marguerite Gaboriau, M. Francis Comeau, Mlle Yvette et M. Antoine Messier, Mlles Annette, Jeanne Raymond, MM. Jean-Paul Boudreau, Robert Gadoury, L. A. W. L'Heureux, M. D. R. C. A. F., MM. Hervé Messier, Rolland Messier, Claude Lazure, Marcel Bilodeau, Léo Roy, U. Lalanne, Jean Roch Clouâtre, Hilaire Cousineau, Armand Ouimet, Jean, Pierre, Albert Soutière, Bertrand, Rolland Lemaire, Antonio Lapalme, Roland Lapalme, Georges Raymond, Fer-

dinand Massé, Coupal et Frères, O. Langlois et Compagnie, Maison Lasnier et Galipeau, Les Religieuses de la Présentation de Marie, Henryville; Chevaliers de Colomb, Conseil 1145, St-Jean; J. O. C., St-Edmond, Syndicat Catholique National de la Construction, Section Jociste Féminine, St-Edmond, Les Scouts Catholiques, 1ère St-Jean, Claude Boucher, Lise Gouin, Lucille Boucher, Edmond Roy, Suzanne Morrier, Louise Brault, Marie-Rose Roy, Lucille Benoit, Solange Brault, Lucie Raymond, Lucille Charbonneau, Jean-Jacques Charbonneau, Madeleine Laroche, Fernand St-Denis, Bertrand Gaboriau, Marguerite Gaboriau, Francis Comeau, Laurianne Gaboriau, M. Alyr Gaboriau, Claude Lanthier, Pierre Mills, Bernard Riendeau, May-Anne Pelletier, Hélène Rhéaume, Mme Fortin, Jeanne D'Arc Audelin, M. et Mme Ismaël Bilodeau, M. et Mme Antoine Bourassa, Huguette Plouffe, Hilaire Cousineau, Antonia Lapalme, L.-Omer Perrier, Dentiste A. Gervais, M. l'abbé Martin, M. Antoine Bourassa, Jean-Roch Clouâtre, MM. et Mmes Armand Logier, Maurice Hamel, MM. U. Lalanne, Armand Ouimet, Marcel Bilodeau, Mlles M.-Louise Morin, Dolorès Beaudry, Carmen Dupuis, Clarisse Archambault, Les Religieuses de la Présentation de Marie, Henryville; M. Jean-Paul Boudreau, Mlle Jeanne Raymond, Mme Veuve Amable Gaboriau, famille Joseph Lyon, Mlles Jeannine Marchand, Marguerite, Monique et Denise Landry, Dieudonné Boivin, M. et Mme Hormisdas Roy, Murielle Gouthro, Rita Boivin, Réjeanne Lapalme, Pierrette Foucault, Thérèse Lapalme, S. Proulx, Adrien Gaulin, Léonide Daunais, Rollande Daignault, Bella Boucher, Jeanne Roy, Yseult Bégnoche, Fleurette Lanciult, Cécile Caissey, Gisèle Gagné, Aimé Denault, Jeanne Denault, Françoise Finley, Jeannette Samoisette, Rita Samoisette, Raoul Lord, Roland Boucher, Yvan Duquette, Lucille Brault, Jeanne d'Arc Patenaude, Rollande Dubuc, Marthe Brault, Laurette Lacroix, Cécile Boucher, Marie-Ange Thibodeau, Louise Rouillier, M. et Mme J. P. Brault, Rita Raymond, Rita Lapalme, Pierrette St-Denis, Evelina Dextradeur, M. et Mme Arthur Messier, Mlle M.-Jeanne Picard, Sylvio Duteau, Jean-Paul Kéroack, Thérèse Ménard, Abraham Clermont, Allan Honolin, Alfred Clermont, Herma, Joseph, Lorraine, André Binet, Marie-Marthe Bibeau, M. Bangs, M. Léopold Brassard, Lionel Grégoire, M. et Mme Oscar Coupal, J.-Paul Beauvais, M.-Louise Morin, Mme Delphis Thibodeau, MM. Alfred Clairmont, Abraham Clairmont, M. et Mme Bernard Bisailon, M. et Mme Wilfrid Boucher, Mme Euclide Quintin, M. et Mme Philippe Dextraze, M. Ernest Ponton, M. Bernard Riendeau, Mlle Madeleine Riendeau, M. et Mme Aimé Duquette, Mme Edouard Ménard, Mme Roger Larivière, Mme Alfred Bédard, M. Polidor Dextradeur, M. et Mme Bessette, M. Arthur Sylvestre, M. et Mme Dupuis, M. et Mme Paterson, Mlles Barrière, Lanciult, MM. Georges Boucher, Alphonse Aubé, Georges Raymond, Pearl McKelvey.

M. et Mme J. A. Pelletier et les membres de la famille éprouvée, remercient sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, leur ont été sympathiques dans cette cruelle épreuve.

Feu Mme Rosario Viens

Vendredi, le 21 courant, est décédée après quelques jours seulement de maladie, à l'âge de 31 ans, Mme Rosario Viens, née Azilda Chauvin; feu Mme Viens laisse dans le deuil, outre son époux, quatre frères: Jean, Joseph et Charles, de Lacolle; Armand, de St-Jean; trois sœurs: Mlles Jeannette; (Marie-Louise) Mme Edéas St-Jean; (Rosanna) Mme Vve Georges Bélisle.

Ses funérailles ont eu lieu, lundi, le 24 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame Auxiliatrice.

La levée du corps fut faite par le Rév. Père J. Cary, o. m. i., qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés Bourgeault et Martin, comme diacre et sous-diacre. Le corps de la défunte repose dans le cimetière paroissial.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Sympathies à la famille

Henri Deneau

Voici la liste des sympathies offertes à la famille, lors du décès de M. Henri Deneau.

Messes: M. et Mme Aimé Deneau, Mme Edmond Moreau et son fils, M. et Mme Martial Tremblay, Les employés de Latour et Dupuis, M. et Mme Gustave Deneault.

Télégrammes: M. et Mme Ernest Harel, Montréal; M. Hormisdas Marcell, Montréal.

Sympathies: M. l'abbé Joseph Poissant, M. Antonin Legendre, ptre-curé, St-Blaise; famille Omer Deneau, M. Paul Deneau, Mlle Des Neiges Deneau, MM. Roger Deneault, Arthur Deneault, Réal Deneault, Jean Deneault, Yvan Deneault, Mlles Antonine Deneault, Lucille Deneault, M. et Mme Martial Tremblay, M. Philippe Tremblay, Mlle Annette Tremblay, MM. Marcel Tremblay, Gustave Deneault, Mmes Gustave Deneault, Edmond Moreau, Conrad Deneault, Mlles Gertrude Deneault, Hélène Deneault, M. et Mme Antonio Deneault, les sœurs de la maison-mère de Montréal, Soeur Marie du Rédempteur, née Rosa Moreau et Soeur F. Barrette, M. et Mme Oliva Deneault, M. et Mme Alphonse Marcell, M. Hormisdas Marcell et ses enfants, MM. et Mmes Henri Courville, Armand Courville, Eugène Caillé, M. Marcel Caillé, M. et Mme Joseph Dépelteau, Mlle Jeannine Dépelteau, Mme Arsène Poissant, Mlle Adrienne Poissant, MM. Paul Aimé Deneault, Aimé Tremblay, Mme Napoléon Moreau, Mme Roch Gagnon, Mlles Yolande Gagnon, Gabrielle Gagnon, M. Jean-Marie Gagnon, M. et Mme Aldéi Poissant, M. et Mme Alcide Poissant, Mmes Paulette Langis, Emile Alexandre, M. et Mme Noël Lemaire, Dolorès Daunais, MM. et Mmes Edouard Fallon, Wilfrid Demers, Noël Fontaine, Joseph Robert, Léopold Grégoire, MM. Henri Daunais, Ludger Tremblay, Mlles Carmelle Morin, Doris Binette, M. et Mme Dieudonné Paquette, MM. Rolland Lemaire, Marcel Lemaire, Mlles Jeannette Samoisette, Rita Samoisette, MM. Martial Lanciult, Paul Légaré, Paul-Aimé Clairmont, Paul-Aimé Deneault, Mlles Fernande Sheridan, Clara Deslippe, M. Conrad Sénésac, Mme Délia Morin, MM. Gabriel Morin, Anatole Barbeau, Alphonse Poirier, Donatien Sénésac, Georges Benoit, Domina Morier, Mercier, Hébert, Mlles Françoise Finlay, Thérèse Daigneault, MM. et Mmes Philippe Perrier, L.-Omer Perrier, MM. Foulon, Lanciult, Mlles Lucille Longtin, Bernadette Longtin, M. Lucien Groulx, M. et Mme Emile Hottote, Mlles Céline Savage, Corinne Clément, Cécile Daigneault, Madeleine Lanciult, Jeanne d'Arc Guertin, Marie-Claire Guertin, Jacqueline Drouin, Yvette Fillion, Mme Henri Paré, Mme Amédée Bédard, MM. et Mmes Rolland Berger, Rosaire Bédard, Emile Degondre, Alfred Larocque, Mlles Berthe Laplante, Marie-Reine Grégoire, Lucienne Grégoire, M. et Mme Edgard Hébert, Mlles Cécile Langlois, Léonie Langlois, M. Jean-Maurice Poirier, MM. et Mmes Magloire Berger, Albert L'Ecuier, Joseph Daigneault, James Finley, Armand Morin, Mme Omer Dépelteau, M. et Mme Théogène Daunais, M. Auguste Belle-rose, M. et Mme Albert Thibodeau, Mlle Irène Guillet, MM. et Mmes Philippe Ménard, Oscar Tremblay, Charles Gervais, Mlle Yvette Gervais.

Les membres de la famille Henri Deneau, sensibles aux marques de sympathies reçues, remercient sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, leur ont été sympathiques dans cette cruelle épreuve.

Feu M. Germain Rathé

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Germain Rathé, survenue lundi, le 24 courant, à l'hôpital Saint-Jean, après quelques mois de maladie. Le défunt, âgé de 58 ans et 6 mois, laisse dans le deuil, son épouse, née Marie-Rose Meunier; un frère: Joseph, de Montréal; une sœur: Angéline, de cette ville.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi, le 26 courant, à Saint-Alexandre, à 10 heures.

Nos sympathies aux membres de la famille éprouvée.



BANDES HERNIAIRES

de tous genres

Bas Elastiques, Ceintures Abdominales, Bretelles, Béquilles, etc.

Le plus grand choix au plus bas prix

SATISFACTION GARANTIE

Un ajusteur expérimenté ira prendre vos mesures à domicile sans frais supplémentaires.

Giroux & Poulin Enr'g

55 Saint-Jacques - St-Jean, Qué

Signalez 2337

Confiez-nous vos prescriptions.

Elles seront remplies promptement, soigneusement et toujours avec le produit spécifié.

Soirée Traditionnelle du Printemps

SALLE PAROISSIALE DE ST-EDMOND

MARDI LE 1er JUIN 1943

à 8.30 hres p.m.

1. SOIREE: 20 parties - 35 sous
20 prix, valeur de 1.75 chacun
2. RESULTAT du Tirage de la bicyclette en cours depuis un mois
3. PARTIE supplémentaire pour une tonne de charbon
4. PRIX de présence.

Bienvenue à tous nos amis de Saint-Jean, d'Iberville et d'ailleurs.

PRIX DE LA SOIREE REGULIERE

35c

L'argument tiré de l'incapacité des Irlandais de se gouverner n'a pas de valeur. Que certains de leurs chefs de clan aient eu le tort, il y a sept cent cinquante ans, d'appeler l'étranger pour départager leurs conflits intérieurs, c'est certain. Ce fut, à un moment ou à l'autre du rajustement européen, le crime ou l'erreur de la plupart des peuples. Pourquoi l'Irlande serait-elle seule condamnée à toujours en subir le châtiment? Chose sûre, aucun peuple n'a si constamment et si longtemps nié le droit de l'envahisseur et réclamé son indépendance.

Sur l'attitude des Irlandais à se gouverner, il serait facile d'établir une preuve écrasante par la simple analyse des oeuvres qu'ils ont accomplies depuis vingt ans seulement, et jusqu'en pleine guerre civile.

Henri BOURASSA

...

Jésus.

Si chacune de nos églises a son tabernacle où résident réellement sa chair et son sang, le coeur de chaque prêtre aussi n'est-il pas, pour ainsi dire, un tabernacle où, par une mystérieuse communication et participation, réside son sacerdoce, comme chaque âme justifiée est un temple où réside sa vie? SAUVE

Eusèbe Berger

Entrepreneur - Plombier
Chauffage - Ferblanterie

Demandez nos prix, toujours à

199 ST-JACQUES TEL: 2849

Pour vos travaux de peinture, demandez

René Raymond

Entrepreneur - Peintre

Peinture de maisons, voitures, meubles, camions.

SPECIALITE:

Enseignes de tous genres.

S'adresser à:

219a NOTRE-DAME, SAINT-JEAN

Activités Religieuses

Bien prier pour mieux vivre

Le Coin Liturgique

28 Mai—Vendredi.

Saint Augustin de Cantorbéry.—
(Ornements blancs).

Entré chez les Bénédictins, saint Augustin eut l'honneur d'être choisi par le pape saint Grégoire le Grand pour aller évangéliser l'Angleterre où le christianisme n'avait pas encore été enseigné. Il s'embarqua avec 40 moines pour l'Angleterre, où sa parole et sa vie de charité eurent tôt fait d'opérer nombre de conversions, dont le roi lui-même. Ce nom de Cantorbéry, lui vient du nom de la ville où il établit son siège, et qui demeure encore de nos jours le siège primate de la catholicité en Angleterre.

29 Mai—Samedi.

Sainte Marie Madeleine de Pazzi.—
(Ornements blancs).

Malgré les honneurs et la richesse de la famille des Pazzi, dont elle était issue, à Florence, en Italie, elle décida d'entrer chez les Carmélites, et d'ajouter à l'austérité de cette communauté par des mortifications personnelles et volontaires. Sa devise était "Souffrir et non mourir". Elle mourut en 1607.

30 Mai—

5e DIMANCHE APRES PAQUES
(Ornements blancs).

A l'Evangile de ce dimanche qui inaugure la semaine des Rogations, on ne saurait trouver de meilleurs préceptes que celui qui recommandait le Christ lui-même à ses disciples, lorsqu'il leur disait: "Si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous l'accordera."

31 Mai—Lundi.

Sainte Angèle de Mérici.—
(Ornements blancs).

Sainte Angèle de Mérici fut la fondatrice des Ursulines, en 1535, dans le but de collaborer à l'oeuvre de l'éducation des jeunes filles.

Elle mourut cinq années plus tard, en 1540.

MESSE DES ROGATIONS.—
(Ornements violets).

S'il n'y a qu'une messe, on dit aujourd'hui la messe du lundi des Rogations. Ce mot "Rogations" qui signifie prières, vient de ce que

à l'occasion d'une calamité publique, saint Manert, évêque de Vienne, en France, avait prescrit avec succès une procession solennelle de pénitence pendant les trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension. L'usage se répandit bientôt dans toute l'Eglise, qui recommande pendant ces trois jours, des prières et des pénitences publiques, afin d'attirer la miséricorde divine.

1er Juin—Mardi des Rogations.
(Ornements violets).

Toute la messe d'aujourd'hui tend à nous montrer l'efficacité de la prière sincère. L'Épître nous dit: "La prière fervente du juste a beaucoup de puissance."—Et l'Evangile: "Demandez, et l'on vous donnera; cherchez, et vous trouverez."

2 Juin—Mercredi des Rogations.
(Ornements violets).

Même messe que précédemment.
VIGILE DE L'ASCENSION.—
(Ornements violets).

(Jour de jeûne et d'abstinence).

On dit aujourd'hui, s'il y a plus qu'une messe, la messe de la Vigile de l'Ascension, qui est la même d'ailleurs que celle du 5e Dimanche après Pâques sauf l'Épître et l'Evangile. Il faut lire, parce qu'elles sont infiniment belles, les dernières paroles et les dernières directives qu'adresse à ses apôtres le Maître à la veille de monter au ciel.

3 juin. — Jeudi. — L'ASCENSION.
(Ornements blancs).

Cette fête, qui commémore la montée du Christ au ciel est fixée à 40 jours après la résurrection. Elle constitue, en définitive, la dernière tranche du temps pascal, définitivement terminé avec la Pentecôte, dix jours après l'Ascension. L'Evangile, très simple, rapporte les promesses du Maître, à ses apôtres devenus évangélistes, puis sa montée vers le ciel.

Remarquons que c'est à la fin de la lecture de l'Evangile que l'on éteint définitivement le cierge pascal. Ce cierge que l'on tenait allumé à chaque office, depuis la fête de Pâques, symbolise la présence sur la terre du Maître ressuscité. La liturgie prescrit de l'éteindre après le récit de sa montée vers les cieux.

Marie, Reine de la Paix

Dans l'émouvante consécration du genre humain au Coeur Immaculé de Marie qui termine l'allocution de S. S. Pie XII, irradiée en novembre dernier, au Portugal, le Souverain Pontife s'adresse en ces termes à Marie, reine de la paix: "O Mère de miséricorde, obtenez-nous de Dieu la paix, et surtout les grâces qui préparent, concilient, assurent la paix! Reine de la paix, priez pour nous et donner au monde en guerre la paix après laquelle les peuples soupirent, la paix dans la vérité, dans la justice, dans la charité du Christ. Donnez-lui la paix des armes et la paix des âmes, afin que dans la tranquillité de l'ordre s'étende le Règne de Dieu. Accordez votre protection aux infidèles et à tous ceux qui gisent encore dans les ombres de la mort; donnez-leur la paix; faites que se lève pour eux le Soleil de la vérité et qu'ils puissent avec vous, devant l'unique Sauveur du monde, répéter: Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!"

Cette belle prière vient de paraître au verso d'une image (format livre de messe) qui reproduit la radieuse statue de Bourrichet "Marie, reine de la paix". Cette image, teinte azur, se vend 10 sous la douzaine, 50 sous le cent. On ne saurait trop la répandre à l'heure actuelle. (S'adresser à L'Ecole Sociale Populaire, Montréal.)

Jésuites.

C'est une vérité désormais historique que tous les ennemis de l'Eglise abhorrent la compagnie de Jésus.
Garcia MORENO

Le quart d'heure des malades

Le quart d'heure des malades, institué par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, aura lieu le premier vendredi du mois, 4 juin, à 5 h. du soir, sur le réseau de Radio-Canada (poste CBF). Le R. P. Louis Lalonde, S. J., donnera la causerie. Les parents et les amis des malades sont priés de leur faciliter l'audition de cette émission.

Jésus, idéal universel.

Depuis l'enfant jusqu'au Souverain Pontife, depuis la Carmélite jusqu'à l'homme d'Etat ou au soldat; depuis les apôtres, les martyrs, les docteurs, jusqu'au plus modeste d'entre nous, chacun trouve en vous le type de sa perfection, la lumière de sa vie.

Et vous êtes l'idéal de toute vertu, de toute action, comme de toute condition: l'idéal de la charité et de la justice, de l'humanité et de la magnanimité, de la prudence et de la force, de la douceur, de la pureté, de la modestie, du dévouement, de la mortification, du zèle; du silence et de la parole, de la prière et du travail, de la joie et de la souffrance; l'idée, en un mot de la vie et de la mort.

SAUVE

"Votre abonnement est-il échoué!"



M. LEBLANC COMPLIQUE LE TRAVAIL DE SA STANDARDISTE...



...et, en outre, IL RALENTIT L'EFFORT DE GUERRE

Comment se servir du téléphone au bureau, en temps de guerre

Aidez votre standardiste à accélérer le service en obtenant vos numéros vous-même, au lieu de lui demander de le faire pour vous.

Ne faites pas chercher vos numéros par la standardiste—ayez sous la main une liste des numéros que vous appelez fréquemment.

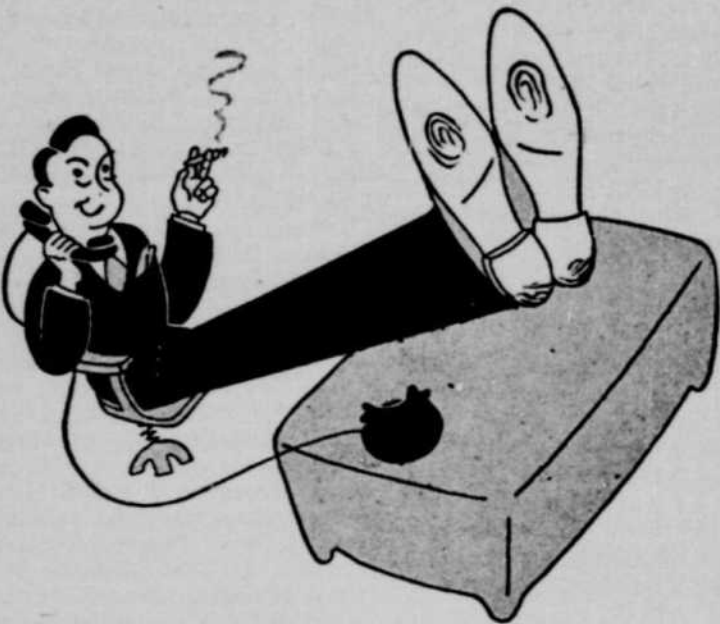
Il vous serait peut-être possible de vous faire donner vos appels directement au lieu de les faire passer par votre secrétaire.

Quand vous demandez une communication interurbaine, restez près de l'appareil afin de pouvoir faire votre appel dès que la communication sera établie.

SOULIERS A REPARER?

NE VOUS EN FAITES PAS!!

Appelez 544



Rien d'impossible chez...

Irenée LETENDRE 85 SAINT-PAUL SAINT-JEAN

CORDONNIER

LIVRAISON GRATUITE

Mais quand donc finira-t-il ses appels! Il ne sait donc pas que le temps est précieux aujourd'hui, que les lignes téléphoniques sont encombrées par les appels de guerre?...

L'époque est passée où l'on pouvait perdre son temps au téléphone; le travail imposé par la guerre ne peut pas attendre.

Vous pouvez aider à accélérer les communications de guerre en ne vous servant de votre téléphone qu'à bon escient. Avant de téléphoner, demandez-vous toujours: "Est-il nécessaire que je fasse cet appel?" Si oui, tâchez donc d'être bref!

En service



demandez des aides aux morts

Le gérant,

Achetez des timbres et certificats d'épargne de guerre régulièrement.

J.-E. BERNARD

La Coopérative Fédérée

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés :—

BEURRE

La tenue de ce marché s'est affirmée irrégulière et nous avons à signaler une autre baisse des prix.

Selon l'Office National de la Statistique, les "stocks" de beurre de beurrerie en entrepôt au Canada, se totalisaient le 1er mai 1943, à 11,337,644 livres, comparativement à 6,574,732 livres à la date correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de 4,762,912 livres sur 1942.

En avril 1943, la production canadienne s'est établie à 22,870,286 livres, soit 5,983,974 livres de plus qu'en avril 1942.

Lundi matin, les prix du beurre No 1 pasteurisé, au gros, variaient de 32½c à 32¾c la livre.

FROMAGE

Les arrivages sont modérés. La demande est active et les prix sont fermes.

La Coopérative Fédérée de Québec

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec.

PORCS

Prix de base des carcasses de porcs classés B1 ou B3 pesant 135 à 185 livres: offre . . . 16.85c
Porcs de même classe payés sur le poids vif: offre . . . 13c

Truies . . . 11.50c - 12c
Abattues . . . 14.75c - 15c
Verrats châtrés . . . 8c - 9c
Abattus . . . 10c - 11c

RABAIS :
B2 (130-134 lbs) . . . 0.50
C1 et C2 (130-175 lbs) . . . 1.00
C3 (175-185 lbs) . . . 2.00
D1 et D2 (130-175 lbs) . . . 1.50
D3 (176-185 lbs) . . . 2.50

Porcs pesant moins de 130 lbs, abattus . . . \$2.50 ou plus
Lourds (186-205 lbs, par tête \$3.00
Extra lourds (206 lbs et plus, \$2 le cent

VEAUX DE LAIT

Choix . . . 14.50—15.00
Bon . . . 14.00—14.25
Moyen . . . 13.00—13.50
Commun . . . 10.00—11.00
D'herbe . . . 8.00—9.00

BOUVILLONS

Choix . . . 12.25—12.50
Bon . . . 11.50—12.00
Moyen . . . 10.50—11.00
Commun . . . 8.00—9.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS

50 lbs et plus, chacun . . . \$10 à \$11

MOUTONS

Bon . . . 9.50—10.00
Commun . . . 6.00—8.00

TAURES

Choix —
(Type à boucherie) . . . 11.50—12.00
Bonne . . . 10.50—11.25
Moyenne . . . 9.00—10.25
Commune . . . 7.50—8.50

VACHES

Choix —
(Type à boucherie) . . . 9.75—10.00
Bonne . . . 9.00—9.50
Moyenne . . . 7.50—8.25
Commune . . . 7.00—7.50
Très Com. . . 5.00—6.00

TAUREAUX

Choix —
(Type à boucherie) . . . 10.00—10.50
Bon . . . 9.50—10.00
Moyen . . . 8.50—9.00
Commun . . . 7.00—8.00

POULETS VIVANTS "A ROTIR"

ROUGES et BLANCS
A—6 lbs. et plus . . . 34½c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs. . . 32½c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs. . . 31½c

POULETS VIVANTS "A ROTIR"

GRIS
A—6 lbs. et plus . . . 35¾c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs. . . 34¾c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs. . . 32¾c

POULETS VIVANTS "à griller"

GRIS
A—2¼ lbs. jusqu'à 2½ lbs. . . 34½c
B—1¾ lb. jusqu'à 2 lbs. . . 32½c
C—Pas moins de 1½ lb. . . 30½c

POULETS VIVANTS "à griller"

ROUGES et BLANCS
A—2¼ lbs. jusqu'à 2½ lbs. . . 33½c
B—1¾ lb. jusqu'à 2 lbs. . . 31½c
C—Pas moins de 1½ lb. . . 29½c

POULES VIVANTES

Toutes races, sauf "Leghorn"

A—5 lbs. et plus . . . 34½c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs. . . 33c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs. . . 32c

POULES VIVANTES

RACE "LEGHORN"
A—4 lbs. jusqu'à 5 lbs. . . 30¼c
B—3½ lbs. jusqu'à 4 lbs. . . 28¼c
C—3 lbs. jusqu'à 3½ lbs. . . 26¼c

COQS VIVANTS . . . 25c

(Suite à la page 9)

OTTAWA, 22 MAI, 1943

LE RATIONNEMENT DE LA VIANDE

ENTRE EN VIGUEUR LE 27 MAI

A compter du 26 mai à minuit, un consommateur ne peut légalement acheter des viandes rationnées et personne ne peut vendre des viandes rationnées à un consommateur sauf sur remise de coupons valables de rationnement.

QUELLES SONT LES VIANDES RATIONNÉES?

Le bœuf, le veau, le porc, le mouton et l'agneau.

QUELLES SONT LES VIANDES QUI NE SONT PAS RATIONNÉES?

La volaille et le poisson ne sont pas rationnés. Les viandes "de choix" telles que le cœur, la langue, le foie, les rognons, le cerveau et le ris de veau ou d'agneau ainsi que les saucisses cuites telles que les saucisses wiener et le saucisson de Bologne ne sont pas rationnés. Les morceaux de viande contenant 50% ou plus d'os tels que les bouts de côtes, les queues de bœuf et les pattes de cochon ne sont pas rationnés.

QUELLE QUANTITÉ DE VIANDE RATIONNÉE AI-JE DROIT D'ACHETER?

Une moyenne de 2 livres par personne par semaine. Vous obtenez moins de viande qui ne contient pas d'os et plus de viande qui contient beaucoup d'os. Voir le tableau des valeurs de coupons ci-dessous.

QUELS COUPONS DOIS-JE UTILISER EN ACHETANT DE LA VIANDE?

Les coupons bruns supplémentaires "A" de votre carnet de rationnement no 2 que vous utilisez actuellement pour acheter le thé, le café, le sucre et le beurre.

COMBIEN DE FOIS PUIS-JE ACHETER DE LA VIANDE?

Deux coupons deviennent valables chaque jeudi. Les deux premiers coupons no 1 deviennent valables le 27 mai. Chaque coupon vous donne droit à la moitié de la ration d'une semaine. Voir le tableau ci-dessous.

POUR COMBIEN DE TEMPS LES COUPONS SONT-ILS VALABLES?

Les coupons qui deviennent valables avant le 15 du mois sont bons jusqu'à la fin de ce mois. Les coupons valables, le ou après le 15 du mois, sont bons jusqu'à la fin du mois suivant.

SUIS-JE TENU D'UTILISER LES DEUX COUPONS À LA FOIS OU AU MEME MAGASIN?

Non. Vous pouvez utiliser un coupon en tout temps durant la période qu'il est valable et dans le magasin de votre choix.

PUIS-JE ACHETER UNE SEULE ESPÈCE DE VIANDE RATIONNÉE AVEC UN COUPON?

Non. Vous pouvez acheter n'importe quelle viande rationnée que vous pouvez obtenir et autant d'espèces de viande que vous voulez pourvu que la quantité ne dépasse pas la valeur du coupon.

VALEUR DES COUPONS DE VIANDE

CATÉGORIE A - ½ LB PAR COUPON

VIANDES FUMÉES

Bacon (dos) (tranché et sans couenne)
Bacon (flanc) (tranché et sans couenne)
Bacon (flanc) (tranché avec couenne)

PORC - SALÉ

Dos désossé
(tranché, non fumé ni cuit)

VIANDES CUITES

Gros bout d'épaule (désossé)
Jambon (désossé)
Tous les morceaux non cuits de la Catégorie "B" quand ils sont cuits.

CATÉGORIE B - ¼ LB PAR COUPON

BOEUF - FRAIS ou SALÉ

Rôti ou bifteck de paleron (désossé)
Bifteck de flanc (désossé)
Viande du jarret de derrière (désossé)
Bifteck Minute et en cubes (désossé)
Cou (désossé)
Côte roulée (désossée)
Bifteck ou rôti de ronde (avec os)
Pointe de surlonge (désossée)
Bœuf à ragoût (désossée)
Filet

AGNEAU ou MOUTON - FRAIS

Quartier du devant (désossé)
Côtelettes et filets (avec os)
Devant, roulé dans la coiffe (désossé)
Cuisseau, roulé dans la coiffe (désossé)
Ronde (avec os)
Veau à ragoût (désossé)
Filet

PORC - FRAIS

Dos (désossé)
Flanc (désossé)
Gros bout d'épaule (avec os)
Jambon (désossé)
Jambon, morceau du centre (avec os)
Epaule genre pique-nique (désossée)
Epaule genre pique-nique sans couenne (désossée)
Filet
PORC - SALÉ
(non fumé ni cuit)
Dos (désossé)
Flanc (désossé)
Gros bout d'épaule roulé et attaché (cottage) (désossé)
Jambon gros bout roulé et attaché (désossé)
Jambon, tranches du centre (avec os)
Porc roulé (désossé)
Epaule roulée (désossée)

PORC - FUMÉ

Bacon-dos (au morceau, désossé)
Jambon gros bout d'épaule roulé genre "cottage" (désossé)
Jambon, bout de jarret enlevé (avec os)
Jambon, couenne enlevée (désossé)
Jambon, gros bout d'épaule genre pique-nique (désossé)
Bacon de flanc (au morceau)

VIANDES CUITES

Tous les morceaux non cuits de la catégorie "C", quand ils sont cuits

CATÉGORIE C - 1 LB PAR COUPON

BOEUF - FRAIS ou SALÉ

Pointe de poitrine (désossée)
Flanc (désossé)
Viande du jarret du devant (désossé)
Jarret du devant (morceau du centre avec os)
Bifteck à la Hambourg
Milieu de poitrine (désossé)
Bifteck ou rôti Porterhouse (avec os)
Rôti ou bifteck de côtes (avec os)
Croupe (ronde et carrée, avec os)
Bifteck ou rôti de surlonge (avec os)
Rôti de haut de côte (avec os)
Bifteck ou rôti T-bone (avec os)
Bifteck ou rôti d'aloyau (avec os)

AGNEAU ou MOUTON - FRAIS

Côtelettes de filet, centre (avec os)
Longe, flanc, rognons et suif enlevés (avec os)
Petits pâtés faits de cous et flancs (désossés)
VEAU - FRAIS
Palette (avec os, cou, épaule et jarret enlevés)
Côtelettes de filet (centre, avec os)
Petits pâtés faits de jarrets, cous, flancs (désossés)
Rôti d'épaule (avec petit os)
Croupe (avec os)
Surlonge, rôti ou côtelette (avec os)

PORC - FRAIS

Porc de flanc (avec os)
Jambon, gros bout d'épaule (avec os)
Jambon, bout du jarret (avec os)
Jambon paré (avec os)
Longe, côtelettes du centre (avec os)
Longe, morceaux du centre (avec os)
Longe, morceaux des bouts (avec os)
Longe en entier (avec os)
Epaule, genre pique-nique, jarret laissé ou enlevé (avec os)

PORC - SALÉ

Jambon, gros bout d'épaule (avec os)
Jambon, bout du jarret (avec os)
Jambon entier (avec os)
Epaule, genre pique-nique, jarret laissé ou enlevé (avec os)

PORC - FUMÉ

Jambon, bout du jarret (avec os)
Jambon entier (avec os)
Epaule, genre pique-nique, jarret laissé ou enlevé (avec os)

VIANDES - CUITES

Tous les morceaux non cuits de la Catégorie "D", quand ils sont cuits

CATÉGORIE D - 1 ¼ LB PAR COUPON

BOEUF - FRAIS ou SALÉ

Rôti de palette (avec os)
Pointe de poitrine (avec os)
Rôti de paleron (avec os)
Jarret du devant (en entier ou le haut du jarret, avec os)
Cou (avec os)
Milieu de poitrine (avec os)
Rôti d'épaule, petit os (avec os)
Saucisse fraîche
Bas de côtes à braiser (avec os)

AGNEAU ou MOUTON - FRAIS

Flanc (avec os)
Devant (avec os)
Derrière (avec os)
Gigot (avec os)
Filet (avec flanc et os)
Rack (avec os)
Côtelettes (Rib Chops) (avec os)

VEAU - FRAIS

Poitrine (avec os)
Flanc (avec os)
Jarret du devant (avec os)
Jarret de derrière (avec os)
Cuisseau (partie du jarret, avec os)
Cuisseau entier (avec os)
Longe (avec flanc et os)
Cou (avec os)
Côtelettes (Rib Chops) (avec os)
Rack (avec os)

PORC - FRAIS

Jarret (avec os)
Saucisse fraîche

PORC - SALÉ

Jarret (avec os)
Mess (avec os)
Longes brutes en morceaux (avec os)

PORC - FUMÉ

Jarret (avec os)

LE RATIONNEMENT DE LA VIANDE ET LES CULTIVATEURS

Les cultivateurs conservent le droit d'abattre leurs bestiaux pour en consommer la viande mais à la fin de chaque mois ils devront remettre au Bureau local du rationnement un coupon par deux livres de viande consommée et provenant de leurs fermes. En aucun cas les cultivateurs ne sont tenus de remettre plus de la moitié des coupons valides chaque mois pour la viande provenant d'animaux abattus sur leurs fermes.

L'autre moitié des coupons de rationnement peut être employée par les cultivateurs pour leurs achats habituels de viande, selon les valeurs de coupons mentionnées dans le tableau ci-haut.

Les cultivateurs qui font boucherie peuvent fournir de la viande à d'autres cultivateurs pour leur consommation personnelle. Les "Coopératives d'abattage" locales sont aussi permises. Les cultivateurs qui vendent de la viande à d'autres cultivateurs ou à des "Coopératives d'abattage" devront exiger des coupons de rationnement au taux de 1 coupon par deux livres de viande, poids brut. Vous pouvez vous procurer des enveloppes adressées et affranchies pour envoyer vos coupons à votre Bureau local du rationnement.

VIANDE DE CONSOMMATION EN ENTREPÔT

Jusqu'au 30 juin, tous les consommateurs, y compris les cultivateurs, qui gardent de la viande en entrepôt, devront produire une déclaration écrite au plus proche bureau du Service du rationnement, mentionnant toute quantité de viande rationnée qu'ils gardent en entrepôt et dont le poids excède 8 livres par personne vivant sous leur toit. Les déclarations doivent être accompagnées de coupons provenant du Carnet de rationnement du propriétaire de cette viande et des carnets des autres membres de sa famille, équivalant à la quantité de viande déclarée en entrepôt, au taux de 1 coupon par deux livres de viande de n'importe quelle catégorie mentionnée ci-haut.

Celui qui garde de la viande en entrepôt n'est pas tenu de remettre plus de 50% de ses propres coupons de viande et ceux de sa famille. Les personnes qui gardent de la viande en entrepôt ont le droit de conserver pour leurs achats au détail un coupon de chaque paire portant des numéros identiques.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

AVIS AUX COMMERÇANTS DE VIANDE

A partir du 27 mai prochain, les détaillants de viande devront exiger des coupons pour toute viande rationnée qu'ils vendront. Ils n'auront pas besoin de remettre des coupons à leurs fournisseurs pour la viande qu'ils achèteront avant le 10 juin. Ils pourront ainsi se constituer un stock adéquat. Un bulletin spécial donnant des détails complets sur le rationnement de la viande sera envoyé incessamment à tous les marchands de viandes.

A LA...

FERRONNERIE STANLEY FOISY ENR'G

vous avez le plus pour votre argent.

Articles de plomberie; en pyrex; accessoires
électriques; machines agricoles et
pièces de rechange.Distributeur de la
PEINTURE "RAMSAY"
Gros et Détail

163 Champlain — Saint-Jean — Tél. 811

Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre

"M. J. A. Lymburner, représentant local de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, 166 rue Saint-Jacques, Saint-Jean, Qué., nous envoie le communiqué suivant :

Les contenants en verre pour le tabac

L'administrateur du tabac, à la Commission des Prix et du Commerce, a annoncé aujourd'hui que le tabac et les produits du tabac ne sauraient être emballés, à l'avenir, dans des contenants en verre. Ce nouveau règlement de la Commission des Prix est dans la ligne de conduite que s'est établie la Commission des Prix et du Commerce, de standardiser l'emballage du tabac.

Nouvelles exemptions

On a exempté de tomber sous le coup de l'ordonnance 192 de la Commission, douze nouveaux articles qui s'ajouteront aux cinq déjà exemptés. Ce sont: les meules à faucille; les incubateurs, 150 oeufs au moins; les leviers de pompe, les pompes de puits à bois, les pompes pour barils et citernes, les barattes, les contrôleurs de clôture électrique, les semoirs, cultivateurs et désherbeurs à maïs; les fourches à foin, courroies et agencements.

Nomination de M. Willard-N. Winnett

La Commission des Prix et du Commerce annonce la nomination de M. Willard-N. Winnett, gérant-directeur de la E. and S. Currie Ltd., de Toronto, au poste de sous-administrateur des vêtements pour hommes et garçons.

Lits et sommiers usagés en métal

Afin de stabiliser les prix des lits et des sommiers en métal qui ont varié considérablement à cause du manque de métal, la Commission des Prix et du Commerce vient d'émettre une nouvelle ordonnance fixant les prix maxima de ces marchandises. Émise par M. S. Godfrey, administrateur des marchandises usagées, elle fixe les prix maxima aux consommateurs et entre vendeurs.

Prix du veau

La Commission des Prix et du Commerce vient de rendre une autre ordonnance sur les prix maxima des carcasses, des côtés et des quartiers de veau. Le seul changement apporté au prix a trait aux Provinces maritimes où l'on permet une hausse de 2 cents la livre. Le nouveau décret détermine aussi les prix maxima du veau désossé.

Les mardis sans viande

Pour la deuxième fois, on ne servira pas de viande aujourd'hui dans les restaurants. A la Commission des Prix et du Commerce, on a rappelé que ce n'est pas la première

fois que la viande est ainsi rationnée. Au cours des années 1917 et 1918 on avait imposé des restrictions semblables aux Etats-Unis. Les importations de pommes de terre

Les autorités de l'administration des vivres à la Commission des Prix et du Commerce ont déclaré que, afin de faire face à la pénurie de pommes de terre, on suspendrait jusqu'au 30 juin la taxe de 10 pour 100 sur le change en temps de guerre.

Les pommes de terre de semence certifiées

En vertu d'une ordonnance de la Commission des Prix et du Commerce, il sera défendu de vendre des pommes de terre de semence, certifiées, pour d'autres fins que pour la semence. Cette ordonnance sera en vigueur à partir du jeudi 13 mai jusqu'au samedi 5 juin. On a choisi cette date de préférence à toute autre parce qu'elle est la date à laquelle se termine la semence des pommes de terre.

Ordonnance sur les produits en métal

On a annoncé à la Commission des Prix et du Commerce l'émission de deux ordonnances portant sur l'emploi du métal et sur les prix du métal de rebut. L'ordonnance A-722, émise par M. H.-H. Foreman, administrateur de l'acier travaillé et des métaux non-ferreux, défend l'emploi, sauf permis, des métaux autres que l'or et l'argent, pour la fabrication des enseignes lumineuses, des enseignes de rues, des enseignes commerciales, industrielles et autres. La seconde ordonnance (A-719), émise par M. G.-C. Bateman, administrateur des métaux non-ferreux (primaires), augmente les prix des scories de zinc de 85 cents les cent livres pour un certain nombre d'espèces de ce produit.

100.000.000 livres de sucre pour la mise en conserve

L'administration du rationnement déclare qu'il y aura cent millions de livres de sucre disponibles pour la mise en conserves. Cette quantité n'équivaut qu'à la moitié des provisions demandées à cette fin. En effet, l'administration du rationnement a reçu des demandes pour 209.995.368 livres de sucre pour la mise en conserves. Il va sans dire que les ménagères ne recevront pas tout le sucre qu'elles ont demandé.

Vêtements de flanellette

Pour répondre à la demande sans cesse croissante de flanellette pour la fabrication des vêtements de bébés et d'enfants, la Commission des Prix et du Commerce a émis une nouvelle ordonnance qui permettra la conservation de plus de 230.000 verges de flanellette pour des fins civiles absolument nécessaires. L'ordonnance, rédigée par M. J.-A. Klein, administrateur des vêtements

pour dames, jeunes filles et enfants, permet à ce dernier de diriger toute la production des vêtements de flanellette pour hommes et pour enfants.

Huiles et graisses

Désormais, les bouchers n'auront pas le temps de causer avec leurs clients; le surcroît d'ouvrage que leur occasionnera le rationnement de la viande ne leur permettra pas beaucoup de loisirs, d'autant plus que d'autres services de guerre prennent beaucoup de leur temps. En effet, on a recueilli plus de 7 millions de livres de graisse des 35 millions de livres qu'il faut récupérer cette année pour fabriquer de la glycérine. Une bonne partie de cette récupération a été faite par les bouchers.

Nomination de M. William-R. Ingram

La Commission des Prix et du Commerce annonce aujourd'hui la nomination de M. William-R. Ingram, au poste d'expert-adjoint à l'administration des vivres. Il s'occupera des problèmes qui ont rapport à la distribution de la viande. M. Ingram a une expérience de 40 ans dans ce commerce de la viande.

Quotes-parts des denrées rationnées

L'administration du rationnement précise que les quotes-parts seront émises pour deux mois plutôt que pour un mois, comme par le passé. La quote-part courante est celle des mois de mai et de juin et les formules d'autorisation (RB 108) peuvent être déposées à la banque n'importe quand entre le 1er mai et le 30 juin. On est même à discuter un plan dans le but d'établir les quotes-parts sur une base trimestrielle. De cette fa-

(Suite à la page 13)



Protégez-vous !

La gravure ici reproduite est la représentation d'une boîte de PILULES ROUGES. Lorsque vous en achetez voyez à ce que la boîte de PILULES qu'on vous vend soit une copie exacte de cette gravure; l'étiquette qui entoure la boîte est imprimée en rouge sur papier blanc et porte le nom de la Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée.

Les bonnes PILULES ROUGES ne sont jamais vendues de porte en porte, ni au cent: MEFIEZ-VOUS donc des colporteurs qui voudraient vous vendre ainsi des "pilules rouges".

La formule des PILULES ROUGES de la Cie Chimique FRANCO Américaine est aussi moderne que la science le permet pour le traitement des maux dus à la pauvreté de sang, soit: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos ou de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE). Pensez qu'il s'agit de votre santé et de votre argent lorsque vous achetez ce remède... soyez sur vos gardes!

Pilules Rouges par la poste: 50c la boîte ou 3. \$1.25.

Refusez énergiquement toute substitution

EXIGEZ LES VERITABLES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltee, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

VOTRE ABONNEMENT EST-IL PAYE?



• Ils sont devenus de "vieux serviteurs" avant le temps—autrefois, serviteurs empressés, mais maintenant mis au rancart à cause de quelque petit défaut.

Des raccords éraillés, des fiches brisées, des réglages défectueux, des pièces usées. Comme tout autre matériel, les appareils électriques ont besoin d'être revisés de temps à autre.

Portez-les au détaillant d'appareils électriques dans votre voisinage et faites-les réparer, ou y changer les pièces qu'on peut se procurer. Vous serez surpris de constater que ces appareils "trop vieux pour fonctionner" peuvent fournir encore des années de bon service!

"Appartenant à
ceux qu'elle sert"

REDDY DIT:

"L'Emprunt de la Victoire a été un succès—mais, continuez à acheter des timbres et des certificats d'épargne de guerre. Chaque 25 sous aide; chaque piastre est précieuse!"

LA PEAU DU BÉBÉ

La peau tendre du bébé est très sensible aux échauffements, aux irritations, à l'eczéma. Il est facile de maintenir la peau du bébé douce et saine en appliquant après le bain

L'Onguent du Dr. Chase

AU CLUB DE GOLF

Les fervents du golf se sont lancés à l'attaque de leur sport favori, samedi dernier, le 22 mai, à l'occasion de l'ouverture de la saison.

Profitant d'une température idéale, les "Golfers" de la région y allèrent. Et s'il faut en juger par l'enthousiasme du premier tournoi, l'intérêt sera grand au club de Golf de Saint-Jean, cette année.

Un tournoi des plus intéressants (Mixed two ball Foursome), avait été préparé pour les circonstances. Plusieurs se signalèrent durant l'exhibition. Certains joueurs causèrent une telle surprise qu'on eut dit que ceux-là avaient passé l'hiver en Floride, à pratiquer le sport national des Ecossais.

M. Erwing McCabe, président du

club, de concert avec Madame Germain Poulin, remportèrent les honneurs du tournoi en jouant 48 pour neuf trous.

Le nouveau capitaine Gaston Poutre, prie tous les joueurs de bien noter cet avis:

"A l'avenir, tous les joueurs, après une partie, sont priés d'apporter au club, à M. Emile DeRépentigny, leur carte contenant leur pointage (Score Card).

Chaque joueur devra remettre au moins deux cartes (Score Card) de 18 trous, afin que le capitaine puisse établir la moyenne de chaque membre.

Afin que chaque joueur de golf soit au courant des différents tournois qui se joueront cette année, nous sommes heureux de publier le programme de la saison 1943. 29 Mai—"Sweepstake" (handicap) 5 juin—"Tournoi Tombstone". (Suite à la page 18)

LA BRIQUETERIE SAINT-LAURENT

LIMITEE

835, Edifice Dominion Square, 1010 Ste-Catherine Ouest, MONT-
REAL: Téléphone: Harbour 4904 Briqueterie, LAPRAIRIE P.O.
MAURICE TRAHAN, Agent local, Saint-Jean.

Cartes Professionnelles

Dr C. N. Arpin

MEDECIN-CHIRURGIEN

214 Longueuil - Tél. 2032

Heures de bureau: 2 h. à 4 h. p. m.

7 h. à 8 h. p. m.

Dr Jean Beaudin

Médecin - Chirurgien

NAPIERVILLE - TEL. 33

Bureau: 9.30 à 11 a.m.

7.00 à 8 p.m.

J. E. A. Benoit

Architecte-Expert

36 années de pratique

Mesureur, Evalueur, Plans, préparations de soumissions pour construction.

110 CHAMPLAIN - TEL: 2969

Dr Fernand Ethier

ex-interne de l'Hôtel-Dieu

Heures de bureau: 2 à 4 p. m.

7 à 9 p. m.

114 - 1ère rue, Irberville - Tél: 3022

Armand E. Girard M. D.

MALADIES DES ENFANTS

Consultations:

2 à 4 P. M.

et sur rendez-vous

236 Longueuil, coin St-Charles
TEL. 2265 ST-JEAN, QUE.

DR LEBLANC
DENTISTE
BEDFORD, Que.

Dr Henri Laflamme

Ex-Interne de l'Hôpital Notre-Dame

et de l'Hôtel-Dieu

86 - 1ère RUE, IBERVILLE

TEL: 3633 Rés. d'été: 2241

Heures de bureau: 7 à 9 p. m.

Le mardi excepté

Dr Roméo Marcoux

Ex-Interne de

l'Hôpital La Miséricorde

96 Saint-Charles - Saint-Jean

Heures de Consultation:

2 hres à 4 p. m.—7 hres à 9 p. m.

TEL: 2335

Dr Luc Mailloux

SPECIALISTE

Yeux, Nez, Gorge, Oreilles

Heures de bureau:

Mardi soir, de 7 à 9 heures

Samedi toute la journée

224 Longueuil, Tél: 2432, St-Jean

Dr Aimé Perrier

MEDECINE GENERALE

Ex-Elève du "New-York Post"

Graduate

Heures de bureau: 2 à 5 P. M.

7 à 9 P. M.

222 Longueuil - St-Jean - Tél: 2632

Dr Georges Phaneuf

Chirurgien, des hôpitaux de Paris

Bureau:

Tous les jours, excepté le jeudi

2 h. à 4 p. m.—7 h. à 8.30 p. m.

225-227 Jacques-Cartier - Tél: 2445

SAINT-JEAN

Dr Jean-Paul Sénécal

MEDECINE GENERALE

Ex-Interne de l'Hôtel-Dieu

35 SAINT-JACQUES - Tél: 700

Heures de bureau: 4 à 5 h. p. m.

7 à 9 h. p. m.

Cartes d'Affaires

W. BERGERON

Contracteur Plâtrier

et Ciment

45 - 2ème Ave IBERVILLE

Tél: Résidence: 2495

Bureau: Clairval 1621

T. J. Davignon

Entrepreneur en Construction

DEMANDEZ NOS ESTIMES

100 Frontenac - St-Jean - Tél: 501

Goyette & Bisailon

Salomon Goyette, Prop.

Manufacturiers de Monuments

LETTRAGE AU CIMETIERE

34 rue Missisquoi - IBERVILLE

TEL: 2426

"REPARATIONS"

Machines à coudre, machines

à laver de tout genre.

S'adresser à:

M. G. H. GOUIN

Tél. 2591 89 rue Collin

Antoine Messier

Réparations de bicyclettes, carrosses,

voitures d'enfants, fer électrique,

grille-pain. Achète et vend bicyclettes

et parties usagées de toutes sortes.

Meilleur service possible.

227 St-Jacques, St-Jean, Tél: 2925

J. A. Pelletier

Entrepreneur-Peintre

Tapisser et Imitateur

100 COLLIN - TEL: 2656

Mlle M.-A. Patenaude

FLEURISTE

Fleurs pour toutes occasions

Ouvrage artistique, Travail d'expert

Livraison rapide - Prix attractifs

226 Richelieu - Saint-Jean

TEL: Le jour: 936

André Trahan

AGENT

Champlain Oil products, Ltd

Huile à chauffage.

Huile à moteur, Gazoline

Tél: 893

178, Mercier Saint-Jean, Qué.

CEDULE...

(Suite de la page 3)

14 Repair Depot

vs A. O. S. Airport

Chatelaine

vs Armée, Casernes

15 Repair Depot vs Salon, C.S.

17 A. O. S. vs Chatelaine, C.S.

Salon vs Armée, Casernes

21 Chatelaine

vs Repair Depot, Airport

Armée vs A. O. S., C. S.

22 Chatelaine vs Salon, C.S.

24 Repair Depot

vs Armée, Casernes

Salon vs A. O. S., Airport

28 A. O. S.

vs Repair Depot, Airport

Armée vs Chatelaine, C.S.

29 Selon vs Repair Depot, C.S.

Jul. 1 Chatelaine

vs A. O. S., Airport

Armée vs Salon, C.S.

5—Repair Depot

vs Chatelaine, C.S.

A.O.S. vs Armée, Casernes

6 Salon vs Chatelaine, C. S.

8 Armée

vs Repair Depot, Casernes

A. O. S. vs Salon, C.S.

12 Repair Depot

vs A. O. S., Airport

Chatelaine

vs Armée, Casernes

13 Repair Depot vs Salon, C.S.

15 A. O. S. vs Chatelaine, C.S.

Salon vs Armée, Casernes

19 Chatelaine

vs Repair Depot, C. S.

Armée vs A. O. S. Airport

20 Chatelaine vs Salon, C.S.

22 Repair Depot

vs Armée, C. S.

Salon vs A. O. S., Airport

26 A. O. S.

vs Repair Depot, Airport

Armée vs Chatelaine, C. S.

27 Salon

vs Repair Depot, Airport

Chatelaine

vs A. O. S., Airport

29 Chatelaine

vs A. O. S., Airport

Armée vs Salon, C.S.

3 Repair Depot

vs Chatelaine, C.S.

5A. O. S. vs Armée, Casernes

La Coopérative Fédérée

(Suite de la page 7)

LAPINS VIVANTS

5 lbs. et plus 24c

OEUFS

A—(Gros) 34½c

A—(Moyen) 32½c

B— 30½c

A—(Poulettes) 30½c

C— 28c

POULETS ABATTUS

"Engraisés au lait"

Spécial — 6 lbs. et plus 37c

A—6 lbs. et plus 36c

A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 35c

B—6 lbs. et plus 33c

B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 32c

B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 31c

POULETS ABATTUS

"Sélectionnés"

Spécial — 6 lbs. et plus 35c

A—6 lbs. et plus 34c

A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 33c

B—6 lbs. et plus 32c

B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 31c

B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 30c

C—6 lbs. et plus 29c

C—5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 28c

C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 27c

C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 26c

POULES ABATTUES

A—5 lbs. et plus 30c

A—4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 29c

A—3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 28c

B—5 lbs. et plus 27c

B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 26c

B—3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 25c

C—5 lbs. et plus 24c

C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 23c

C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 22c

JEUNES DINDES ABATTUES

A— 39c

B— 37c

C— 34c

OIES ABATTUES

A— 24½c

B— 22½c

C— 17½c

VEAUX ABATTUS

(Engraisés au lait)

Bons 18c

Moyens 17c

Communs 16c

BEURRE FRAIS

No. 1 pasteurisé 32½c

No. 2 31½c

No. 3 30½c

FROMAGE

BLANC COLORE

No 1 20½c — No 1 20c

No 2 19½c — No 2 19½c

No 3 19½c — No 3 19c

F. A. B. Montréal

Pour votre Santé, buvez le . . .

"LAIT SPECIAL"

De la ferme "Ile Ste-Thérèse", produit dans les conditions les plus sanitaires connues aujourd'hui. Ce lait est spécialement recommandé pour les bébés et personnes malades.

Les personnes désireuses de se procurer ce fameux LAIT SPECIAL, pourront donner leur nom, à

193 RICHELIEU, ST-JEAN, TEL. 2439

Troupeau Ayrshire spécialement sélectionné de la

Ferme Ile Ste-Thérèse

M. A. FONTAINE, Prop.

Pour vous en convaincre, essayez-le aujourd'hui

Bureau: 197 rue St-Jacques Rés.: 211 Mercier
Tél. 2294 Tél. 2294

Nouvelles de la Campagne

SAINT-BLAISE

M. et Mme Alex. Loranger et Mlle Bergeron, de Montréal, en visite ces jours derniers, chez M. et Mme Henri Boissonnault.

—M. et Mme Bernard Viens, de Montréal, chez M. J. Charest, dimanche dernier.

—M. et Mme Jacques Lorrain ont visité M. et Mme Lorenzo Soucy, récemment.

—Dimanche dernier, les membres de notre chorale, accompagnés de leur épouse, ou amie, prenaient part à un joyeux parti de sucre chez M. Elphège Landry. Tous s'amusaient avec entrain et trouvaient trop courtes, ces heures de joyeuse réunion.

—Dimanche dernier, M. et Mme Paul Mongeau avaient le plaisir de recevoir à dîner, M. et Mme Emile Mongeau et leurs enfants, Thérèse, Cécile et Bernard; M. et Mme Hector Thibodeau et leur fillelette Huguette; Mlle Aldina Thibodeau, de St-Valentin; M. et Mme Francis St-Vincent et leur fille Yolande, de Montréal et aussi d'autres parents.

ILE-AUX-NOIX

Mme Siméon Duclos, M. et Mme Alfred Dufresne, de Granby, étaient les hôtes de M. et Mme William Duclos, dimanche dernier.

—Mme Sinaï Perrier, de Saint-Blaise; M. Aimé Perrier, Mlle Yvonne Fontaine, de Montréal, visitaient MM. et Mmes Joseph et Paul Clément, dimanche.

—René Langlois, du Collège de Granby, est arrivé en vacances chez ses parents, M. et Mme Edmond Langlois.

—M. et Mme Léandre Lussier et leur fillelette Thérèse, de St-Jacques, visitaient Mme Arthur Ethier dimanche.

LACOLLE

Dimanche soir dernier, Mlle Hélène Duquette était l'objet d'une touchante manifestation d'amitié de la part de ses parents et amis, à l'occasion de son 18ième anniversaire de naissance. Une magnifique bourse, des roses et plusieurs cadeaux en souvenir, lui furent présentés par la petite Thérèse Duquette, sœur de l'héroïne. Étaient présents, M. et Mme Adélaïde Martin, M. et Mme Arthur Martin, M. et Mme Narcisse Martin, MM. et Mmes Albert et Henri Martin, Alcide Ethier et leurs enfants, Mlle Marie Martin, Mme Arthur Cognac, Mlle Antoinette Bisailon, inst., Laura Bédard, Thérèse Granger, Rollande Prud'homme, Albert Granger et Albert Duquette et autres.

A minuit, un succulent réveillon fut dégusté avec appétit. Ce n'est qu'aux petites heures que tous se séparèrent en remerciant la famille de leur bonne hospitalité.

—Mme Hermas Perrier et son neveu, M. Paul Murphy, de Lachine, visitaient sa fille, Mme Lionel Plante, dimanche dernier.

—M. et Mme René Meunier et leurs enfants, Jeannine et Normand, Mlle Cécile et Léonie Langlois, de Saint-Jean, visitaient MM. et Mmes Paul et Henri Martin, dimanche dernier.

—Mme Oscar Girard passe une huitaine chez sa fille, Mme Albert Lucier, de Montréal.

—M. et Mme Emile Masson (Jacqueline Gamache) sont les heureux parents d'une fille, portée sur les fonts baptismaux par M. Willy Dion et Mme Napoléon Gamache, de l'île-aux-Noix, grand-mère de l'enfant. Nos félicitations.

—M. et Mme François Grenon, née Marie-Rose Gorden ont enrichi leur foyer par la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Gisèle-Huguette. Parrain et marraine, M. et Mme J. Pinsonnault (Aurore Gorden), oncle et tante du bébé. Nos félicitations.

Lisez "LE CANADA-FRANÇAIS", le seul hebdomadaire vous donnant les nouvelles de toute la région.

SAINT-LUC

M. et Mme René Mailloux se sont portés acquéreurs de la propriété de M. Hercule Page, de Laprairie, récemment.

—M. Arsène Brillon, inspecteur d'école visitait nos différentes écoles la semaine dernière.

—MM. et Mmes Gilbert Pilon et Paul Marcell et leurs enfants étaient en promenade à St-Hyacinthe, chez M. et Mme Antonio Vermeersch, récemment.

—Mme Amédée Godin, de Montréal, visitait ses parents en fin de semaine.

—M. et Mme Victorin Moreau et leurs enfants, de Montréal, rendaient visite à chez M. Alphonse Marcell, dimanche dernier.

—Mme Alexandre Lamarre et ses enfants, de Montréal, ont passé la fin de semaine chez M. Raoul Lagüe et ses autres parents.

—M. Roger Laviguer ainsi que Mlle Rita et Suzanne Laviguer, de Montréal, étaient les hôtes de chez M. Edmond Brosseau, en fin de semaine.

—Mlle May et M. Alfred Dépelteau, de Montréal, étaient en promenade chez M. Onésiphore Dépelteau, dimanche dernier.

—Vendredi prochain, nous aurons une soirée de vœux animées, donnée au profit des œuvres du Séminaire. Venons passer une agréable soirée tout en faisant une bonne œuvre.

—M. et Mme Armand Baillargeon, née Alida Clément, ont le bonheur de faire part de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Brigitte-Françoise. Parrain, M. Philippe Baillargeon; marraine, Brigitte Marcell. Porteuse: Léonie Trudeau.

LAPRAIRIE

M. et Mme Elphège Drapeau sont les heureux parents d'un fils, baptisé Pierre-Elphège-Honorius. Parrain et marraine, M. et Mme Honorius Drapeau, de Lachine. Porteuse: Madeleine Sénécal, tante de l'enfant. Nos félicitations.

—Dimanche dernier, Mlle Simone Sénécal était de passage à Montréal.

—On annonce le mariage de Mlle Clara Godin, fille de M. et Mme Urgel Godin avec M. Roger Roy, fils de M. et Mme Oliva Roy. Nos meilleurs vœux de bonheur.

—La semaine dernière, est décédée Mme Joseph Beaudin, née Joséphine Sénécal, à l'âge de 82 ans; elle laisse pour pleurer sa perte: deux filles: Mme Gabriel Perron, de Laprairie; et Mme Henri Massé, de Saint-Jean; quatre fils: Philippe, Henri, Aimé et Ariste Beaudin. Nos sympathies.

MT ST-GREGOIRE

Hier (Mercredi), toute la paroisse était en liesse, à l'occasion de l'arrivée parmi nous, de S. E. Mgr Arthur Douville. Le Distingué Prélat est accompagné, dans la visite pastorale du R. P. Bissonnette, o. p. de Saint-Hyacinthe, du Rév. M. C. Cournoyer et de son secrétaire, l'abbé H. Mongeau. Monseigneur a administré la confirmation à plus de 60 enfants.

—Samedi dernier, M. Léonard Leblanc, de Ste-Anne de Sabrevois, conduisait à l'autel, en notre paroisse, Mlle Rachel Goyette, fille de M. Henri Goyette, décédé et de Mme Goyette. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé Guertin. La jeune épouse était au bras de son frère, M. Joseph Goyette. Elle portait une toilette blanche avec livre d'heure, et reçut les honneurs de la Congrégation des Enfants de Marie, dont elle était membre. M. Jos. Leblanc était le témoin de son fils.

La chorale des Enfants de Marie exécuta de jolis chants de circonstance, sous la direction de Mlle V. Desmarais; à l'orgue, était Mlle E. Quintin.

Après la cérémonie religieuse, une réception familiale fut donnée à la résidence de Mme Goyette, puis le soir, un magnifique banquet fut servi chez M. et Mme Jos. Le-

blanc, parents du jeune époux, où de nombreux cadeaux furent offerts au jeune couple.

—Le même jour, à 10 hrs, M. l'abbé Langelier bénissait le mariage de Mlle Madeleine Roger, fille de M. et Mme Nicolas Roger, avec M. Maurice Boucher, fils de M. et Mme Zéphir Boucher (Lucia Gamache).

La jeune épouse entra au bras de son père. Sa toilette était bleu azur, son bouquet était de roses thé. M. Zéphir Boucher était le témoin de son fils.

Durant la messe nuptiale, de magnifiques morceaux religieux furent rendus par M. J. Marie Smith, de St-Sébastien, ami des jeunes époux. A l'orgue était Mlle A. Quintin. Les nouveaux mariés reçurent des vœux et nombreux cadeaux.

—M. Gérard Bourassa, de Verdun, était dimanche, l'hôte de M. Roland et Paulin Fortier.

—M. le maître Eug. Bessette, chargé de recueillir les souscriptions pour le 4e Emprunt de la Victoire en notre localité, a vu avec plaisir l'objectif qui était de \$20,000.00 dépassé avec 150%. M. Bessette a recueilli \$30,200.00 en notre paroisse et désire remercier de tout cœur tous ceux et celles qui ont contribué au succès de ce 4ème Emprunt. Merci à tous.

—MM. et Mmes J. H. Fortier, de Montréal, et Jos. Larivière, de N.-D. de Stanbridge, étaient dimanche, chez M. et Mme Modeste Fortier et Mme O. Poulin.

—Mlle Rita Bessette, Georgette Poulin et Solange Monast suivaient, en fin de semaine, les exercices d'une retraite fermée à la Maison Ste-Bernadette, St-Jean.

—M. et Mme François Lagüe (Jeanne Beaudin), ont enrichi leur foyer d'une charmante fille, baptisée par M. le curé Guertin, sous les prénoms de Marie-Gilberte-Lisette. Parrain et marraine, M. et Mme René Lavallée, de St-Jean-Baptiste de Lasalle. Nos félicitations.

—En notre église, était récitée, dimanche, le chant des Anges sur les restes d'un bébé de 10 mois, enfant de M. et Mme Eugène Clouâtre (Delphine Rancourt), de St-Jean. L'inhumation se fit en notre cimetière.

—M. et Mme Chs. Gladu, leur mère, Mme Jos. Gladu, Mme L. Duval, Mlle Lucienne Gladu et le jeune Normand Lafamme, étaient dimanche à Québec, les hôtes du Sergent Alfred Gladu et de Mme Gladu. Leur randonnée dans la vieille capitale fut des plus agréables.

—Mlle Jeannine Hamel, Marie-Blanche Corbeil, MM. Georges Robert, Roger Lalande et M. J. A. Coupal, d'Henryville, étaient dimanche chez M. et Mme Georges Lalande en notre village.

—Mme Roger Lareau, de Knowlton, a passé quelques jours parmi nous, l'hôte de sa mère, Mme Joseph Savaria.

—Nous souhaitons rétablissement à Madame Ovilta Fournier, retenue au lit par la maladie.

STE-BRIGIDE

—Mlle Germaine Gamache, de Saint-Jean, était en fin de semaine chez M. et Mme Joseph Gamache.

—M. le chanoine Trudeau, de l'Évêché de Saint-Hyacinthe, était de passage au presbytère, visitant M. l'abbé Pierre Loiseleur, curé.

—Mlle Eugénie Boulais, de St-Jean, passait le dimanche chez ses parents, M. et Mme Pierre Boulais.

M. et Mme Louis Boulais assistaient, à Farnham, lundi, le 24 courant, aux funérailles de leur parente, Mme Roch Jetté, autrefois de notre localité.

—M. et Mme Bernard Boucher se rendaient à Mont St-Gregoire, samedi dernier, pour assister au mariage de M. Maurice Boucher à Mlle Madeleine Roger. Ils assistèrent aussi à la réception qui eut lieu chez M. et Mme Roger.

—Mme Joseph Gamache visitait, tout dernièrement, sa jeune fille, Fleurette, normalienne de Saint-Jean.

—MM. et Mmes Paul Boulais, Joseph Gamache, Alfrédina Larivière, MM. Pierre Boulais, Edéas Monty, Louis Larivière, étaient de passage à Farnham, dimanche der-

nier, à l'occasion du décès de Mme Roch Jetté.

—MM. Philias Berger, d'Iberville, Léo Berger, de Saint-Jean, étaient parmi nous, tout récemment.

—Mme Alcidas Raymond, Mlle Jeannine Raymond, Réjeanne Narbonne, de Saint-Jean, visitaient M. et Mme Armand Boucher, dans le cours de la semaine dernière.

—M. et Mme Dieudonné Délorme, de Sabrevois, passaient la journée de dimanche chez M. et Mme Joseph Soutière.

—MM. et Mmes Pierre Boulais, Joseph Bellavance, en visite à Dunham, dimanche dernier.

—M. et Mme Joseph Gagnon, étaient les hôtes, ces jours derniers de M. et Mme André Gagnon, de Montréal.

—M. et Mme Gustave Davignon, de Montréal, rendaient visite à M. et Mme Alexis Delage, tout récemment.

—M. et Mme Louis Boulais étaient les invités, dimanche dernier de M. et Mme Dephis Mailoux, de Sainte-Angèle.

—A l'occasion du décès de Mme Roch Jetté, de Farnham, nous offrons à M. Roch Jetté ainsi qu'à tous les membres de sa famille, qui pendant plusieurs années demeurèrent au milieu de nous, nos sympathies bien sincères.

—M. et Mme Louis-Adolphe Benjamin, militaire de Mégantic (née Georgette Tringue) sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Robert-Beitrand. Parrain: M. Floribert Tringue; marraine: Mme Floribert Tringue. Porteuse: Mlle Ella Tringue. Nos félicitations.

—M. et Mme Cléophas Grégoire et leurs enfants, de Napierville étaient de passage chez MM. et Mmes Léonidas Benjamin et Albias Messier, récemment.

—M. et Mme Mathias Côté de St-Césaire, sont arrivés demeurer chez M. et Mme Hercule Tringue, leurs petits-enfants; nous leur souhaitons bonne santé durant leurs vieux jours.

—M. Albias Messier est l'acquéreur, de la propriété de M. Edouard Brisson; nous lui souhaitons bon succès.

—M. et Mme Alphonse Lefebvre de Montréal, en promenade chez M. et Mme Louis-Xavier Brisson, dernièrement.

—M. Gilbert Bonneau a pris possession de la maison de M. Paul Fontaine, résidence dans le village; nos félicitations.

—M. Philodore Poulin nous ont quittés pour demeurer à St-Grégoire.

PHILIPSBURG

Dimanche, le 9 mai, fête des mères, le groupe des Jécistes du couvent sous la direction de Mlle C. Granger, chef jéciste, donna une très intéressante soirée dite de masse. M. le curé présida cette soirée de jeunes. Un joli programme avait été préparé et le tout fut rendu avec brio et de main de maître. La gloire de nos mamans fut exaltée à bon droit et le programme de musique et de chansons fut bien rendu. A la fin, M. le curé décora Mlle C. Granger de l'insigne du mérite du dévouement exercé au sein de la gent écolière en faveur du mouvement de l'Action Catholique: la J. E. C. F.

—Le 16, fut baptisée Marie-Georgette-Yvonne-France, enfant de M. François Boyer et de Maria Arès. Le parrain fut Donatien Arès et la marraine: Mme Deslauriers, oncle et grand-mère de l'enfant. Officiant, M. l'abbé A. Renaud, curé de St-Ignace de Stanbridge.

—Dimanche prochain, nous aurons la solennité des Quarante-Heures. Le Rév. P. A. Brossard, S. J., sera le prédicateur de circonstance. Le P. Brossard est le grand prédicateur du carême à l'église du Gesù à Montréal.

—Mlle J. Poissant est en promenade chez son oncle, M. le curé Poissant, de Kiamika, pour une quinzaine.

—M. le curé est allé prêter son concours aux Quarante-Heures à Saint-Armand. Il a officié à la messe de clôture.

—De passage au milieu de nous, ces jours derniers: M. A. Guérin, de Montréal, à l'hôtel Champlain, chez M. René, son beau-frère.

—Mme Bélisle, de Randolph, Vt. chez M. P. Poissant, son neveu.

—M. le Chanoine Trudeau, archidiacre, au presbytère, tout récemment.

—Le dimanche, 6 juin, Son Exc. Mgr Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, sera au milieu de nous, en visite pastorale.

BEDFORD

Va-et-vient

Mme Edmond Thibault, d'Abercorn, en visite pour quelques jours la semaine dernière.

—M. Georges Hébert et sa famille, de St-Jean, en visite chez son père, M. Jean-Baptiste Hébert, dimanche.

—Mlle Elmira Poirier et Marie-Anna Jarest, à Hull, lundi, où elles assistaient à la profession religieuse de leur cousine, Blanche Fortin, au couvent des Soeurs Servantes Jésus-Marie.

Naissance

—A M. et Mme Walter McNamara, est née une fille. Nos félicitations.

Sympathies

Nos sympathies à Mme Isidore Ménard, dans le deuil qui la frappe par la mort de sa sœur, Mme R. Jetté, de Farnham, décédée subitement, vendredi dernier.

Succès de la Soirée de l'Ass. Canado-Américaine

L'association Canado-Américaine considère comme un succès, la soirée artistique et patriotique du 20 mai dernier, qui a été donnée par le "Petit Septuor de la Bonne Chanson", composé de M. Arthur Blaquière et ses enfants. Ceux qui volontairement ou involontairement n'ont pas assisté à ce concert, ont manqué un excellent programme.

Maître Maurice Fortin a eu en quelques mots, nous rappeler le glorieux fait d'armes de 1660. Mlle Adrienne Gagné, Georgette Campbell, Jacqueline Martel et Suzanne Desranleau, ont vendu ensuite les roses de Dollard.

Ont répondu aux invitations du comité d'organisation: MM. les abbés Raoul Pélouquin, curé de Philipsburg; Adrien Dupuis, curé de Notre-Dame et membre de l'A.C. A. et Paul Chesney, vicaire de la paroisse, les Rév. Frères Maristes et les Rév. Soeurs de St-Joseph, ainsi que M. le maire Ernest Hébert.

Pour célébrer d'une façon religieuse la Fête de Dollard, la cour St-Damien, No 429, avait payé depuis plus d'un mois, une grande messe qui n'a pas été annoncée. C'était pour demander à la Sainte Vierge de donner à nos soldats canadiens-français la bravoure et l'héroïsme de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons.

SAINTE-ANGELE

Jeudi dernier, nous avions le bonheur d'accueillir parmi nous Son Excellence Mgr Douville, en visite pastorale. Après les cérémonies rituelles, il donna la confirmation à plus d'une trentaine d'enfants. Il fit ensuite une brève allocution et sut, par ses réconfortantes paroles, encourager, dans les heures d'angoisse que nous traversons. Le Rév. Père Bissonnette, de l'ordre des Dominicains, ainsi que M. l'abbé Cournoyer, et autres l'accompagnaient.

Mgr profita de l'occasion de son passage pour bénir l'école du rang "Fort Georges", reconstruite tout récemment.

—Lundi, le 24 mai, avait lieu le mariage de Mlle Carmen Gingras, à M. Roger Laforest, de Longueuil. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé Véronneau. A l'orgue, on remarquait quelques chanteurs de Montréal, qui rendirent avec beaucoup de succès, Pannis Angelicus, de C. Frank; Agnus Dei, de Bizet et Ave Maria, de Dubois. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

—En ce même jour était aussi célébré le mariage de Mlle Réjane Poirier à M. Réal Sansoucy. M. l'abbé Martel, de Marieville, officiait. Après la cérémonie, il y eut réception chez la mariée. Nos meilleurs souhaits leur sont acquis.

—Mlle Madeleine Boulais, qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de St-Jean, est en voie de convalescence. Nous lui souhaitons prompt rétablissement.

SUTTON

Les membres de notre chorale paroissiale, sous l'habile direction de leur directeur, M. Léo Breton, organisèrent une partie de cartes qui remporta certes, un véritable succès tant au point de vue récréatif que financier. Cette soirée avait été minutieusement préparée au profit de l'organisation des jeux pour les élèves de notre Externat Saint-André. Aussi fallait-il voir avec quel enthousiasme et quelle générosité notre population et villageoise et rurale avait tenu à appuyer par tous leurs moyens une oeuvre doublement méritoire et recommandable. Au-delà de cent cinquante personnes envahirent la magnifique salle de l'Hôtel de Ville et chacune y allait de toute sa bonne humeur et de sa jovialité.

La soirée débuta par le chant de notre hymne national "O Canada", magnifiquement rendu à quatre voix égales par nos chœurs adultes et notre chorale de soprani, habilement dirigés par notre Maître de chapelle, le Fr. Anicet. Le chef d'oeuvre de Calixa Lavallée fut suivi de l'exécution d'une chant plus gai et pimpant, "Patriot" à trois voix égales; en rappel, nos chanteurs exécutèrent le toujours populaire chant de nos ancêtres "Les cloches du hameau" à deux voix égales, harmonisation de l'abbé Gadbois; Mme F. Cusson était au piano d'accompagnement.

Le jeu de cinq-cent remplissait naturellement la majeure partie de la soirée et c'est ainsi que l'on vit près de quarante tables prises d'assaut par les fervents amateurs de ce jeu passionnant. Le travail du poinçonnage fut effectué par MM. Georges Lacasse, F. Cusson, A. Sévigny et Léo Breton. On joua six parties de cartes après quoi le programme musical rendit deux autres chansons de notre folklore national, "Les Montagnards" et "Le Petit Mousse", tirés de l'Album de la Bonne Chanson de l'abbé Gadbois. Une copieuse et substantielle collation fut servie par les membres de la chorale, après quoi on procéda à la distribution des nombreux et magnifique prix des cartes.

Le prix de présence, un dollar, don de M. et Mme Jos. L. Deslières, fut gagné par Paul-Emile Tétreault. Au cours de la soirée, on mit en raffle un magnifique service de verrerie, don de M. et Mme Henri Després; l'heureuse gagnante fut Mlle Flore Beauregard. Un cadeau de deux dollars artificieusement dissimulé en une boîte-surprise, fut mise à l'enchère et fut gagné par Gérard Coulombe; le montant était un don de Mme Max Gagné. Comme il était naturel que nos chœurs-soprani aient droit à leur part de chance, on fit tirer une superbe bouteille de lotion parmi nos jeunes musiciens, et le sort favorisa Marcel Ménard; c'était un don de M. Horace Desmarais.

Prix de cartes: Dames: Portemonnaie, don de M. et Mme Eugène Bonneville, gagné par Mme Rolande Bazinet; Boîte de 50 cigares, don de M. et Mme Robert Chateauvert, gagné par Mme Victor Lague, de Glen Sutton; Boîte de poudre de toilette, don de M. et Mme L. Laraway, gagnée par Mme C. Drouin; assiette "Pyrex" don de M. Lawrence Gilman, de Richford, Vt., gagnée par Mme Philippe Coulombe; paire de chaussettes, don de Louis Baker, gagnée par Mme Omer Gendron; épicerie, don de Lucien Ouimette, gagnées par Mme A. Leblanc; service de verrerie, don de M. et Mme Gaston Nollet, gagné par Mlle Gisèle Cardin; épicerie, don de M. et Mme Bernard Bazinet, gagnées par Mme Armand Laplante.

Prix pour hommes:

Cravate, don de M. et Mme C. L. Griggs, gagnée par Albert Maurice, d'Abercorn; plateau en verre incrusté, don de M. et Mme F. A. Olmstead, gagné par Michel Laplante; portemonnaie en cuir, don de Horace Desmarais, gagné par Georges Côté; portemonnaie en cuir, don de M. et Mme L. Laraway, gagné par Léo Lefebvre; boîte de cigares, don de M. et Mme Roy Grant, gagnée par Lucien Larose; nécessaire de toilette, don de M. et Mme Georges Lacasse, gagné par Alfred Ouimette; boîte de cigares, don de M. et Mme Eugène Bonneville, gagnée par Ange-Albert Bergeron.

Prix de la roue de fortune:

Magnifique cabaret, don de Mme Mabel Dufresne, gagné par Gérard Coulombe; boîte de poudre de toilette de luxe, don de M. et Mme Oscar Roussin, de Richford, Vt., gagnée par Gisèle Cardin; 3 doz. de petits pains de fantaisie, don de M. et Mme Jean-Marie Langelier, gagnés par Armand Lassonde; verres à vin, don de M. et Mme Gaston Nollet, gagnés par Mme F. Cusson; bouteille de lotion pour dames, don de Mlle Emérentienne et Thérèse Vachon, gagnée par Mme Léo Breton; plateau et sucrier en verre, don de M. et Mme R. Grant, gagnés par Roger Paul; boîte de cigares, don de J. E. Martel, de Richford, Vt., gagnée par Armand Mirault; épicerie, don de M. et Mme W. Gendron, gagnées par Gisèle Laplante; bonbonnière en argent plaqué, don de Mme R. J. Buckle, gagnée par Donald Cusson.

Les recettes de la soirée s'élevèrent à près de quatre-vingts dollars. Le personnel de notre Collège, et tout particulièrement le Directeur, le Rév. Fr. Benoit saisit l'occasion par l'entremise du journal pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont bien voulu se dévouer et se dépenser afin d'assurer le plein succès de cette soirée. Le Directeur des Jeux, le Fr. Marie-Antoine assure tous nos jeunes, que les argents seront employés à la grande cause récréative et éducative de ses pupilles.

CLARENCEVILLE

M. et Mme Omer Marchand annoncent le prochain mariage de leur fille, Cécile, avec M. Wilbrod Bédard, fils de M. et Mme Wilbrod Bédard. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église paroissiale, samedi, le 5 juin, à 9 heures. Après la cérémonie religieuse, le vin sera servi chez les parents de la mariée.

Comité féminin remanié

Le sous-comité féminin du Service des Consommateurs de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, à St-Jean, a été réorganisé récemment, lors d'une assemblée spéciale tenue sous la présidence conjointe de Mme René de la Durantaye, directrice adjointe du Service des Consommateurs à Ottawa et de Mme Tancred Jodoin, présidente du comité consultatif régional féminin du même service, à Montréal. M. J. A. Lymburner, représentant local des Prix et Approvisionnements à la Commission des prix et du commerce, assistait à la réunion.

Le nouveau sous-comité est formé comme suit: Mme S. Poulin, présidente; Mme V. Longtin et Mlle A. Brosseau, vice-présidentes; Mlle Gertrude Chrétien et Mme I. Côté, secrétaires; Mmes Louis Régnier, J.-C. Davignon, Elorie Choput, J. F. St-Cyr, Jacques Cartier, Lionel Lupien, Roy Wilson, Georges Rhéaume, B. Milot, Mlle Jeanne Mayrand, Joséphine Godin, Claire Poulin et Gertrude Chassé, conseillères. Mme Hector Moreau a été nommée membre correspondant.

Au cours de cette assemblée, les dames ont posé différentes questions et ont reçu des réponses satisfaisantes.

Le 1er mardi de chaque mois, il y aura assemblée du Comité à leur bureau respectif, à la Centrale Catholique, à 8 heures moins le quart.

Gertrude Chrétien, Sec.

Améliorons les pâturages pour en tirer plus d'herbages

La production de viande, de lait, de laine, et d'autres produits animaux, dépend surtout de la quantité d'herbe de bonne qualité que les animaux peuvent trouver dans les pâturages. Il est essentiel que cette herbe soit agréable au goût, nourrissante, productive et que les pâturages dans l'Est et l'Ouest du Canada n'ont qu'une capacité alimentaire relativement faible mais que l'on pourrait grandement améliorer par un bon entretien et l'apport de bons engrais. Ce relèvement de la capacité alimentaire des pâturages canadiens prend une importance toute spéciale en cette quatrième année de guerre.

Les recherches entreprises sur la production économique d'herbe de

pâturage de bonne qualité ont fait ressortir l'utilité des engrais chimiques, tout en démontrant que la quantité d'engrais qui peut être utilisée avantageusement dépend surtout de la nature de la terre: — accidentée et pierreuse ou arable et très productive. En général, plus la capacité de production du sol est forte, plus il est avantageux d'y appliquer des engrais.

La sorte d'engrais employée dépend surtout de la composition du sol et de la nature de l'herbe désirée. Les engrais azotés tendent à stimuler la pousse de l'herbe de graminées tandis que les apports d'éléments minéraux comme l'acide phosphorique, la potasse, la chaux, tendent à stimuler celle des

légumineuses et à augmenter ainsi la richesse en protéine de l'herbage.

Avant de fertiliser des pacages accidentés, on fera bien d'enlever toutes les broussailles et les mauvaises herbes qui s'y trouvent, et si l'herbage est pauvre on devrait semer un bon mélange de graines d'herbes. Sur les terres arables à gazon très mince, il peut être nécessaire de labourer, de réensemencer, et de fertiliser. On trouvera de plus amples renseignements sur ce sujet dans les feuillets spéciaux du temps de guerre No 15, "Comment améliorer les pâturages pour qu'ils produisent plus d'herbe dans l'Est du Canada; no 56, "Comment améliorer les pâturages pour qu'ils pro-

duisent plus d'herbes (Province des Prairies); et No 25, "Engrais chimiques pour différentes récoltes. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces feuillets en écrivant au Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Honneur à ta bravoure! Le monde entier a les yeux sur toi. Les catholiques vénèrent et reconnaissent en toi le restaurateur de la foi des premiers jours, et, signe plus glorieux encore, tous les hérétiques te maudissent et me poursuivent avec toi d'une haine égale, jusqu'à nous tuer en désir, dans leur impuissance à nous imposer sous le glaive.

Saint JEROME

SERVICE

SÉLECTIF



Il faut que notre houille alimente les feux de la liberté!

LES CANADIENS doivent extraire et livrer la houille qui nous permettra de lancer des convois, de fournir d'énergie nos usines de guerre, si vitales, de maintenir le roulement de nos chemins de fer, de conserver la santé de nos populations!

L'industrie de la houille—mineurs et direction—a fait des prodiges, mais il lui faut de l'aide. A moins de nouveaux travailleurs, nous risquons de flancher—sinon de défaillir—en cette heure critique. La nature s'est montrée prodigieuse, mais nous devons nous aider nous-mêmes. Nos houillères sont riches, mais elles manquent de main-d'oeuvre.

Une proclamation de Son Excellence le Gouverneur Général en conseil déclare d'urgence nationale la nécessité de fournir la main-d'oeuvre houillère, et un arrêté en conseil vient d'émaner qui vise à intensifier le flot de charbon de la mine aux fourneaux.

Cet arrêté est d'un intérêt capital pour tout sujet canadien. Tous, nous devrions le lire et en étudier les dispositions pour voir s'il exige quelque chose de nous.

1 TOUT PATRON, QUELLE QUE SOIT SON INDUSTRIE, doit mettre ses employés au courant de ces Règlements, et il doit aider à découvrir ceux de ses employés qui ont déjà eu de l'expérience dans les mines de houille.

2 TOUT EMPLOYÉ, QUELLE QUE SOIT SON OCCUPATION, qui a déjà travaillé dans les mines de houille, doit en faire part à son patron au plus tard le 25 mai 1943.

3 EST "HOUILLEUR", AU POINT DE VUE DE CES RÈGLEMENTS, quiconque, depuis le 1er janvier 1935, a travaillé sous l'autorité d'une licence ou d'un certificat provinciaux dans une mine de houille ou autour d'une mine de houille, ou qui, depuis cette date a été employé au moins 24 mois en tout à la production de la houille (excepté le travail de bureau).

4 TOUT PATRON, QUI N'EST PAS EXPLOITANT DE MINE DE HOUILLE, doit, au plus tard le mardi 1er juin 1943, donner par écrit à un fonctionnaire du Service sélectif, les renseignements complets sur ceux de ses employés qui auraient travaillé dans des mines de houille.

5 LES FONCTIONNAIRES DU SERVICE SÉLECTIF ONT AUTORITÉ pour sommer ceux qui ont déjà travaillé dans des mines de houille de se présenter pour une entrevue, et de leur enjoindre d'accepter de l'emploi dans une houillère.

6 LES FONCTIONNAIRES DU SERVICE SÉLECTIF PEUVENT EXIGER de tout employé, s'il est sujet aux règlements de la Mobilisation et a été rejeté, ou dans certains cas, exempté, du service militaire, qu'il accepte du travail dans une mine de houille.

7 AUCUN EMPLOYÉ DE HOUILLE ne peut mettre fin à l'emploi d'un houilleur sans la permission écrite d'un fonctionnaire du Service sélectif.

8 AUCUN HOUILLEUR ne peut quitter son emploi à une houillère sans la permission écrite d'un fonctionnaire du Service sélectif.

9 TOUT ANCIEN HOUILLEUR, retournant à cette occupation sous le régime des Règlements actuels, sera payé au taux courant pour la catégorie de son travail et recevra un salaire pour ce qui constitue le plein temps à la mine; et le gouvernement paiera 40 cents l'heure, 8 heures par jour et 48 heures par semaine, à tout ancien houilleur qui, ayant été requis de quitter son occupation actuelle, n'aura pas immédiatement été employé à du travail de mine houillère.

10 UNE ALLOCATION ALIMENTAIRE n'excédant pas \$7.50 par semaine sera payée à l'ancien houilleur retournant à une mine de houille s'il doit vivre hors de la résidence des personnes à sa charge.

11 LES HOUILLEURS ACTUELS ET FUTURS bénéficieront d'un sursis de service militaire jusqu'au 1er février 1944, à cause de leur occupation; et aucun houilleur ne sera accepté pour l'enrôlement volontaire dans les forces armées du Canada avant le 1er février 1944, à moins d'un permis à cet effet d'un fonctionnaire du Service sélectif.

12 AUCUN PATRON AU CANADA, SAUF UN EMPLOYANT DE HOUILLE, ne peut solliciter les services d'un ancien houilleur.

13 TOUTE LOI FÉDÉRALE OU PROVINCIALE NONOBTANT, les personnes du sexe masculin d'au moins 16 ans peuvent être employées dans des houillères, et les personnes du sexe féminin d'au moins 18 ans peuvent y être employées à du travail de surface.

14 DES COURS D'INSTRUCTION D'URGENCE EN TEMPS DE GUERRE seront donnés pour la formation de houilleurs.

Voilà l'essentiel des nouveaux règlements. Les bureaux de Placement et du Service sélectif donneront tous les détails. Si ces dispositions exigent quelque action de votre part, vous êtes instamment priés d'y voir immédiatement dans l'intérêt national. La non observance peut entraîner des sanctions rigoureuses, mais le Gouvernement a confiance que la prompt coopération de tous les sujets canadiens précèdera les poursuites. La crise est grave! Aidez si vous le pouvez.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail

A. MacNAMARA
Directeur du Service sélectif national

W-4-F

Les comités de révision sont trop généreux, disent les prêteurs

On réclame le droit d'appel, l'assèmentation des témoins et une protection raisonnable.

La Dominion Mortgage & Investment Association recommande d'amender la loi du concordat agricole de façon à en limiter les effets et à permettre le droit d'appel. Dans un exposé intitulé "Les abus de l'ajustement arbitraire des dettes", l'Association énumère 40 cas types où les comités de révision de l'Ouest canadien ont semblé être plus que généreux avec l'argent des prêteurs.

Ces cas se sont présentés sous l'empire de la loi Bennett du concordat agricole, qui s'appliquait d'abord à tout le Canada mais qui par la suite a été abrogée comme injuste et non nécessaire dans sept provinces. La loi demeure en vigueur dans l'Alberta et la Saskatchewan; le gouvernement fédéral se propose maintenant de l'amender et de l'appliquer de nouveau au Manitoba.

La brochure mentionne qu'en vertu de la loi il y a eu beaucoup d'ajustements de dettes rendus nécessaires par les malheurs des emprunteurs. On cite toutefois des

cas qui semblent condamner les comités de révision à titre d'organismes officiels qui, trop souvent ne se sont pas préoccupés des droits raisonnables des prêteurs même si la preuve démontrait que les emprunteurs auraient pu répondre sans peine à leurs obligations.

On mentionne quelques cas où, prétend-on, les emprunteurs ont vendu leurs propriétés immédiatement après les ajustements et à un prix supérieur à la réclamation légale originale des emprunteurs.

L'Association prétend que dans tout amendement à la loi le gouvernement fédéral devrait rétablir des droits raisonnables en faveur des prêteurs, exiger l'assèmentation des témoins comparaisant devant les comités de révision et permettre d'en appeler à un plus haut tribunal. Elle affirme aussi qu'il n'est pas nécessaire en ce moment d'étendre au Manitoba l'application de la loi. Les sociétés de prêt font remarquer que le capital qu'elles ont prêté appartient aux détenteurs de polices d'assurance et à d'autres personnes qui ont placé leurs épar-

gnes. sait quelques jours chez sa mère, Mme Pierre Clouâtre. M. Rodolphe Clouâtre et son amie, Mlle Emilienne Sévigny, de Montréal, lui rendirent visite dimanche dernier.

Une groupe de parents se réunissait ces jours derniers, chez M. et Mme Ricard Palin, pour y prendre le souper, ce sont: Mme Victor Denault, propriétaire du magasin Général de Saint-Mathieu; Mme Irène Sicotte, Hôtelière, de Delson; son fils, Robert; M. Emery Serre, maire et préfet du comté de Napierville et Mme Emery Serre; M. et Mme Frank Aubry, de Saint-Edouard de Napierville.

—Mme Pierre Clouâtre était l'invitée, tout récemment de MM. et Mmes Joseph Tétrault et Charles Ménard, de Saint-Mathias.

—Mme Alcidas Raymond, sa fille Madeleine, M. André Raymond, de Saint-Jean, passaient la fin de semaine chez M. et Mme Bernard Boucher.

—M. et Mme Phéodore Poulin nous ont quittés, pour aller demeurer à Mont St-Gregoire. M. Poulin s'est porté acquéreur de la ferme appartenant à M. Azarias Normandin de St-Alexandre. Nos félicitations.

—Mme Alda Loiselle était de passage à Montréal, tout récemment.

—MM. et Mmes Ival Paquette, Sylvio Martel, assistaient jeudi, le 13 courant, à la soirée pédagogique, qui eut lieu à l'Ecole Normale de Saint-Jean.

—Mme Pierre Clouâtre visitait M. et Mme Maurice Lamoureux de Saint-Alexandre. Mme Clouâtre se rendait aussi à Montréal, ainsi qu'à Trois-Rivières.

"Votre abonnement est-il échu!"

LE TABAC À CIGARETTES ZIG-ZAG DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR



CONSTIPATION ? POISON !

Si votre système n'élimine pas les déchets, vous vous empoisonnez. Vos reins deviennent surchargés et vous vous sentez alourdis, sans pensée claire, vous êtes irascible, tout va mal.

Rien n'est plus facile que de changer tout cela. Prenez les tablettes ROBOL contre la constipation. Leur formule commande une élimination rapide tout en prévenant en général, grâce à une drogue spéciale, les coliques.

TABLETTES ROBOL CONTRE LA CONSTIPATION

"Un ou deux ROBOL, ce soir, effet demain matin".
25 cents la boîte.

Cie chimique FRANCO Américaine Ltée. 1566, rue St-Denis, Montréal.

Parfum
printanier



L'incomparable
APPLE BLOSSOM
d'Helena Rubinstein



Une odeur jeune, fraîche, poétique. Un cachet vraiment féminin... de gaieté... de vivacité. Rien d'étonnant qu'elle gagne tant de cœur! C'est l'odeur que vous devriez respirer quand vous vous sentez gaie... sentimentale... quand vous voulez capter une atmosphère printanière.

La merveilleuse eau de Cologne Apple Blossom d'Helena Rubinstein, 1.25, .85. L'eau de toilette Apple Blossom, 2.25. Le poudre de toilette Apple Blossom, 1.50, .75. Le savon Apple Blossom, .55, 1.00.

**LA PHARMACIE
BOURGEOIS**

Angle St-Jacques et
Champlain
Tél. 2106 St-Jean

FARNHAM

Fanfare de Farnham

Dernièrement, les membres de la fanfare des citoyens de Farnham tenaient leurs élections annuelles, et voici la liste du conseil pour la présente année:

Président: Paul Gauvin.
Gérant: Eugène Lapatrie.
Directeur musical: Arthur Lussier.
Président-honoraire: Son Honneur le maire Uldège Fortin.
Directeurs: Joseph Daigle, Philippe Lussier, René Racicot, Léo Archambault.

Tambour-Major: Paul Gauvin.
Bibliothécaire: Gérard Gauvin.

Baseball

Partie jouée à Farnham, le 23 mai.

Club visiteur:
MARIEVILLE

	Pos.	AB	R	H	E
A. Dagenais	9	2			
Martin	2	3	1		
Ostiguy	3	3	1	1	
Dubois	8	3	1		
Champagne	6	3	1		1
L. Surprenant	4	3			
A. Daigneault	7	3			
H. Surprenant	5	4			
Carragher	1	2			
F. Dagenais	5	1			

Totaux 27 4 1 1

Club receveur:
FARNHAM

	Pos.	AB	R	H	E
B. Larocque	8	5	1	1	
O. Beaulne	6	5	1		
A. Choquette	5	5	1	2	1
C. Fontaine	3	4	2		
C. Blain	7	2	0		
M. Guillet	9	2	1	1	
M. Bouchard	2	2	1		
G. Lequin	4	4	2		
J. Tarte	1	4	0		
J. Marchand	9	0	0		
J. Simard	5	1	0		

Totaux 34 10 3

Marieville 1 3 4 1 1

Farnham 1 1 10 3

Deux buts: Beaulne, Lequin

S-outs: par Carragher: 5 par Tarte

7 par

B sur B.: de Carragher 3 de Tarte

10.

Mauvais lancer: Bouchard, Lequin

Coups (hits) de Carragher 10 en 9

manches; de Tarte 1 en 9 man-

ches.

Lanceur gagnant: Carragher

Lanceur perdant: Tarte

Laissés sur les buts: Marieville 3

Farnham 14.

STE-BRIGIDE

M. et Mme Hervé Monty et leurs enfants, de Ste-Sabine, rendaient visite à M. et Mme Joseph Bellavance, ainsi qu'à M. et Mme Edéas Monty; ces derniers eurent aussi comme visiteurs, tout dernièrement, M. et Mme Sylvio Boucher, de Mont St-Gregoire.

—M. Rolland Clouâtre, militaire au camp de Mulgrave, N. E., pas-

La lettre à votre fils est en route...

VOUS avez laissé courir votre plume, vous avez bavardé avec lui pendant des pages et des pages, vous lui avez raconté tous les petits faits quotidiens susceptibles de l'intéresser. Vous avez écrit toutes ces choses, et vous avez mis votre cœur entre les lignes. Puis vous avez glissé votre lettre à la poste, une prière aux lèvres: "Mon Dieu, faites qu'il la reçoive et qu'il soit sain et sauf." Eh bien, voyez; votre lettre est en route; elle se hâte vers sa destination au rythme le plus rapide de la locomotive. Mais, ces roues, que vous suivez par

la pensée, transportent bien plus que des lettres. Elles transportent des aliments et du combustible pour votre famille; elles déplacent à travers le pays les hommes et le matériel de guerre qui protègent votre liberté. Vingt-quatre heures par jour, sans relâche, nos chemins de fer sont à l'oeuvre, et plus de 150,000 employés y servent à la fois le marché intérieur et les champs de bataille. Ils ont une devise, un mot d'ordre: "On roule toujours", qu'il s'agisse d'aliments ou de pétrole, de tanks ou de troupes, ou simplement d'une lettre à votre fils.

**CANADIEN NATIONAL
PACIFIQUE CANADIEN**



Ils servent dans la guerre
comme dans la paix



Un épisode héroïque de notre histoire locale

Le Journal du célèbre siège de Saint-Jean

(Reproduction textuelle de l'original,
écrit en 1775, par le notaire Antoine
Foucher, l'un des assiégés.)

Sous cette rubrique, "LE CANADA-FRANÇAIS", grâce
à l'obligeance de Me Maurice Demers, publiée, par tranches
hebdomadaires, le texte intégral du siège, écrit dans les murs
mêmes du fort de Saint-Jean.

Nos lecteurs constateront que nous avons scrupuleuse-
ment respecté l'orthographe et la syntaxe, souvent fautive de
l'auteur; mais toujours toutes pleines d'un charme délicieuse-
ment vieillot.

(SUITE)

JEAN FREDERICK.

a son Excellence Monseigneur Le Général Montgomery, siégeant
avec ses armes a St. Jean supplient tres humblement les soussignés
sujets de votre triomphe en la Conquête des camps de St. Jean, Et
vous Representent que partie d'Eux malades et tous accablés d'affaires
pour l'interets de leur famille. La majeure partie d'entr'eux etant
marchands et habitants, ils souffriroient Beaucoup, seroient même en
risque pour leur vie s'ils subissoient La destinée que vous leur avés fait,
pourquoi ils Reclament La magnanimité de votre ame.

Ce Considéré Monsieur il vous plaise permettre aux supplians d'être
conduits sous vos ordres à l'un de vos camps de La Prairie, Longueil
ou Chambly jusqu'à la Conquet faite de Montréal, ou Lors il vous
plaira leur permettre de se rendre pour ceux qui sont de l'endroit et
les autres au lieu de leur résidence, aux titres de vos prisonniers, sous
leur parole d'honneur et L'Engagement pour chacun d'eux (en cas de
Refraction) de tous leurs Biens presens et avenir. Ce nouveau trait de
votre générosité affermera les sentiments de Respect et de soumission
pour vous, de tous les Citoyens de Cette Colonie et particulièrement
des tres humbles de vos serviteurs soussignés.

signé 14. Personnes

Nov. 4. — Mr. Cuisy Et gaucher furent détachés pour aller avec moi
presenter ce placet: Mr. Montgomery Le lu, deux fois Compta les signa-
tures au nombre de quatorze, Repliqua qu'il y avoit des officiers compris
en ce placet, Le Sr. Gaucher lui ayant dit avec Respect que non, ne
m'en imposé point, Je connois Mr. herel, compris en ce placet, j'ai
fait compagnie avec lui il y a neuf ou dix ans, je ne puis vous accorder
votre demande La Pre raison parceque je donnerois de la jalousie a
vos autres Messieurs, qui sont au camp. La seconde raison en vous
L'accordant je ne pourrois vous Envoyer qu'au fort Chambly trop
petit pour y Contenir tant de monde, si vous n'etiés que trois ou quatre
j'aurois pu vous L'accorder.

Mr. Cuisi présent lui dit hé bien Mon général nous vous supliions
seulement pour le Sr. Foucher a cause de son grand âge qui le met
moins en Etat que nous de faire le voyage; il repondit que nous n'irions
qu'a la pointe foi de Montgomery et nous rapperoit de la.

Nous sortimes Et Rentrames en la tente de Mr. Mackay, nous
Racontames le peu de succes de notre mission, Le Sr. Dugand marchand
a St. Ours pour lors present ouvrit sa Bourse pour pretter dix neuf
portugaises a l'un de nos Messieurs, nous entendant complaindre, nous
offrit le restant de sa Bourse ou il y avoit encore une quarantaine de
portugaises et ses services au pres de Mr. Montgomery ayant grande-
ment sa Confiance. Nos Messieurs le Remercierent ainsi que moi de
L'offre de son argent, mais nous nous Recommandames a lui pour
obtenir Le Changement de notre Exil, il nous le promit.

Pendant ce temps Mrs. Monin et Corbin allés à la tente de Mr.
Montgomery obtinrent d'aller a Chambly, me le confièrent a l'oreille, ce
qu'entendant le Sr. Dugand il me dit de le suivre, ce que je fis pres
d'entrer en la tente, je vis Mr. Baucin La larme à l'oeil qui me dit
qu'il venoit d'être refusé, je ne me Rebutai point pour cela, j'entrai
et m'approchai de Mr. Montgomery, lui disant pardon mon général
si je Réitere mes importunités j'attend de votre générosité ordinaire
qu'elle aura quelq'égard pour ma vieillesse et me dispensera d'un
voyage au moins de 130 lieues, il me repliqua si vous voulés me pro-
mettre d'être moins soldat une autre fois, je vous enverrés à Chambly
je lui Repondit, monsieur mille soldats comme moi n'arretteroient point
La rapidité de vos Conquêtes, eh bien dit-il promettés mois sur votre
parole d'honneur que vous ne prendrés les armes contre moi et je vous
Enverrés à Chambly, je lui donnai ma parole et il me donna une passe.

Je revins a la tente et fit part de mon succes à nos messieurs
ils en firent autant que moi, les uns par le canal du Sr. Dudand, les
autres comme moi sans son secours obtinrent d'aller a Chambly, nous
mangeons du pain de La Liberté des habitants qui abondoient en foule
et nous partimes treize pour Chambly dans un Batteau que le Sr Dugan
nous fit avoir. Crainte de faire Route vers St fredericke nous nous
embarquons sans peines et vinmes coucher a Ste Therese chés de pau-
vres habitants, ou nous trouvames au moins bon feu ce qui nous flattoit
autant que de manger.

Nov. 5.—Nous avons descendu une partie par terre a cause du
Rapide de Chambly, les malades et les fatigués descendirent en Batteau.
arrivés au fort nous entrames saluer le Commandant qui nous fit dire
par son interpetre que Mr. Montgomery nous ayant Envoyé sous notre
parole d'honneur, nous donnoit toute Lacôte pour prison, aux condi-
tions que nous irions tous les jours faire acte de Comparution devant lui.

Nous le quittames pour aller présenter nos adorations et actions
de grace a dieu dans son saint Temple, nous trouvames Monsieur
Petrinoulx Curé sortant du Confessionnal à la porte de son Eglise,
Lequel apres nous avoir donné un Bonjour d'amitié, nous engagea à
venir manger sa soupe a L'issue de La Grande Messe (il étoit dimanche)
pendant le diner Le Sr. Boileau captne. de milice de Chambly eut La
Complaisance de prendre au Batteau Les petits Equipages de Mr.
Cuisy, Gamelin, Giasson et Lemieu et nous concina ses prisonniers, ses
politesses et ceux de sa dame nous ont procuré en leur maison autant
de douceurs que nous aurions pu nous en donner dans notre maison.
Et nous importunité et dépençe ne nous a Couté pendant 13. jours de
séjour, qu'un grand merci, Content Encore nous avoir obligation. Je
mangeai un peu a souper.

(A SUIVRE)

VOTRE ABONNEMENT EST-IL PAYE?

Commission des Prix. . .

(Suite de la page 8)

con le nombre de dépôts à la ban-
que et des chèques de coupons di-
minuera.

Les livraisons de glace

Les livraisons de glace aux hô-
tels et aux établissements commer-
ciaux ne sont prohibées que le di-
manche. Les autorités de l'adminis-
tration des vivres à la Commission
des Prix et du Commerce ont in-
sisté d'une manière toute particu-
lière sur cette disposition de l'or-
donnance A-491. Par contre les
marchands peuvent livrer de la
glace à ces endroits tous les autres
jours de la semaine.

Réparation de chaussures

M. S.-C. Cook, administrateur
des peaux et des cuirs, a émis une
nouvelle ordonnance qui défend
l'emploi des semelles entières de
cuir pour la réparation des chaus-
sures des civils. L'ordonnance a
pour but de conserver le cuir pour
répondre aux demandes du minis-
tère des Munitions et Approvision-
nements, du ministère de la Dé-
fense nationale et également pour
maintenir une quantité suffisante
de cuir pour fins civiles. On
compte économiser suffisamment
de matériel pour fabriquer 250,000
paires de chaussures.

Lisez "LE CANADA-FRANÇAIS",
le seul hebdomadaire vous donnant
les nouvelles de toute la région.

PAINKILLER
EN
USAGE
DEPUIS
PRES DE
100 ANS

Le meilleur
remède de
famille

SERVEZ-VOUS EN POUR
CRAMPES & REFROIDISSEMENTS
FATIGES EN USAGE POUR
ENTORSES CONTUSIONS ETC



MON MARI EST
D'ACCORD AVEC VOUS;
MME DUBOIS : : :

LE MÉLANGE
LIPTON
POUR
SOUPE AUX NOUILLES,
SE COMPARE À LA
MEILLEURE SOUPE
CUITE LENTEMENT!

● La soupe de bon goût, la soupe
pour vous! Chaque paquet vous
donne 4 grosses portions d'une
soupe dorée, délicieuse, qui a le
goût du poulet.

Vous apprécierez sa commodité
et sa rapidité. Vous ajoutez
simplement le contenu du paquet
à 4 tasses d'eau bouillante...
vous faites cuire pendant 7 mi-
nutes... et vous avez une soupe
délicieuse, appétissante. Partout,
les cuisinières s'accordent à dire
que le mélange Lipton, soupe
aux nouilles, donne une soupe
comparable à la meilleure soupe
cuite lentement chez soi.

Et n'oubliez pas, il n'y a pas de
détente de mélange Lipton, soupe
aux nouilles. Vous pouvez en
acheter aussi de paquets que
vous désirez. Demandez-en
plusieurs paquets à votre épicer
de aujourd'hui.



2
PAQUETS POUR
25¢

AACP

UN PRODUIT DE

LIPTON

Les emballeurs du

THÉ LIPTON PLEIN DE SAVEUR (à fines feuilles)

VOTRE ABONNEMENT EST-IL ECHU?

Où l'entière satisfaction et les
meilleurs prix sont réunis.

Nuit
975

O. LANGLOIS

& COMPAGNIE

SAINT-JEAN, P.Q.

Jour
948

DIRECTEURS DE
FUNERAILLES

Des funérailles bien con-
duites, à la portée de tous.



Monsieur Godbout réalise son programme

LES FINANCES

En 1939, le programme électoral de l'Honorable Monsieur Godbout, au point de vue financier, comportait les items suivants :

1.—Équilibre du budget par l'adaptation stricte des dépenses aux revenus :

2.—Suppression du coulage dans les services administratifs, comme dans l'adjudication et l'exécution des contrats ;

3.—Assainissement des finances et rétablissement du Crédit de la Province.

En 1943, l'exécution du programme est réalisée ; et en voici la preuve :

Période 1939-1940 :
Revenus \$55,649,000.
Dépenses \$74,120,000.

Déficit \$18,471,000.

Période 1940-1941
Revenus \$55,968,000.
Dépenses \$52,455,000.

Surplus \$ 3,513,000.

Période 1941-1942
Revenus \$91,998,000.
Dépenses \$72,153,000.

Surplus \$19,845,000.

Période 1942-1943
Revenus \$92,340,000.
Dépenses \$78,795,000.

Surplus \$13,545,000.

Période 1943-1944
(Prévision budgétaire)

Revenus \$90,195,929.
Dépenses \$82,259,385.

Surplus \$ 7,937,544.

Total des Surplus \$44,840,544.

Le déficit de \$18,471,000 pour l'année fiscale 1939-40 s'explique du fait qu'à son arrivée au pouvoir à l'automne 1939, le gouvernement Godbout a dû payer les comptes en souffrance et les dettes accumulées par le régime Duplessis.

Notons une diminution des impôts par l'abolition des péages sur les ponts, qui ont rapporté \$1,271,474.72 pendant l'année 1941-1942, et une diminution de \$1,300,000, par année dans les revenus de la Commission des Liqueurs.

Relevons aussi un cas typique dans la suppression du coulage des deniers publics.

A la fin de 1939, l'Honorable T. D. Bouchard annula un contrat de voirie qui avait été donné par l'Union Nationale à une grande compagnie pour une section de route entre Sainte-Adèle et Sainte-Agathe. Monsieur Bouchard a demandé des prix par la voie des journaux et le travail a été accordé à la même compagnie dont le Ministre de la Voirie avait annulé le contrat. Cette compagnie avait soumis un prix sensiblement égal à celui du plus bas soumissionnaire et le travail a été accordé pour la considération qu'elle avait consenti à annuler le premier. D'après l'ancien contrat, le coût de l'entreprise se serait élevé à \$379,170.22. La compagnie consentit à faire l'ouvrage pour \$295,865.49 sans qu'il n'y eut aucun changement dans les plans et devis. Le gouvernement a donc réalisé une économie de \$83,304.73, soit de 28.1 p. c.

M. S. Zinman se plaint d'une résolution du Conseil de Ville

Une requête en cassation d'une récente résolution du conseil de ville de Saint-Jean, vient d'être produite au greffe de la Cour supérieure, relativement à la façon dont notre Cité entend disposer de son vieux fer.

Me Stanislas Poulin, C. R., avocat de la ville, a immédiatement comparu afin de contester la requête.

M. S. Zinman, qui se plaint de la résolution municipale, allègue qu'il a présenté à la ville une soumission d'achat de fer de rebut, à raison de \$15.05 la tonne. Par contre, M. Blaise Allard, d'Iberville, mis en cause dans la requête en question, aurait de son côté, présenté une soumission à raison de \$0.75 le cent pour 25 tonnes et le reste à \$15.05, ce qui était un prix supérieur à celui de M. Zinman. Ce dernier se plaint dès lors de ce que la ville ait accepté la soumission de M. Allard.

Me Jacques Cartier représente M. Salomon Zinman.

Nomination de M. Henry Morgan

Ottawa. — La Commission des Prix et du Commerce annonce aujourd'hui la nomination de M. Henry Morgan, de Montréal, comme coordonnateur-adjoint de l'administration des textiles et des vêtements. M. Morgan est président de la Henry Morgan Company Ltd. Il est président du Morgan Trust Company, de Montréal, et un ancien président du Montreal Board of Trade.

Votre abonnement est-il payé?

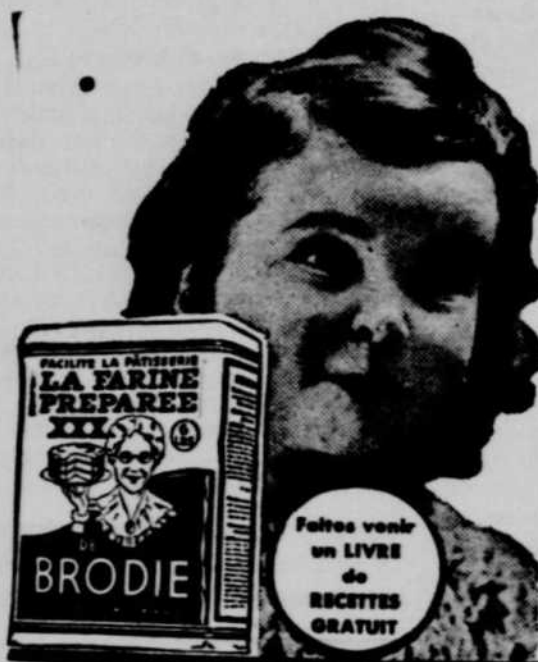
Jésus-Christ.

Le Verbe s'est uni par lui-même et à l'âme et à toutes ses facultés, et au corps et à tous ses organes. Le corps de Jésus n'appartient pas au Verbe, parce qu'il appartient à son âme; le sang, parce qu'il appartient à son corps; les actes, parce qu'ils appartiennent aux facultés; mais tout en lui, jusqu'à la dernière goutte de sang et à la plus humble pensée, relève immédiatement du Verbe, et c'est pourquoi tout en lui est directement adorable, de la même adoration que nous devons à la Divinité. SAUVE

Toujours Dignes de Confiance

THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Vous obtiendrez le maximum de satisfaction pour votre ration.



CHIC ALORS! MAMAN A COMMANDÉ DE LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE... ÇA VEUT DIRE QU'ELLE VA CUIRE... ET QU'IL Y AURA UN FIN MORCEAU SPÉCIAL, CE SOIR

Les mères sages s'épargnent du trouble... du temps... ET DE L'ARGENT en employant pour leurs cuissons

LA FARINE PRÉPARÉE BRODIE

La méthode améliorée, nouvelle, de faire la cuisson à la maison. Rien de nouveau à apprendre, simplement moins à faire. Point n'est besoin de poudre à pâte ou de sel — ils sont déjà dans la farine dans les proportions qu'il faut pour faire de délicieux gâteaux et autres pièces de four, tous d'une légèreté exquise. Procurez-vous-en un paquet aujourd'hui!

LES CONSTRUCTEURS QUI LANCENT des navires SUR LES MERS



"Donnez-nous plus, encore plus de navires" — tel est le cri que font entendre dans le monde entier les Nations-Unies. Et les constructeurs de navires accomplissent des miracles de construction moderne pour répondre à cet appel. Au Canada, en Angleterre, aux Etats-Unis et dans d'autres pays, on lance tous les jours des navires pour aller combattre sur les sept mers du monde.

A vrai dire, tous les navires aujourd'hui, navires de guerre et navires marchands, sont des navires de combat, car ils doivent traverser mille périls et combats pour accomplir les missions qui leur sont assignées. Les hommes qui les conduisent et les

hommes qui les construisent mènent courageusement la guerre de survie. En rendant hommage au courage, à l'héroïsme et à la fidélité de ceux qui conduisent notre marine de guerre et notre marine marchande, nous n'oublions pas l'éloge dû aux ouvriers qui construisent les navires, des centaines de navires, pour les Nations-Unies.



La Banque de Montréal travaille au succès de la guerre en collaborant avec les industries de guerre et leurs ouvriers. Six mille employés dans des centaines de succursales à travers le Canada s'attachent à répondre aux besoins de guerre des ouvriers, des industriels et du Gouvernement.

PORTEZ HAUT LE FLAMBEAU DE LA LIBERTÉ

BANQUE DE MONTREAL

"BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPERIMENTE... fruit de 125 années de fructueuses opérations



Succursale de St-Jean:

C. J. O. PICARD, Gérant

Les autres succursales sont à Bedford, Bury, Cookshire, Cowansville, Drummondville, Granby, Huntingdon, Knowlton, Magog, Mégantic, Napierville, Richmond, St-Césaire, St-Hyacinthe, Sawyerville, Sherbrooke, Victoriaville, Waterloo.



MAURICE PAPINEAU
BIJOUTIER
159 Richelieu - St-Jean
Tél: 3098

LE SIROP à la saveur délicieuse

Un sucré pur et sain qui est toujours un régal

S'il arrive que votre épicerie n'en a plus en magasin, ça vaut la peine que vous attendiez pour ce délicieux sirop. Parfois la demande dépasse la production actuelle, parce que plusieurs milliers de ménagères canadiennes se sont jointes à la multitude de personnes qui emploient le 'Crown Brand'.



**LE SIROP
CROWN BRAND**

Un produit de
The CANADA STARCH COMPANY, Limited

REUNION GENERALE DE L'A. C. I. R. du District No 16.

Samedi, le 8 mai, une soixantaine d'institutrices se rendaient à l'Ecole Normale de St-Jean pour assister à leur dernière et grande réunion de l'année.

Le chant de l'A. C. I. R. fut exécuté par les Normaliennes.

L'occasion était belle, au début de mai, pour choisir une protectrice à notre groupement nouveau. Mlle Laurette Poulin, vice-présidente, proposa Notre Dame des Ecoles. Ce qui fut accepté surtout après l'explication donnée de l'image qui la représente.

Après les rapports de la Secrétaire et de la Trésorière, un compte-rendu de toutes les activités de l'Association ainsi qu'un résumé des procès-verbaux du Bureau Fédéral comme de l'Exécutif furent donnés par la Présidente.

Le travail pédagogique fourni par Mlle Georgette Poulin de Mt. St-Grégoire, avait pour titre: La discipline à l'école primaire. La compétence avec laquelle cette institutrice s'acquitta de son travail est prometteuse pour l'année. En directeur éclairé, M. le Cha-

noine Achille Beauséjour, rappelle aux institutrices leurs devoirs tant de justice et de charité que d'apostolat. Il souligne le peu de relation qui existe trop souvent entre l'enseignement donné et la vie de l'enfant et ajoute qu'il est logique pour les institutrices de travailler à sauvegarder leurs intérêts.

Déjà règne un bel esprit au sein de l'Association nouvelle. Le résultat des discussions ne pourront qu'améliorer les conditions de l'enseignement dont les enfants seront toujours les bénéficiaires. Et souhaitons que dans un avenir prochain toutes les institutrices du District fassent front commun dans la cause bien noble qui est leur: s'unir, se connaître, se protéger.

Par son Exécutif, l'Association est heureuse d'offrir aux Révérendes Mères de la Congrégation Notre-Dame, ses plus sincères remerciements pour leur bienveillante hospitalité.

Marie Jeanne Davignon, Présidente.
Mance Bessette, Secrétaire.

M. Geo. Toepfer, élu président du Club de Ski de Saint-Jean

Le Club de Ski de Saint-Jean, recevait, jeudi soir, en la salle de l'Hôtel New Windsor, les membres du Club et quelques amis à une soirée intime qui marquait la clôture de la saison 1942-43.

M. Serge Pinsonnault, qui présidait la soirée, a d'abord souhaité la bienvenue aux quelque cent personnes qui avaient répondu à l'invitation, puis a relaté les principaux faits de la saison en ne manquant pas de signaler les difficultés d'organisation du transport. Malgré ce contre-temps du début de la saison, le club a connu de belles activités.

Après lecture des rapports du secrétaire et du trésorier, M. le président a procédé à la distribution des coupes et trophées aux gagnants de la saison, dans l'ordre suivant: Mlle Madeleine Choquette et M. Florent Hamon, pour le championnat de la classe A; Mlle Mignonne Métras et M. Florent Brochu pour le championnat de la classe B; Mlle Suzanne Dubois et M. Mozart Clairmont ont remporté la coupe de la deuxième position dans la classe A; Mlle Rachel Galipeau et M. André Bachand, pour la classe B.

Tel que le veut la constitution, les membres ont élu l'exécutif pour la prochaine saison. M. J. H. A. Marcoux agissait comme président d'élection et M. Roger Lanoue était le secrétaire. En voici le résultat:

Président: M. Georges Toepfer.
1er vice-président: M. Arthur Lussier.

2e vice-président: M. Moïse Lasser.

Trésorier: M. Bernard Bédard.
Secrétaire: M. Fernand Kéroack.
Directeurs: MM. Serge Pinsonnault, Maurice LeSieur, L. J. Robichaud, S. Poulin, J. H. A. Marcoux, M. Clairmont, F. Hamon, R. Lanoue, Chas. Boutin, J. C. Brodeur, Geo. Choquette.

Comité des dames:

Présidente: Mlle Mona Pinsonnault.

Vice-Présidente: Mlle Camille Payette.

Secrétaire-trésorière: Mlle Gaétane Filion.

Directrices: Mlles Fernande Harbeck, Françoise LeSieur, Rita Lorde, Rita McCarthy, Michelle Gervais, Céline Bessette, H. Dumas, M. Choquette, S. Métras, F. Aubé.

Le nouveau président, M. Toepfer a remercié les membres de la confiance qu'ils viennent de lui accorder et a exprimé ses regrets de voir M. Pinsonnault quitter la présidence. Notons que M. Pinsonnault a fait sa large part en occupant les fonctions de trésorier du Club pendant deux ans et la présidence durant trois années.

La soirée s'est terminée par une sauterie. Un goûter fut aussi servi par le comité des dames.

DISPARU



M. Charles Gunter Hoyt, employé par la Compagnie Aluminium, de Shawinigan, est disparu depuis le 7 mai 1943, alors qu'il laissa Montréal, pour visiter sa mère, à Fredericton, N. B. M. Hoyt est âgé de 33 ans, mesure 5 pds 8" et pèse environ 150 lbs. Tous renseignements seront reçus avec plaisir par la Gendarmerie à cheval ou les autorités du Canadien National ou du Pacifique Canadien.

"Votre abonnement est-il échoué?"

Capitol

Jeudi - Vendredi - Samedi
"Lucky Jordan"

Le film "Lucky Jordan" nous présente Alan Ladd comme un roi de malfaiteurs, qui doit se joindre à l'armée et qu'on envoie sans cérémonie au cachot lorsque la discipline ne lui plaît pas. Il se voit mêler à une entreprise qui a pour but de vendre des secrets militaires à des agents nazis. Il réussit à s'emparer de ces plans en fuyant du camp d'entraînement, mais une jeune fille, Jill Evans (Helen Walker) le suit en auto et réussit à empêcher l'exécution de son sinistre projet.

Jordan croit au code des bandits qui consiste à toujours tenir parole, et lorsqu'il apprend qu'un de ses subalternes l'a joué en vendant lui-même les plans aux espions, il décide de se venger. Mais en mettant son projet à exécution, il réussit à faire tomber toute la bande d'espions dans les filets de la police.

Au même programme "Western Mail" avec Tom Keene, un nouveau venu dans les films de l'Ouest. Vous serez émerveillés par les prouesses et le savoir-faire de ce jeune acteur.

Dans ce film, le chef des bandits est un banquier qui fait voler l'ar-

gent de la banque sous ses propres instructions.

A part Tom Keene, vous y verrez la charmante Jean Trent et Le Roy Mason.

Dimanche seulement
"Les Bateliers de la Volga"

Avec Pierre Blanchar, Vera Korene et Charles Vanel. Aussi "Le Petit Jacques", avec Constant Remy, Annie Ducaux et le petit Gaby Triquet.

Lundi soir

"La Revue du Printemps", de Mme Dot Trudeau Forgrave, sous les auspices des membres de l'I.O.D.E., au profit des oeuvres de guerre.

Mardi - Mercredi
"Algiers"

Un film d'amour et d'aventure, se déroulant dans une ville qui fut l'un des principaux points de dé-

part des armées alliées lors de la victorieuse campagne d'Afrique. Trois grandes vedettes internationales tiennent les principaux rôles, ce sont Charles Boyer, Hedy Lamarr, et Sigrid Gurie.

Lisez "LE CANADA-FRANÇAIS", le seul hebdomadaire vous donnant les nouvelles de toute la région.

THEATRE CAPITOL ST-JEAN

Jeudi-Vendredi-Samedi 27-28-29 Mai MATINEE SAMEDI

LES BALLES NE
Peuvent ARRETER

ALAN
LADD

IL EST CHANCEUX
D'ETRE ENCORE DE
CE MONDE... AVEC
TOUTE UNE MEUTE A
SES TROUSSES!

HELEN WALKER
As dangerous... in her
way... as Alan is in his!

Lucky Jordan

with Helen Walker

MABEL PAIGE - SHELDON LEONARD - MARIE McDONALD

Dimanche seulement 30 Mai

REPRESENTATION
CONTINUELLE

PIERRE BLANCHAR
VERA KORENE, CHARLES VANEL

dans

LES BATELIERS DE LA VOLGA

CONSTANT REMY

ANNIE DUCAUX, GABY TRIQUET

dans

LE PETIT JACQUES

LUNDI SOIR, 31 MAI A 8.30

La REVUE du PRINTEMPS

Présentée par Mme DOT TRUDEAU-FORGRAVE

2 JOURS SEULEMENT MARDI - MERCREDI 1 - 2 JUIN - MATINEE MARDI

CHARLES BOYER,
HEDY LAMARR,
SIGRID GURIE,

dans

"ALGIERS"

2ième Film

BOBBY
WATSON

JOE
DEVLIN

dans

NAZTY
NUISANCE

Nouvelles d'Iberville

S. E. Mgr Arthur Douville à Iberville ARRIVEE

Dimanche, le 23 mai, à 3 heures, notre paroisse eut la joie de recevoir son évêque, Mgr Arthur Douville. Toute la ville et la campagne accoururent pour jouir des précieux avantages de sa visite. Les cloches sonnèrent joyeusement dès que Mgr. venant de Farnham, eut touché aux limites de la paroisse. Les maisons étaient décorées de drapeaux.

Son Excellence, précédée de deux agents de la gendarmerie royale en bicyclette, du chef de police, M. Elise Chicoine, de la fanfare ayant à sa tête, M. Geo. Farrar, tambour-major, des gendarmes, des Cadets de l'Air d'Iberville, de la C. P. C., descendit de voiture devant le presbytère.

Mgr Douville bénit la foule qui se pressait sur son passage ainsi que les Jocistes, les confirmants, les religieux et les religieuses, les élèves du pensionnat et des écoles, le maire et les conseillers et le clergé.

Puis les paroissiens envahirent l'église. Le long défilé des confirmants prit place dans les bancs de chaque côté de l'allée centrale. Dans la nef, on remarquait MM. les marguilliers Félix Desmarais, Oswald Bissonnette et Philias Hébert. Au premier rang, le parrain et la marraine des confirmants, M. et Mme Achille Davignon.

CEREMONIES RELIGIEUSES

Le R. P. Ange-Marie Bissonnette, dominicain, monta en chaire et donna le programme des cérémonies religieuses de la visite.

M. le chanoine U. Decelles, revêtu de la chape blanche, précédé des enfants de chœur, du clergé et de la croix, portée par Léonien Messier, accompagné de deux acolytes, alla à la rencontre de S. E. Mgr Douville.

Les cloches annoncèrent son arrivée, la fanfare fit entendre un dernier morceau de musique et l'orgue résonna.

Selon le cérémonial, M. le curé présenta un crucifix à Mgr Douville, qui le vénéra, puis il lui présenta de l'eau bénite et l'encens.

Son Excellence, accompagnée de M. l'abbé Camille Cournoyer, d'Adamsville, de M. l'abbé Pierre-Paul Mongeau, cérémoniaire de l'Évêché, bénit les fidèles et pénétra dans le sanctuaire.

On remarquait dans le chœur, outre le chanoine Decelles, M. le curé Belval, de Saint-Alexandre, M. l'abbé L. P. Phaneuf, aumônier de la Maison Provinciale des Frères Maristes; M. l'abbé Langelier, de Saint-Alexandre; M. le curé Martel, de Richelieu; M. le curé Berthiaume, de Saint-Sébastien; MM. les abbés E. Robidoux et G. Beauregard.

S. E. Mgr Douville revêtit les vêtements pontificaux, visita le tabernacle, sortit le ciboire pour constater que tout était en ordre et brillant de propreté.

La Chorale chanta le Salut et Mgr l'évêque donna la bénédiction du S. Sacrement.

Puis, au bout d'un temps, arriva la visite des fonts baptismaux, tandis que l'on chantait le cantique "J'engageai ma promesse au baptême".

Et revêtant la chape noire et portant la mitre blanche, Son Excellence pria pour les défunts devant le drap noir étendu sur la balustrade et la Chorale chanta le Libera.

LA CONFIRMATION

Ayant mis la chape précieuse pour administrer le sacrement de confirmation, Mgr Douville s'assied au trône et les cinq petits servants en soutane rouge prirent place sur les marches. Marcel Lafrance portait la mitre de Monseigneur, Gaétan Galipeau, le cierge, Gérard Roy, le livre, Remi Tougas, avait porté la traîne de son manteau, Maurice Desrosiers tenait la crose.

M. l'abbé Camille Cournoyer adressa la parole aux confirmants, puis S. E. Mgr Douville, vint à l'autel et invoqua le Saint Esprit, les mains étendues devant les enfants. Mgr l'évêque s'assied dans le sanctuaire et administra le sacrement de confirmation aux 132 garçons et 131 fillettes, assisté de MM. les abbés Robidoux et Beau-

regard, M. le curé Belval, M. le chanoine Decelles, le R. P. Bissonnette, M. l'abbé Mongeau. Pendant ce temps, le chœur de chant exécuta les cantiques suivants: O Saint Esprit, venez en nous; Je suis chrétien, Veni Sancte Spiritu, J'engageai ma promesse au baptême.

Quand S. E. Mgr l'évêque eut fini la cérémonie, quatre petits servants vinrent à la suite des confirmants et servirent Son Excellence qui se lava les mains.

M. l'abbé C. Cournoyer prit la parole et dit: Mes chers enfants, vous êtes passé de l'enfance à l'adolescence. Vous êtes devenus des soldats du Christ. Il termina en leur disant qu'ils devaient le prouver par une bonne conduite et leur demanda d'implorer le secours de Notre Seigneur et de la Ste Vierge.

M. l'abbé G. Beauregard fit récita aux confirmés le "Je crois en Dieu", le "Notre Père", le "Je vous salue, Marie".

Après avoir quitté ses vêtements pontificaux, S. Ex. Mgr Douville fit une allocution sur la famille chrétienne, les bonnes fréquentations, et les bienfaits de la souffrance qui entre dans tous les foyers.

Son Excellence accorda une indulgence plénière à toutes les personnes présentes, puis sortit de l'église, accompagnée des Enfants de chœur et du clergé.

LEÇON DE CATECHISME

M. l'abbé C. Cournoyer, après la sortie de Mgr Douville, donna une leçon de catéchisme aux enfants, qui fréquentent les écoles.

Plusieurs méritèrent des livres de récompense offerts par Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe à ceux qui répondirent parfaitement aux questions posées. Les prix furent mérités par Mlle Monique Roy, M. André Désautels, Mlle Thérèse Boisclair, Mlle Léna Masseau, de St-Jean, M. Gilles Levac.

A 5 heures, au presbytère, il y eut une assemblée des dirigeants de l'Action catholique qui fut suivie d'une réunion des marguilliers.

MESSE DE MGR DOUVILLE

Lundi, à 6.30 h., Mgr Douville célébra une basse messe, assisté de M. l'abbé Mongeau. Pendant le saint sacrifice, Son Excellence, ainsi que MM. les abbés Cournoyer, Mongeau et Beauregard, distribuèrent la communion.

De nombreux enfants firent leur première communion à cette messe et aux suivantes.

MESSE DE LA VISITE

A 9 heures, fut célébrée par M. le chanoine U. Decelles, la messe de la Visite. Les enfants de l'Académie des Frères firent les frais du chant. Ils exécutèrent les cantiques suivants:

"Prière du matin", l'"Ave Maria" dont le solo fut rendu par Paul-Eugène Labelle. "Le voici l'Agneau si doux", le "Notre Père". Le soliste fut Eugène Thérberge. A la Communion, les élèves chantèrent "Divin Jésus venez à moi".

Le sermon fut donné sur le Saint Esprit par le R. P. Bissonnette.

La quête fut faite au profit de l'Oeuvre des Vocations, par M. l'abbé Cournoyer.

Après la messe, S. E. Mgr Douville fit son entrée dans l'église par la sacristie et vint au pied de l'autel et entonna le "Te Deum", puis, accompagné des enfants de chœur et du clergé, Mgr Douville sortit de l'église en bénissant la foule, les élèves du pensionnat et les religieuses.

Paternellement, à l'extérieur de l'église, il fit baisser sa bague aux enfants et aux adultes qui se pressaient sur son passage.

DEPART

Lundi après-midi, le 24 mai, à une heure, Mgr Douville nous quittait. Il pénétra dans l'église en bénissant les personnes qui s'y trouvaient et s'agenouilla dans la nef et pria avec le clergé. On remarquait M. le chanoine Decelles, le R. P. Bissonnette, MM. les abbés L. P. Phaneuf, Lucien Messier, André Guillet, E. Robidoux, G. Beauregard et C. Cournoyer.

Puis, quand il eut prié, il s'avança jusqu'au Tableau d'honneur où sont inscrits les dons généreux faits au profit de l'Oeuvre des Vocations Sacerdotales par les nombreux donateurs et Mgr Douville

s'y arrêta pour y voir les inscriptions.

En sortant de l'église, Mgr Douville bénit les paroissiens ainsi que les élèves de l'Académie des Frères, les religieux et les religieuses, les élèves du pensionnat qui faisaient la haie sur son passage.

Après une dernière bénédiction, Mgr Arthur Douville partit pour Saint-Hyacinthe, au son des cloches.

MGR ARTHUR DOUVILLE A L'ACADEMIE

Lundi matin, le 24 mai, Mgr A. Douville visitait l'Académie des garçons.

Les élèves et les religieux allèrent devant l'école pour le recevoir.

A la salle, on lui fit une belle réception. Les élèves chantèrent un chant de circonstance. Une adresse fut lue par Gérard Hébert. Les écoliers exécutèrent un chant à Dollard, dont on célébrait la fête en ce jour.

S. E. Mgr Douville fit une allocution et donna trois conseils aux élèves: être pieux, soumis et de vaillants soldats du Christ.

Son Excellence donna un congé aux élèves, heureux de recevoir ce bien-aimé pasteur.

A la Salle Saint-Charles

Mercredi dernier, le 19 mai, à la Salle Saint-Charles, il y avait un nouveau programme de vues animées. On tourna "Un de la légion". Deux prix de présence de \$2. et de \$1.00 furent tirés au sort.

La prochaine séance de cinéma aura lieu samedi le 29 mai. On aura le plaisir de voir le superbe film "Les deux gosses", à 2.30 p.m. pour les enfants et les adultes et dans la soirée pour les adultes seulement.

Prix d'admission: 25 cts pour adultes; 10 cts pour enfants. Il sera distribué aussi des prix de présence.

Nous espérons que nous aurons chaque semaine jusqu'à l'automne des vues animées à la Salle. C'est un divertissement dont nous sommes tous friands. Encourageons les nôtres. En assistant au cinéma à la salle paroissiale, nous donnons une aide appréciable à une oeuvre qui nous est chère.

Soyons fidèles au rendez-vous donné par le Cercle Saint-Charles, samedi le 29 courant.

Fête de saint Athanase

Dimanche, le 23 mai, l'Eglise célébra la fête de saint Athanase, patron de notre paroisse. La messe paroissiale fut célébrée par M. l'abbé André Guillet, enfant de notre ville, assisté de MM. les abbés Edouard Robidoux et Gérard Beauregard, comme diacre et sous-diacre.

La Chorale des Juvénistes de la Maison Provinciale des Frères Maristes de notre ville, rendit un superbe programme de chant.

M. le chanoine U. Decelles prononça le sermon de circonstance, après avoir donné le programme de la visite de S. E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, venant nous visiter en cette belle journée.

Tirage du coussin

Le 20 mai, M. le chanoine Uldéric Decelles présida au tirage du coussin, organisé sous les auspices du Tiers-Ordre d'Iberville, au profit de l'Oeuvre des Vocations Sacerdotales, en présence de Mme Adélaïde Forget, supérieure; de Mme Henri Mombourquette, assistante et de Mlle Yvonne Labelle, secrétaire.

Le sort favorisa Mlle Bérengère Logier.

Nos sincères félicitations à la gagnante et nos remerciements à toutes les Tertiaires et à toutes celles qui ont contribué au succès du tirage. La somme obtenue a été de \$127.05.

Remerciements

Les membres de la famille Eugène Clouâtre remercient sincèrement, toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, leur ont été sympathiques lors du décès de M. Eugène Clouâtre.

Centre Catholique

En vente au restaurant Hector Phaneuf et à la pharmacie Goyette, Vivre: Arami \$1.00

Lui et toi, jeune fille:

L. Honoré, S. J. \$0.75

Elle et toi, jeune homme:

L. Honoré, S. J. \$0.75

La lumière de la Montagne: Robert Claude \$0.75

Assemblée des Fermières

Les Dames Fermières d'Iberville sont cordialement invitées à assister à leur assemblée mensuelle, qui aura lieu le mercredi, 2 juin prochain. Comme ce sera la dernière assemblée d'ici septembre, les Dames du conseil profiteront de la circonstance pour offrir le goûter à l'assistance.

De plus, il y aura un programme très intéressant: Mlle Yvonne Labelle donnera une conférence intitulée: Comment faire un budget, et Mlle Maria Boivin nous parlera de quelques notions d'affaires. Il y aura démonstration de frivolité par Mlle M. Berthe Davignon. Mlle Dora Messier donnera une recette de short cake aux fraises et Mlle Bertrand, une préparation aux asperges.

Enfin Mlle Hélène L'Homme nous parlera de la nutrition.

Venez nombreuses, mesdames, de cette façon, vous passerez une soirée utile et très agréable.

L'Ass. Secrétaire.

Sympathies

"L'Amicale Notre-Dame du Thabor" prie Mme Ernest Thuot, Mme André Paradis, Mlle Jeanne et Yvette Thuot, ainsi que Mme René Thuot, de Rimouski, et les autres membres de la famille, de bien vouloir accepter ses sincères sympathies à l'occasion du décès de M. Rosario Thuot, frère de Mme Thuot.

"La Croix Rouge, Section Iberville

A Noter: Il y aura réunion pour les activités des Dames Auxiliaires, demain soir, vendredi, seulement pour cette semaine; car les autres réunions se continueront comme d'habitude le lundi soir et mercredi après-midi.

Le Comité de la Croix-Rouge de notre ville, par sa Présidente, prie Mme Esdras Goyette, prés., conj., du comité des Travaux, d'accepter ses plus sincères sympathies dans son deuil causé par le décès de M. E. Goyette.

Mme C. P. de Beaujour, Sec.-Arch.

Parmi nous

M. Fernand Galipeau, militaire du camp de Petawawa, Ont.; M. Frank Alix, de Green Island, N. Y.; M. Wilfrid Alix, et ses fils, MM. Gustave et Roland et sa fille Mlle Aline et Mlle Georgette David, de Montréal, visitaient M. et Mme Henri Galipeau, en fin de semaine.

Heure des Vêpres

Dimanche prochain, les Vêpres seront chantées à 7 heures du soir.

Nos Tertiaires à Notre-Dame de Stanbridge

Dimanche, le 16 mai, quelques membres du Discretioire et plusieurs tertiaires assistaient à un rassemblement de Fraternités du Tiers-Ordre à Notre-Dame de Stanbridge, malgré l'inclemence de la température. Un intéressant programme d'études fut exécuté à l'église dans l'après-midi et une séance à la salle paroissiale eut lieu dans la soirée.

M. le curé Adrien Dupuis, ancien vicaire à Iberville, exerça une cordiale hospitalité envers les nôtres.

Pèlerinage des Enfants de Marie

Dimanche, le 30 mai, aura lieu à la Maison Ste-Bernadette, le pèlerinage annuel des Enfants de Marie. Départ de l'église à 3.15 hrs.

Remerciements

Les membres de la famille de M. Rosario Thuot, décédé il y a quelques jours, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont fait parvenir le témoignage de leurs condoléances.

Naissance

Le 19 mai, a été baptisée Marie-Thérèse-Jacqueline-Nicole, fille de Laurent L'Hérault, chauffeur, et de Mme L'Hérault, née Anita Lamoureux. Le parrain a été M. François Goyette, et la marraine Mme A. Lamoureux, née Graziella Pepin, grand-mère de l'enfant. Nos félicitations.

A Iberville, le 22 mai, a été baptisé Joseph-Pierre-Jean, né le 21 mai, enfant de M. Roméo Deslauriers et de Germaine Tremblay. Le parrain a été M. Donat Tremblay, et la marraine Bertha Bourgeois, grands-parents. Porteuse: Mlle André Tremblay, tante de l'enfant.

A Iberville, le 23 mai, a été baptisé Joseph-Fernand-Réal-André, né le 18 mai, enfant de M. Julien Rainville, marchand et de Irène Guérin. Le parrain a été M. Dosithe Guérin et la marraine Arsélie Giroux, grands-parents. Porteuse: Adrienne Guérin, tante de l'enfant.

Mariage

BRUNEAU-BERGER

Samedi, le 22 mai à 7.30 hres., M. l'abbé Gérard Beauregard bénissait le mariage de M. Georges Bruneau, machiniste, de Saint-Jean, fils de M. Rosario Bruneau, contremaître, et de Mme Bruneau, à Mlle Madeleine Berger, fille de M. et Mme Isaie Berger, de notre ville.

M. Berger accompagnait sa fille et M. Bruneau était le témoin de son fils.

Avant la bénédiction nuptiale, la mariée, accompagnée de Mlle Marie-Marthe Alix et Irène Leclerc, lut devant l'autel de la Madone, l'acte de consécration à la Sainte Vierge.

La Chorale des Enfants de Marie fit les frais du chant. Sous l'habile direction de Mlle Maria Boivin elle chanta les cantiques: "Peuple Pieux, Loué Dieu dans le Saint Tabernacle et Sanctus". A l'orgue: Mlle Lucie Hamel.

La mariée portait une toilette bleue et était voilée. Son bouquet était composé de lys.

Après la cérémonie religieuse il y eut une réception chez les parents de la mariée.

Les mariés partirent ensuite pour voyage à Québec.

A leur retour, ils demeureront parmi nous.

Nos meilleurs vœux de bonheur à M. et Mme Georges Bruneau.

Feu M. Georges Davignon

Lundi, le 3 mai dernier, est décédé à l'Hôpital Saint-Luc, à Montréal, M. Georges Davignon, ancien citoyen de notre ville, fils de M. et Mme Joseph Davignon, née Elmire Larivière, décédés. Il était âgé de quarante-sept ans. Il a été inhumé dans le cimetière de notre paroisse, le 6 mai. Étaient présents à l'inhumation, ses frères: MM. Victor et Lucien Davignon, de Lorraine, États-Unis et un parent, M. Antoni Davignon. Il a aussi un autre frère, nommé Rodolphe dans la même ville.

Décès d'une Tertiaire

Le 18 avril, est décédée Mme Ludger Benoit, née Arline Lafrance, de Marieville. Elle a été inhumée en notre cimetière le 5 mai dernier. Elle était âgée de quatre-vingt dix ans. Elle était autrefois de notre ville.

Funérailles Blanches

Le 13 mai, est décédé Joseph-Gérard-André, fils bien-aimé de M. et Mme Gérard Grenier, née Simone Cousineau, âgé de onze mois.

Il laisse dans un chagrin profond, outre ses parents, deux sœurs: Monique et Claudette.

Ses funérailles eurent lieu vendredi, le 14 mai.

Nos sincères condoléances à la famille.

(Suite à la page 17)

Plus haut Prix Payé

pour

"Scrap Car Strand"

à la

Canadian Auto Workers

89 - 21ème AVE IBERVILLE
TEL: 2213 50.4

Nettoyage et Pressage

- HABITS,
- ROBES,
- MONTEAUX, etc.

Service rapide chez...

MAURICE GOYETTE

35 RICHELIEU TEL. 3664
IBERVILLE

NOUVELLES D'IBERVILLE

(Suite de la page 16)

Votes de sympathie

A une séance spéciale, tenue sous la présidence de S. H. le maire A. Goyette. —

présents: — M. le Maire et MM. les conseillers R. Dubreuil, J. E. Gauthier, J. E. Barry, Eug. Boulais, R. Milot et C. P. de Beaujour. — Quorum.

Proposé par M. le conseiller J. E. Barry, appuyé par M. le conseiller Eugène Boulais, unanimement résolu: —

"Qu'au nom de leurs concitoyens et en leur propre nom, S. H. le Maire et MM. les conseillers de la Ville d'Iberville offrent à Mme Goyette et aux autres membres de sa famille, l'expression de leurs très vives condoléances dans le malheur qui les afflige par la mort soudaine de M. Esdras A. Goyette, ex-échevin et commissaire d'écoles de notre ville, durant nombre d'années". —

Que copie des présentes soit transmise à la famille éprouvée et aux journaux pour publication.

A une séance spéciale, sous la présidence de M. le commissaire Charles Hamel, président. —

Présents: M. le Président et MM. les commissaires Dr Henri Laflamme, Alfred Logier, Notaire Hector Moreau et J. E. Gauthier. — Quorum.

Proposé par M. le commissaire J. E. Gauthier, unanimement résolu: —

"Que les membres de cette Commission Scolaire ont appris avec une vive douleur, la mort soudaine de M. Esdras A. Goyette, ex-président, de cette Commission Scolaire pendant plusieurs années; "Que MM. les Commissaires offrent à Mme Goyette et aux autres membres de sa famille, l'expression de leurs sincères condoléances, dans le pénible malheur qui les afflige, regrettant avec eux, la disparition de ce bon père de famille, homme d'affaires reconnu et citoyen intègre;

Copie des présentes sera envoyée à la famille et aux journaux locaux pour publication.

Va-et-vient

—Mlle. Simonne Quintin, de Montréal, visitait sa cousine, Mlle Armandine Bertrand, en fin de semaine.

—M. et Mme Victor Hébert, étaient de passage à Napierville, dimanche dernier.

—Mlle Marthe St-Pierre, était en promenade chez son grand-père, M. Raoul Prairie, en fin de semaine.

—Mme L. R. Albertson, prés. de la Croix-Rouge avait le plaisir de recevoir ces dernières semaines, son mari, le sergent-major L. R. Albertson, du Corps Médical, qui a séjourné près d'un an à Vancouver.

Mme Lucien Thuot, présidente conjointe du comité des Travaux de la Croix-Rouge, est actuellement en voyage à New-York.

—Mme Adoré Monast et M. et Mme Edmond Bédard et leurs filles, Mlle Lucie et Suzanne Bédard, étaient à Montréal, et à Valleyfield, récemment.

Feu M. Esdras Goyette

Samedi, le 22 mai, M. Esdras Goyette succombait à une attaque de paralysie, qui l'avait terrassé la veille. Il était âgé de 59 ans.

M. Goyette était voyageur de la Cie Stuart & Denault de St-Jean, depuis nombre d'années.

Le regretté disparu laisse dans le deuil, son épouse, Mme Goyette, née Rosalma Boucher; deux fils: M. Jean Goyette, millier, quelque part en Angleterre; M. Paul Goyette; quatre frères: M. le chan. Arsène Goyette, de Sherbrooke; MM. Jean-Baptiste, Sévère et Wilfrid Goyette, de notre ville; deux sœurs: (Malvina) Mme Jim Finley, de Montréal; (Cordelia) Mme Fabien Monet, de Saint-Jean; un beau-frère: M. Monette; trois belles-sœurs: Mmes J. Baptiste, Sévère et Wilfrid Goyette; de nombreux neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu mardi, le 25 mai, au milieu d'une assistance très nombreuse de parents et d'amis. M. le chanoine U. Decelles, fit la levée du corps et M. le chanoine Arsène Goyette, frère du regretté défunt, chanta le service, assisté de MM. les abbés Napoléon Pépin, directeur du Séminaire de Sherbrooke et Henri Tremblay,

également de cette ville, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. le notaire J. E. Boivin, Félix Desmarais, le maire Armand Goyette, George Farrar, le notaire G. Guillet et La quête fut faite par deux lieutenants du Sacré-Coeur, MM. Benoit L'Homme et Paul Bessette.

A l'orgue, tenu par Mlle Lucie Hamel, la chorale d'Iberville, aidée de quelques chœurs de Saint-Jean, sous la direction de M. Amos Brunelle, rendit la messe de Yon-Férosi.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Feu Mlle Alice Beaudoin

Le 16 mai, est décédée à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, Mlle Alice Beaudoin, autrefois de notre ville, fille de M. et Mme Pierre Beaudoin, née Joséphine Dacier. Elle a été inhumée en notre cimetière, le 18 mai. La défunte était âgée de soixante-douze ans.

Club Royal vs Henryville

Après deux semaines de pratique, le club de baseball ROYAL, d'Iberville, se croit en assez bonne condition pour se mesurer contre le club HENRYVILLE, qui viendra jouer dimanche prochain, à 8 hrs p. m. La première balle sera lancée par Son Honneur M. le Maire Armand Goyette.

Cette partie intéressera sûrement tous les amateurs de baseball, lesquels sont invités à venir encourager nos jeunes.

Réception

A l'occasion du mariage de M. et Mme Jean-Maurice Lefebvre, M. et Mme Wilfrid Denicourt, parents de la mariée donnèrent une réception après la cérémonie religieuse.

Étaient présents: M. et Mme Georges Vercontren, et leurs filles, Mlle Yvonne et Anita Vercontren, de Montréal; M. et Mme Armand Barabé et leur fille Mlle Ghislaine Barabé, M. Armand Gosselin et ses enfants, M. René et Mlle Suzanne et Muriel Gosselin, de Saint-Jean; M. Charles Bissonnette, Mme Ernest Lemy, Mme Joseph Lefebvre, M. et Mme Fernand Fortier, M. et Mme Paul Fortier, M. et Mme Emile Dion, M. et Mme Edmond Dion, M. et Mme Harold Larivière, M. et Mme Marc Girard, M. et Mme Willie Lalonde, M. et Mme Esdras Raymond, M. et Mme Achille Cyr, tous de Montréal; M. Andrew MacKenzie, Mlle Louise MacKenzie, de Saint-Canut; M. et Mme A. Louette, M. et Mme Joseph Cyr, de Saint-Canut; Mlle Thérèse Cyr, M. et Mme Lucien Robert, M. Lucien Samson, de Saint-Esprit; M. Jacques Auger No 9 Repair Depot, M. l'abbé Jean-Paul Davignon, de Saint-Jean, qui a béni le mariage des nouveaux époux; M. et Mme Thomas Habel, M. Alphonse Habel, Mlle Florence Poirier, Mlle Aline et Albina Habel, M. et Mme René Denicourt, M. et Mme MacFarlane.

M. et Mme Jean-Maurice Lefebvre sont revenus de leur voyage de noces à Mont-Laurier et demeureront parmi nous.

Feu Mme Isaïe Jarry

Lundi, le 24 mai, est décédée Mme Isaïe Jarry, née Rosanna Tremblay, âgée de soixante-dix ans.

La regrettée disparue laisse dans le deuil, trois fils: MM. Léo et Emile Jarry, de notre ville; M. Georges Jarry, de Montréal; trois filles: (Imelda) Mme Herménégilde Vadnais, (Aldina) Mme Albert Duclos, (Emilienne) Mme John Turner; 17 petits-enfants: Mlle Achille Vivier, Mlle Laure Vadnais, Lisette et GINETTE Jarry, Claude Jarry, MM. Georges, Marc, Réjean et Pierre Vadnais, MM. Yves, Gaétan et Mario Duclos, MM. Denis, Luc et Pierre Jarry, MM. Jacques et Gilles Jarry; trois gendres: MM. Vadnais, Duclos et Turner; deux belles-filles: Mmes Emile et Georges Jarry; deux belles-sœurs: M. et Mme Louis Jeunetot, de Chambly; Mme Henri Tremblay, de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu ce matin, à 9 heures.

Nos sincères condoléances à la famille.

S. E. Mgr Douville au Pensionnat

Le 24 mai, notre couvent avait l'insigne honneur de recevoir Son Excellence Mgr Arthur Douville. La réception, tout intime, débute

par un Concertant. Puis, une élève de 9e année, Mademoiselle Pierrette Stéphenne souhaite la bienvenue à Son Excellence, dont le jubilé d'argent commence le lendemain. A cette occasion, une gerbe de prières est offerte au nom de toutes les élèves. Le chant final vient clore cette courte, mais précieuse visite dont notre couvent portera longtemps le cachet du bonheur et de la douce sérénité d'aujourd'hui.

La récupération

Q.—Qu'est-ce que vous entendez faire avec les vieux ponts abandonnés, les vieux rails de chemin de fer, etc.?

R.—Si vous connaissez de ces sources d'approvisionnement pour du vieux fer, avertissez votre Comité local de Récupération. Des arrangements spéciaux seront pris pour la collection de ces rebuts.

Q.—Est-ce que je devrais donner mes matières de rebuts ou les vendre?

R.—Peu importe. Vous pouvez les vendre et investir votre argent dans l'achat de certificats d'Épargne de Guerre, ou bien les donner à votre Comité de Récupération.

Mais, dans les deux cas, considérez comme un devoir patriotique de remettre immédiatement en circulation vos matières de rebut. Ceci est plus important que de savoir si vous devez les vendre ou les donner.

Q.—Est-ce que je devrais ramasser les grès? Qu'est-ce que je vais en faire, si je les ramasse?

R.—Oui, ramassez vos vieux grès. Ils sont très importants pour la fabrication de la glycérine. Coulez vos surplus de graisse dans une boîte de fer blanc et quand vous en aurez au moins un livre, portez-la chez votre boucher. Ce dernier est autorisé par le Gouvernement pour collecter les os et les grès.

Q.—Ramassez-vous aussi les papiers?

R.—Les papiers ne doivent être ramassés seulement dans les endroits où votre Comité de récupération peut en disposer. Par conséquent, informez-vous auprès de votre Comité local de Récupération.

Q.—Est-ce que les chiffons sont requis?

R.—Oui. La laine, le coton, la soie, les draps, les vieux habits et sous-vêtements sont requis. Les chiffons doivent être propres, sans toutefois qu'il soit nécessaire de les laver.

BRIGADIER GENERAL

Dans son message aux Français d'Afrique, le brigadier général Vanier s'est intitulé avec raison **général de brigade**. C'est la traduction exacte du terme. En France, un brigadier est un sous-officier de gendarmerie, et le mot **brigadier** général prêterait à des confusions bizarres. Pour désigner la personne de l'officier en question, il faudra l'appeler **général** un tel plutôt que le **brigadier** un tel. Pour s'adresser à lui, on lui dira **mon général**.

PETITES ANNONCES

A LOUER: Logis de 4 pièces, à l'aéroport. S'adresser à Armand Pilon. Tél. 3320, St-Jean.

A VENDRE: Ford, 4 cylindres 1931, Sedan, peinture neuve et licence. Aussi Studebaker 37, Sedan, Radio, chauffage, bons pneus. S'adresser à Station Duboc, 291 Richelieu, St-Jean.

ESSEX A VENDRE, 1931, en très bonne condition, bons pneus, aussi manège et robes. S'adresser à 54 Saint-Charles. Tél. 4187.

CHALET A LOUER, Rang Richelieu, près du Golf, à la semaine ou pour la saison. "Cutter Wagon" tombereau à vendre. S'adresser à Lucien Grenier St-Jean.

A VENDRE: Terre à bois de 14 arpents, beau bois; près de la Cité de Saint-Jean. S'adresser à 193 Richelieu, St-Jean. Tél. 2439.

ON DEMANDE 2 FEMMES Mariées ou non, pour travaux de cuisine. S'adresser à 206 Richelieu.

A VENDRE: Encyclopédie de la jeunesse, dernière édition, 2 balances, sofa lit, et chaises, tout en bon ordre. S'adresser par tél. 2916.

AVIS PUBLIC

Canada, Province de Québec, District d'Iberville, No. 1057, Mlle Alice Lauzon, Demanderesse vs Foster Wightman. Défendeur. Le Sième jour de juin prochain, 1943, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, No. 246 rue Champlain, en la Cité de Saint-Jean, district d'Iberville, seront vendus par autorité de justice, les biens meubles et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 13 sets de salle à dîner comprenant chacun 6 morceaux, 13 sets de chambres à coucher comprenant chacun 3 morceaux, 13 lits garnis. Conditions: ARGENT COMPTANT. Saint-Jean, ce 26 mai, 1943. C. H. Massé, H. C. S.

A VENDRE: Camion "Maple Leaf" "37", pompeuse hydraulique, pneus neufs, licence "43". S'adresser à Amédée Morin, Napierville.

A LOUER: Chalet au bord de l'eau, à Saint-Luc. S'adresser à M. Léon Manly, Talon, P. Q. 52-2

A VENDRE: 1 Automobile (Nash), 6 cylindres, Licence 1943, pneus neufs, et bicyclette à vendre. S'adresser à 28 3ième rue, Iberville. Tél. 2856.

A VENDRE: Ford, 4 portes, "39", 5 pneus de 6 plis, bien propre. S'adresser à 295 Mercier. Tél. 642 St-Jean.

PERDU: dimanche le 23 mai, tout près de la gare du Canadien National, un manteau de fillette de 7 ans, couleur drabe. Prière de rapporter ou faire parvenir à 22 Cousins, St-Jean.

CHAMBRE A LOUER. S'adresser à 15 St-Charles.

FILLE DEMANDEE, comme commis, chambre et pension fournies. S'adresser au Moulin Rouge, 9 Place du Marché.

PERDU: Porte-monnaie noir, contenant 2 dix piastres et \$1. Le rapporter à Miss C. A. Stethem, No 9 A.O.S., Saint-Jean.

A VENDRE: Grande table de restaurant ou comme comptoir pour vendre rafraichissements. S'adresser à 122 Champlain, St-Jean.

Mme O. Miclette, fleuriste d'Iberville, voisin des Frères Maristes, informe le public qu'elle est encore à son entière disposition, comme par les années passées, pour la vente des fleurs coupées et les plantes vivaces, en outre le muguet, le lilas, les tulipes, bulbes de glaïeuls, lilas cactus en très grande quantité.

CHAMBRE A LOUER: Bon chez soi. S'adresser à 380 Laurier, St-Jean.

A LOUER: Chambres sur le devant, près du Pont. S'adresser à 7 - 1ère avenue, Iberville.

A VENDRE: 2 chevaux pour voiture légère, 5 ans. S'adresser à M. Adélaïde Moreau, forgeron, 103 - 2ième Avenue, Iberville.

A VENDRE: 1 beau cheval de voiture, 5 ans. S'adresser à M. Edéas Bouchier, entrepreneur, Rang Missisquoi, Iberville.

A LOUER: Chalet meublé, à la Plage Richelieu, et chaloupe. C'est l'endroit idéal pour passer la belle saison, à un mille d'Iberville. S'adresser à Georges Meunier, prop. Tél. 3189. 52-2

A VENDRE: Truck Dodge, 4 tonnes, fermé pneus presque neufs. S'adresser à 337 St-Jacques, St-Jean.

FILLES DE CHAMBRES demandées. S'adresser à Hôtel Champlain, Saint-Jean.

A LOUER: Chambre, eau courante, et usage du téléphone. S'adresser à 267 Champlain, App. 1. Tél. 651, St-Jean.

BICYCLETTE à vendre, en bonne condition. S'adresser en arrière à 15 St-Charles.

A VENDRE: Poêle électrique, 3 ronds et fourneau, en très bon ordre. S'adresser à 233 St-Georges, St-Jean.

BONNE DEMANDEE. S'adresser à 64 Richelieu, St-Jean.

SERVANTE DEMANDEE, soirée libre. S'adresser à 253 Richelieu, St-Jean. Tél. 2732.

ON DEMANDE une servante à 209 Richelieu. Téléphone 2876.

FILLE DEMANDEE. Teneuse de livres pouvant prendre charge du département des comptes recevables. Personne connaissant la machine à comptabilité Burroughs préférée. S'adresser au bureau du Service Sélectif National, St-Jean.

CHAMBRES A LOUER. S'adresser à 123 Mercier, St-Jean.

A VENDRE: Frigidaire. S'adresser à M. Ubald Rémillard, 309 Jacques-Cartier, St-Jean. Tél. 2591.

CHAMBRES A LOUER: S'adresser à 286 Bouthillier, St-Jean.

A LOUER: Grande chambre meublée. S'adresser à 153 Champlain.

A VENDRE: 1 Paletot d'hiver et 1 pardessus de printemps. S'adresser à 61 Notre-Dame, St-Jean.

ON DEMANDE à acheter piano usage, en bon état. S'adresser à Mlle Annie Greendale, 60 - 4ième rue, Iberville. Tél. 3888.

A VENDRE: Habit d'été, gris "34" pour homme. Costume marine rayé, 16 ans, pour dame. S'adresser à 86 St-Pierre.

A VENDRE: Dodge 37-38. S'adresser à 285 Bouthillier, St-Jean.

A LOUER: Grande Chambre, avec chambre de bain et usage du téléphone. S'adresser à 66 Notre-Dame, St-Jean.

A LOUER: Logis situé au grand Bernier, à 1 mille de la ville, près du restaurant Poirier. S'adresser à Philippe Baillargeon, 264 rue Champlain.

A VENDRE: Pommiers variétés: Melba, Lobo, Joyce. S'adresser à Alphonse Roy, Saint-Alexandre.

A VENDRE: Robe de costume, Congrégation de Notre-Dame, granneur 12 ans. S'adresser à 177 Longueuil, St-Jean.

FEMME DE JOURNEE demandée pour travail de 3 à 4 heures par jour. S'adresser à la Franco Canadian Dyers, Ltd.

A LOUER: Belle chambre meublée ou non, à 72c Cousins, St-Jean.

A VENDRE: Costume tailleur, grandeur 14 ans, presque neuf. S'adresser à 284 Collin, St-Jean.

BONNE DEMANDEE, sachant bien faire la cuisine, deux personnes seulement, pas d'enfant, pas de lavage, bon salaire, bonnes références. S'adresser à Mme Georges Tassé, 43 - 1ère rue, Iberville, près de l'église. j-n-o.

DEMANDE DE SOUMISSION

La commission scolaire de Saint-Luc, Comté de Saint-Jean, recevra jusqu'au 1er juin 1943, des soumissions pour le transport des enfants de l'arrondissement No 6 à l'école de l'arrondissement No 3, une distance d'environ six milles. La commission scolaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. C. E. MOREAU, Secrétaire-Trésorier. 51-2



LE CANADA-FRANÇAIS

L. OMER PERRIER

Directeur-Propriétaire

Membre Ass. des Hebdo C. F.

Membre de la C. W. N. A.

ABONNEMENT:

Canada \$1.50 par année

Etats-Unis \$2.00 " "

Cité de St-Jean \$2.00 par année

Payable d'avance

84 RICHELIEU, ST-JEAN, P. Q.

Tél: 2368

A VENDRE: Buick en très bonne condition; aussi moulin à condr. S'adresser à 253 St-Jacques, St-Jean. j-n-o.

A LOUER: Chalets meublés, pour la saison, situés à l'île Ste-Thérèse, sur le bord du lac. S'adresser à 240 St-Jacques. j-n-o.

A VENDRE: Poêle à l'huile, 3 feux, bon fourneau. S'adresser à M. Félix Cloutier, Ile-aux-Noix, tél. 3407. j-n-o.

BICYCLETTE presque neuve à vendre, à 458 rue Mercier, St-Jean. 50-4

A VENDRE: Manteau noir, "14 ans", très propre et imperméable en soie moirée noire, 18 ans. S'adresser à 84 Richelieu, St-Jean. Tél. 2368.

A LOUER: Belle grande chambre, bon chez soi. S'adresser à 176 Jacques-Cartier, St-Jean.

A VENDRE: Avoine de semence, marque "Cartier" pour récolte hâtive. S'adresser à M. Alfred Oligny, Grand Bernier. Tél. 4022.

A VENDRE: Grand nombre de chaussures réparées à neuf, pour militaires et aviateurs; à très bonnes conditions. S'adresser à La Cordonnerie Letendre, 85 St-Paul, St-Jean. Tél. 544. j-n-o.

TERRE A VENDRE: 112 arpents, rang de la première Grande Ligne, près de l'école, 3 1/2 milles de l'église de St-Blaise; les bâtiments en très bon ordre. S'adresser à Arthur Morin, St-Blaise. j-n-o.

A VENDRE OU A ECHANGER: Hôtel de campagne, bonne construction en briques avec garages, hangars, etc. 20 chambres meublées, frigidaire. Location superbe, près de la Frontière. Aubaine à prompt acheteur. S'adresser à Casier 128. j-n-o.

TERRE A VENDRE, située sur la route 52, à 6 milles de Hemmingford, 212 acres, 190 en culture, balance en bois et pacage, maison brique, bons bâtiments. Vendrait à bonnes conditions. S'adresser à Mme Alexandre Barbeau Henrysburg, Co., St-Jean. 49-4

A LOUER

Chalets meublés modernes

Endroit idéal pour la saison d'été

S'adresser à

l'Hôtel Ile-aux-Noix

Tél. 3367

Maison entièrement canadienne-française

St Johns Industries Co. Ltd.

Réparations mécaniques de tous genres — Ouvrage garanti

Outils moderne

Aux cultivateurs

Confiez-nous vos réparations de machines agricoles. — Ouvrage garanti. — Service rapide.

148 Laurier

Tél: 2555

St-Jean

Plage Richelieu

A IBERVILLE

Si vous désirez passer une agréable journée.

Dimanche, 30 mai

M. Georges Meunier annonce à tous qu'il a retenu les services de Musiciens réputés.

Venez vous récréer et vous reposer.

A L'ECRAN DE L'IMPERIAL

Jeu. - Vend. - Sam.,
27 - 28 - 29 MAI
"Murder in Times Square"
"South of the Border"

"Murder in Times Square" est un mélodrame captivant, racontant les agissements sensationnels d'un meurtrier sans peur qui accomplit ses forfaits en plein cœur du Broadway. La distribution comprend Edmund Lowe, Marguerite Chapman et John Littel, entourés de William Wright, Veda Ann Borg, Bruce Bennett et Esther Dale.

"South of the Border" nous ramène le grand favori des amateurs de films de l'Ouest, Gene Autry, dans une autre de ses excitantes aventures, égayées de chansons enlevantes.

Dimanche - Lundi 30 - 31 mai

"Happy Go Lucky"

avec Dick Powell, Mary Martin et Dudy Vallee

"Desperate Journey"

avec Errol Flynn et Ronald Reagan. La comédie en couleurs "Happy Go Lucky", mettant en vedette Mary Martin, Dick Powell, Betty Hutton, Eddie Bracken et Rudy Vallee, sera à l'affiche du Théâtre Impérial, dimanche et lundi.

Rudy Vallee y tient le rôle d'un millionnaire, semblable à celui qu'il incarnait dans "The Palm Beach Story", avec pince-nez et toute une beauté. Mary Martin se rend à l'île où il se trouve et il s'ensuit des aventures aussi hilarantes que possible, grâce à la collaboration des autres vedettes. Dick Powell, Betty Hutton et Eddie Bracken excellent à tous points de vue. Mary Martin est bien la grande vedette du film. Jolie, très élégante, charmante chanteuse, elle ne cesse de nous enchanter.

"Desperate Journey" mettant en vedette Errol Flynn, Ronald Reagan, Nancy Coleman, Alan Hale, Arthur Kennedy et Ronald Sinclair est un film mouvementé.

Les amateurs d'action rapide, de prouesses constantes, seront servis à souhait. C'est en même temps un film plein d'actualité.

Il raconte les aventures d'aviateurs alliés, espions en Allemagne. L'équipage d'un bombardier britannique est fait prisonnier, quand lors d'un raid au-dessus de l'Allemagne l'avion est forcé d'atterrir. Les survivants sont capturés par les Nazis et amenés à la Kommandatur. Ils réussissent pourtant à s'échapper, et deviennent des saboteurs. Les usines, les entrepôts nazis sautent comme par enchantement. Constamment poursuivis, ils réalisent prouesses sur prouesses.

Des scènes enlevantes, quelques-unes d'une drôlerie presque grandiose, se suivent presque sans interruption. Après bien des étapes et des déboires de toutes sortes, nos aviateurs réussissent à rentrer en Angleterre.

Au club de Golf de St-Jean

(Suite de la page 9)

17 juin—Tournoi Chambre de Commerce vs Jeunes Hommes d'affaires.

24 juin—"Mixed Two Ball Foursome".

26 juin—Tournoi Trophée Poutre. 3 juillet—Preliminaire au Trophée-Minimum 16 coups.

10 juillet—"Sweepstake".

15 juillet—Tournoi Chambre de Commerce vs Jeunes Hommes d'affaires.

17 juillet—Tournoi entre deux équipes, du club, au choix du capitaine.

22 juillet—Mixed two Ball Foursome.

24 juillet—Tournoi "Tombstone".

31 juillet—"Sweepstake".

7 août—Preliminaire pour la coupe du président — Minimum 16 coups.

14 août—"Sweepstake".

19 août—Tournoi Chambre de Commerce vs Jeunes Hommes d'affaires.

21 août—Tournoi pour le championnat du club — 18 trous.

26 août—"Two Ball Foursome".

28 août—"Sweepstake".

4 sept.—"Sweepstake".

9 sept.—Tournoi avec l'usage d'un seul bâton au choix du joueur.

11 sept.—"Sweepstake".

18 sept.—"Two Ball Foursome".

23 sept.—Tournoi Chambre de Commerce vs Jeunes Hommes d'affaires.

25 sept.—"Sweepstake".

Un propriétaire qui se souviendra qu'il ne faut pas exploiter les locataires

Sans avoir demandé de permission d'augmenter au Comité des Loyers, un propriétaire de St-Jean,

décidait tout bonnement d'augmenter le prix de ses baux.

Sommés d'avoir à payer plus que le prix de base, les locataires refusèrent après avoir pris information auprès de la Commission des Prix. Cette dernière, mise sur la piste, procéda de son chef, à une

enquête, pour finir par porter une plainte contre le propriétaire pour contravention aux Ordonnances fédérales.

Me. Stanislas Poulin, C. R., avocat de la Commission des Prix, exposait brièvement les faits, pour demander au tribunal de faire un

exemple, parce qu'il y a trop de propriétaires qui abusent actuellement de la rareté de logis.

M. le juge André Régner, condamnant l'accusé, qui avait admis sa culpabilité, à 25 dollars et aux frais.

AU CINÉ

IMPERIAL

cette semaine

Air Climatisé pour votre Confort

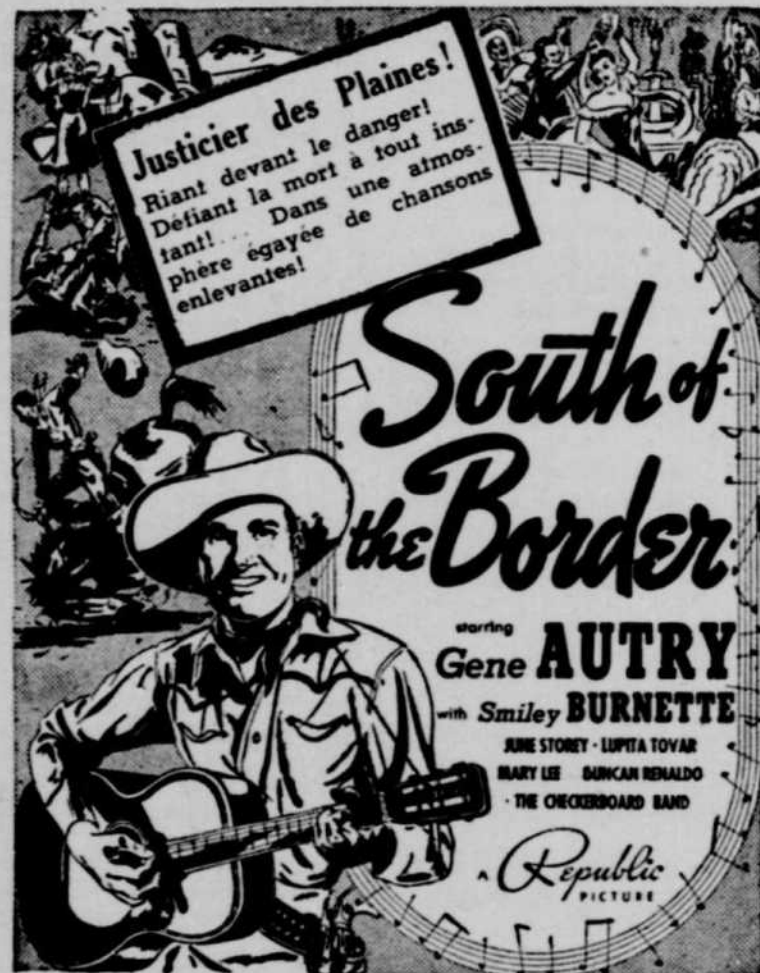
Jeu. - Vend. - Sam. 27 - 28 - 29 Mai - Matinée Samedi



Une ville entière est en émoi... Alors que le plus étonnant meurtrier poursuit sa proie en plein cœur du Broadway.

Edmund Lowe
Marguerite Chapman
John Littel
William Wright
Bruce Bennett

Screen Play
by Paul Gangelin
Directed by LEW LANDERS
Produced by COLBERT CLARK
A COLUMBIA PICTURE



FAMEUX

FILM

EPISODIQUE



SUJET COURT

DIMANCHE - LUNDI - 30 - 31 MAI - Continuel Dimanche



En plus
Dernières Nouvelles et Sujet Court





VOTRE JARDIN DE LA VICTOIRE

Si votre Jardin de la Victoire doit fournir votre famille tout l'été et le début de l'automne, de légumes frais bons pour la santé et riches en vitamines, vous devez l'organiser pour un rendement de toute la saison.

Les radis, par exemple. Les premiers ne peuvent être mangés que pendant six semaines. Supposons que vous voulez en avoir pendant six semaines. Si vous semez tout en même temps, vous obtiendrez pour une semaine beaucoup plus de radis que vous pouvez en manger et ensuite vous n'en aurez plus.

Il n'y a que quelques récoltes qui exigent une culture successive. Plusieurs ensemencements de carottes, de betteraves et de fèves sont à conseiller. Les fèves fourniront une longue récolte, si elles sont cueillies proprement et avant qu'elles n'aient fait de graines. Il est préférable de ne pas laisser les fèves devenir en cosques. Utilisez les cosques au moment où elles sont le plus tendres. Les carottes et les fèves sont encore bonnes, tendres et nutritives quand elles sont grosses, à l'automne, mais elles sont meilleures plus jeunes.

Quand vous faites des semences successives, rappelez-vous que la seconde va mûrir plus rapidement que la première, parce qu'alors la température est plus chaude. Vos

semences devraient suffire pour une certaine période, afin qu'il n'y ait pas de surproduction et de gaspillage.

Le kohlrabi, les épinards, les pois et les radis poussent remarquablement vite et il faut procéder à des semences successives pour s'assurer un approvisionnement.

En étudiant les besoins de la saison, imaginez-vous que vous êtes un jardinier avec un seul client, dont les habitudes d'achat vous sont familières.

Vous pouvez prévoir en moyenne votre saison de jardinage et déterminer le nombre de plats de légumes dont votre famille aura vraisemblablement besoin, tenant aussi compte de votre quantité requise pour les conserves. Naturellement, beaucoup de Canadiens prennent plaisir à approvisionner leurs amis qui vivent dans des maisons d'appartements avec des légumes frais du jardin. D'autres envoient l'excédent de leur production à des institutions de charité, tels que les foyers pour les enfants déshérités. Le point important, c'est d'éviter le gaspillage. En temps de guerre, il ne faut pas perdre de nourriture.

Pour plus amples informations au sujet de votre Jardin de la Victoire, écrivez au ministère fédéral ou provincial de l'Agriculture.

Les cultivateurs ont jusqu'au 1er juin pour s'inscrire

Les cultivateurs qui désirent prendre part au concours du Mérité Agricole de 1943, ont jusqu'au 1er juin pour s'inscrire. Ils doivent donc faire diligence et demander sans retard leur formule d'inscription à M. Alex. Rioux, ministre de l'Agriculture, Québec. On fermera les listes le 31 mai et après cette date, aucune demande ne sera considérée. Les juges ne sont pas autorisés à recevoir des applications en cours de route.

Le concours de 1943 se tiendra dans la quatrième région qui comprend les comtés suivants: Témiscamingue, Pontiac, Hull, Gatineau, Papineau, Labelle, Montcalm, Joliette, Berthier, Maskinongé, St-Maurice, Trois-Rivières, Champlain, Laviolette et Portneuf. Lors du dernier tournoi dans ce district, 150 cultivateurs s'étaient inscrits. A date, 167 ont demandé des formules d'inscription pour le prochain concours. C'est de bon augure. Tous les cultivateurs des comtés nommés ci-dessus peuvent concourir.

Une succursale à Montréal pour le bureau des aides-fermiers

Le bureau des Aides-Fermiers du Québec vient d'ouvrir une succursale à Montréal, au numéro 285 ouest, rue Notre-Dame. M. Bertrand Turcotte, agronome, en a pris charge lundi dernier. Le nouveau bureau a été organisé et travaillera en collaboration avec le bureau de Placement Provincial et le Service Sélectif National.

NOUVEAU COMMERCE DESROCHERS - BERGER

MM. GEO. DESROCHERS et W. A. BERGER, ont le plaisir d'annoncer au public, en général, qu'ils ont ouvert un commerce de

Entrepreneurs Plombiers-Ferblantiers

A vendre: Accessoires de plomberie

Ouvrage au contrat ou à la journée.

Hommes expérimentés à votre disposition.

Demandez nos prix.

158 NOTRE-DAME - ST-JEAN
TEL. 2252

On annonce également la nomination de M. Albert Ness, comme officier spécial préposé aux besoins des fermiers anglais des Cantons de l'Est. On désignera bientôt deux autres collaborateurs à M. Turcotte; l'un sera chargé des problèmes de la main-d'œuvre chez les horticulteurs, l'autre chez les fabricants de conserves.

Une douzaine de conseils pour obtenir de bons oeufs

Les oeufs sont un produit périssable, ce qu'ignorent malheureusement certains producteurs non spécialisés. Un oeuf frais est un mets délicieux et nourrissant, mais il suffit d'un mauvais dans une douzaine, pour éloigner la clientèle. Conservez-les bons à partir du poulailler jusqu'à la table du consommateur. Avec l'arrivée des chaleurs, les oeufs sont encore plus exposés à se détériorer. Alors prenez les précautions voulues.

Voici à ce sujet quelques suggestions aux aviculteurs:

- 1—Ne vendez que des oeufs non fécondés;
- 2—Servez des aliments sains et une ration équilibrée aux poules pondeuses;
- 3—Empêchez les oeufs d'être souillés;
 - a) En fournissant un nid pour 5 poules;
 - b) En ne laissant sortir les poules que vers midi lorsque le terrain est humide;
 - c) en gardant le poulailler et les nids propres;
- 4—N'endurez pas de poules couveuses sur les nids;
- 5—Ramassez les oeufs au moins deux fois par jour;
- 6—Conservez-les dans un endroit frais et pas trop sec;
- 7—Refroidissez-les avant de les emballer;
- 8—Classifiez-les suivant la grosseur et, si possible, la couleur;
- 9—Expédiez-les deux fois par semaine;
- 10—Protégez-les de la chaleur lors de l'expédition;
- 11—Évitez les chocs durant le voyage;
- 12—Ne vendez qu'aux acheteurs capables de les entreposer dans un endroit convenable.



Mary Martin, vedette du film musical en couleurs "Happy go Lucky", à l'affiche au Théâtre Impérial, Dim - Lun. 30 - 31 mai.

THEATRE IMPERIAL

Mardi-Mercredi-Jeudi 1-2-3 Juin :: Matinée Mercredi

QU'AVAIT DONC DE
SI TERRIFIANT SON
SECRET... POUR
QU'ELLE REPOUS-
SAT AINSI L'HOM-
ME DE SES REVES?



Skirball Productions presents
TERESA WRIGHT
JOSEPH COTTEN

Alfred HITCHCOCK'S
Shadow of a Doubt



with
MACDONALD CAREY
PATRICIA COLLINGE
HENRY TRAVERS
WALLACE FORD

Directed by
ALFRED HITCHCOCK
Produced by
JACK H. SKIRBALL

NOUVELLES et SUJET COURT

LA REINE DE LA COME-
DIE A L'ECRAN ET A LA
RADIO! DANS UN TOUR-
BILLON DE RIRE!



JOAN DAVIS

He's My Guy

with
DICK FORAN
IRENE HERVEY
FUZZY KNIGHT
Gertrude NIESEN
DIAMOND Brothers
and Harmony of its Hoppiest
with the
MILLS BROTHERS

...AND THEY SING
"He's My Guy" "On
the Old Assembly Line"
"Heads Up" "Two Guitars"
"How Am I To Know"



Teresa Wright, vedette du film "Shadow of a Doubt", à l'affiche au Théâtre Impérial, mar - Mer - Jeu. 1-2-3 Mai.

Grains de Sagesse

Les problèmes de langues, de religion et de nationalités, — (et non pas de "races": puisqu'il n'y a que la blanche, la jaune et la noire) — sont tous d'une infinie complexité à traiter, et demandent, avant de s'y risquer, en plus de certaines connaissances pratiques des choses, d'amples provisions de compréhension.

Une vérité de La Palice de ce genre n'a pas besoin d'être énoncée pour qu'elle soit. Et pourtant, le plus surprenant, — et le plus triste aussi, — est de constater comment les bêtises de quelques-uns d'entre ceux qui mousissent le rationalisme mal à propos creusent encore davantage le fossé de la mésestimation. Aussi bien, trop de ces préjugés se propagent-ils, pour qu'il ne soit pas temps d'en signaler tout le vide.

Ainsi, sous le titre "Un peu plus de fierté", "Le Richelieu", par la plume de son directeur, protestait, l'autre semaine, contre les commandements en anglais chez nos cadets de l'Académie. Ces jeunes n'ont évidemment besoin de personne pour les défendre: leur réputation et leur belle tenue y suffisent mieux que quoi que ce soit. Mais l'inopportunité des protestations soulevées par le confrère vaut que l'on en discute.

Sans M. L'Ecuyer, notre langue maternelle, la plus belle au monde, est langue officielle: ce en quoi il a parfaitement raison; comme d'ailleurs lorsqu'il laisse entendre que les commandements équivalents français existent, puisque l'armée française est sûrement commandée en français. Puis, avec une logique à faire rire, (si ce n'était pas triste), parce que les ordres se donnent en anglais chez nos cadets, le confrère conclut: — "Nous n'avons pas le droit de le mésestimer... même dans l'armée." — Et voilà comment l'on raisonne en "Richelieu" — (un affreux barbarisme, entre parenthèse, qui doit faire grincer les mânes du grand cardinal, patron de l'Académie française.) —

Sans avoir de galons jusqu'à la bordure des manches, il n'est pourtant pas difficile de comprendre que, dans l'armée, l'unité de commandement est rigoureusement essentielle. Et si seulement une langue peut réaliser l'unité de commandement, au Canada, il n'y a pas à choisir, ce sera l'anglais; parce que malgré tous les beaux sentiments, on ne convaincra jamais la majorité anglaise à se faire commander dans une autre langue que la sienne. Voilà un fait qui ne se discute pas; qu'il soit agréable ou non. A moins de concevoir des petites armées "provinciales" ou même régionales, pour la défense de la "Richelieu", de "cheu-nous", la question demeure réglée comme du papier à musique: l'armée canadienne sera commandée en anglais.

Ce qui est loin de vouloir dire que, dans l'armée canadienne, on mésestime le français; — quelques relations avec des officiers anglais, nous prouvent abondamment le contraire.

Mais, dira-t-on: — Des cadets, ce n'est tout de même pas l'armée — Oui et non. Les cadets constituent des corps paramilitaires, destinés à former de futurs officiers d'armée, parmi ceux qui aiment la carrière militaire.

Dès lors se pose tout de suite la question: — Comment Ottawa, qui défraie tout le coût d'entretien des corps de cadets, pourrait-il laisser les commandements se donner en français, puisque plus tard, tout sera à recommencer, avec l'ancien cadet, devenu aspirant officier, mais qui ne pourra comprendre un traître commandement anglais? —

Plutôt que d'imaginer la binette des écoliers de Toronto, recevant par exemple des commandements en français, pourquoi le confrère n'est-il pas allé simplement voir la binette des élèves du Collège de Saint-Jean, astreints au service militaire, et commandés, — (ô sacrilège) en anglais. Et il est tout naturel qu'il en soit ainsi; parce que ce sont là d'autres recrues éventuelles de l'armée, qui ont intérêt à ne pas être seuls à tourner la gauche, quand le reste de l'armée du pays vira à droite.

On a là un exemple de cette maladie qui consiste à ne voir et juger les choses qu'avec les sentiments, eux-mêmes souvent louables; mais combien souvent dénués de l'on ne se donne plus la peine de leur contrôler par la réflexion.

On parle de fierté à vouloir réclamer les droits de sa langue, et l'on commence par l'écrire de façon lamentable. Un exemple de rien du tout: — L'Article en question fourmille de fautes infiniment pénibles à relever; mais qui détonnent vraiment trop dans les circonstances. Le confrère écrit à l'anglaise (khaki) le mot kaki, sans "h" en français. Il déclare que "l'exercice militaire de ces jeunes LIVRAIT (?) une impression pénible". — Tout l'article s'obstine à vouloir le mot "Canadien-français" sans majuscule quand il est pris comme nom. Et cela finit par "entre couper", qui malgré son sens, s'écrit ensemble en français.

Allons! nous sommes gens de bons sens, que diable. La vraie fierté doit tout de même ne pas consister à chercher la petite bête partout, et encore moins là où elle n'est pas. C'est là, fierté vraiment française, à laquelle se rattache immédiatement la fierté de rendre le plus bel hommage à la merveilleuse langue dont elle se sert: c'est-à-dire la bien parler et l'écrire correctement.

Kcideref.

MISE EN CONSERVE ET RATIONNEMENT DE LA VIANDE

M. J.-Hector Tessier, agronome régional, district no. 11, St-Jean, nous communique qu'à la demande du Gouvernement Fédéral, des conférences sur la mise en conserve et le rationnement de la viande seront données sous les auspices des cercles de fermières des comtés de St-Jean, Iberville et Missisquoi, durant la semaine du 7 juin prochain.

Le service de l'Economie Domestique du Ministère de l'Agriculture de Québec a bien voulu annuler les cours réguliers cédulés pour cette semaine, afin de permettre à ses institutrices de visiter les fermières de la Province.

Etant donné le peu de temps à leur disposition il a fallu grouper les cercles à certains endroits.

Voici l'itinéraire de ces conférences: —

ITINÉRAIRE DES CONFÉRENCES POUR LE DISTRICT No. 11
Semaine du 7 juin 1943

Date et endroits	Noms des cercles
Lundi le 7 juin à St-Jean	St-Jean Lacadie St-Blaise St-Luc

Mardi le 8 juin à St-Valentin	St-Valentin St-Paul Lacolle
-------------------------------	-----------------------------------

Mercredi le 9 juin à Iberville	Iberville St-Alexandre St-Brigide St-Gregoire
--------------------------------	--

Jeudi le 10 juin à St-Sébastien	St-Sébastien Henryville Pike-River Notre-Dame Stanbridge
---------------------------------	---

Vendredi le 11 juin à Dunham	Dunham Frelighsburg
------------------------------	------------------------

Nouveau Propriétaire

Nous apprenons que M. Michel Lymburner, restaurateur, d'Iberville, vient de se porter acquéreur du restaurant de Mme V. Marcell, coin des rues Richelieu et Saint-Charles, à Saint-Jean. Cet établissement, bien connu du public continuera par conséquent d'être au service de sa nombreuse clientèle, dirigé par un propriétaire bien connu de notre population et bénéficiant d'une large expérience dans ce genre de commerce.

LE 4^{ème} EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Les résultats définitifs de la campagne du Quatrième Emprunt de la Victoire dans le Comté de Saint-Jean, tels que relevés par les Quartiers Généraux du Comité National des Finances de Guerre démontrent que 6,519 souscriptions individuelles furent reçues pour un total de \$1,363,000 lequel est 115.5% de l'objectif de \$1,180,000.

La Section de l'Épargne sur le Salaire qui comprend les forces armées rapporte 4,848 applications au montant de \$450,200 — étant une augmentation de 45% en nombre et 74% en dollars sur le Troisième Emprunt de la Victoire.

La Section des Ventes Générales rapporte 1,656 applications pour \$515,250 soit une augmentation de 23% en nombre et 41% en dollars sur le dernier emprunt.

Nous tenons à remercier et féliciter tous les représentants, ven-

deurs et orateurs pour leur magnifique dévouement. A toute la population, un cordial merci.

Le Comité National des Finances de Guerre

Les souscriptions au Quatrième Emprunt de la Victoire, dans la Ville et les différentes paroisses du Comté de St-Jean forment un grand total de \$1,363,000 réparti comme suit :

	Pourcentage de l'Objectif
L'Acadie	\$36,550 146.0%
St-Luc	11,050 110.5%
St-Bernard	27,500 110.0%
St-Blaise	16,500 110.0%
St-Jean, par.)	21,750 109.0%
St-Valentin	10,700 107.0%
Lacolle	26,650 106.0%
St-Paul	15,950 106.0%
St-Jean (Cité)	1,196,350 115.5%
Total	\$1,363,000

A la Chambre de Commerce

Minutes de l'assemblée mensuelle de la Chambre de Commerce de St-Jean, tenue à l'Hôtel de Ville, jeudi, le vingt mai, 1943, sous la présidence de M. L. O. Régnier. Me Jean Meunier, N. P., agissait comme secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente, lequel est adopté à l'unanimité, sur proposition de M. L. O. Perrier, secondé par M. J. E. Bernard.

Rapport du trésorier

M. Georges Girard, trésorier, fait le rapport suivant:

Membres inscrits	187
Membres en règle	111
Recettes	\$479.79
Dépenses	185.54
Argent en caisse le 20 mai 1943	\$432.17

Le trésorier fait rapport au nom de M. L. J. Robichaud, président du Comité de réception, que la somme de \$50.00 mise à la disposition du comité pour la réception de la Chambre, à l'occasion des fêtes, n'a pas été entièrement dépensée et qu'une somme de \$7.29 a été remise au trésorier.

Le secrétaire donne communication à l'assemblée d'une lettre du secrétaire de la Cité, remerciant la Chambre de l'envoi d'une copie du rapport présenté par M. J. B. Maltais, lors de l'assemblée du mois d'avril, ainsi que d'une lettre de M. Leblanc, concernant l'octroi de certains contrats à St-Jean; demande est alors faite au secrétaire de communiquer avec M. C. K. James, du département des munitions, à Ottawa, à cet effet.

Affaires en cours

Le président informe l'assemblée que le comité d'après-guerre dont il a été question à la dernière assemblée sera formé sous peu et que, d'ici quelques jours, les anciens présidents de la Chambre seront invités à en faire partie.

Le président attire également l'attention des membres sur la célébration du centenaire de l'ouverture du canal de Chambly, ainsi que sur la tenue à Saint-Jean, d'un congrès régional des Chambres de Commerce formant partie du district No 9 de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province. Après une courte discussion, il est résolu que ces deux projets soient soumis à l'étude, lors de la prochaine assemblée.

M. le président informe aussi la Chambre que le comité d'initiative

organisera au début de juin, une visite industrielle et que les membres recevront une lettre à cet effet, d'ici peu. Il demande à tous les membres de répondre à cet appel et d'être nombreux à cette visite.

Il est de plus, fait part aux membres qu'il sera organisé cette année un tournoi de golf durant chacun des mois de juin, juillet, août et septembre, entre les deux équipes de la Chambre de Commerce et de l'Association des jeunes hommes d'affaires, et demande est faite à M. J. A. Pagé de former un comité qui sera chargé de l'organisation de ces tournois.

Comité d'agriculture.

M. Moïse Lasnier, président de ce comité, informe l'assemblée que le comité d'embellissement pour la campagne s'est réuni récemment et qu'il a été décidé que le concours organisé annuellement par la Chambre, serait limité, cette année, à une paroisse et ne comprendrait pas, par conséquent, les fermes le long des grandes routes, comme par les années passées; que ce concours se fera avec l'intermédiaire des cercles de fermières et que la paroisse de Lacadie a été choisie pour 1943, en raison du fait que son cercle de fermières est le plus ancien des cercles du district.

Sur proposition de M. Georges Girard, secondé par M. Philibert Beaudoin, il est résolu unanimement: Qu'une somme de \$50.00 soit mise à la disposition du comité d'embellissement aux fins ci-dessus mentionnées.

M. Sylva Dumont suggère que l'on communique avec les autorités municipales et que demande leur soit faite que les vidangeurs couvrent d'une toile leurs voitures, afin d'éviter que les vidanges soient dispersées par le vent et qu'une plus grande attention soit apportée dans la manipulation des déjections appartenant aux propriétaires.

Il est également suggéré que demande soit faite au conseil de ville de macadamiser la rue St-Georges jusqu'au canal et d'améliorer le chemin longeant le canal, entre les rues Saint-Jacques et St-Georges, afin de permettre aux automobiles d'y stationner plus facilement et de décongestionner ainsi le trafic sur la rue St-Jacques.



SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Deuxième Ordonnance Relative au Transfert Obligatoire de la Main-d'Oeuvre

Avis à Certains Employeurs et Employés

Avis est par les présentes donné aux hommes engagés dans certaines occupations civiles spécifiées, et appartenant à des catégories d'âge et d'état matrimonial déjà précisées par les Règlements du Service sélectif national (mobilisation), qu'ils sont tenus, au plus tard le 15 juin 1943, de se présenter pour une entrevue à un bureau de Placement et du Service sélectif.

A. But: Cette deuxième Ordonnance rend disponibles, pour des emplois essentiels, les services d'hommes appartenant aux classes désignées comme susceptibles d'appel au service militaire en vertu des Règlements du Service sélectif national (mobilisation), et actuellement employés à des occupations non essentielles spécifiquement désignées.

B. OCCUPATIONS EMBRASSÉES PAR LA PRÉSENTE ORDONNANCE: Sont visés les hommes appartenant aux catégories désignées, s'ils sont employés comme suit: (1) magasins de détail, ou occupations connexes; (2) la fabrication de plumes et de fleurs artificielles; de gomme à mâcher; de vin; de dentelles, de cartes de souhaits; de bijouterie; ou occupations connexes; (3) la distillation de boissons alcooliques, ou occupations connexes; (4) la fabrication industrielle de statues ou d'objets d'art, ou occupations connexes; (5) tout emploi dans des salles pour crime glacé ou hors pour rafraîchissement; (6) desserveurs (bus boys); ménage à la journée et nettoyeurs; tailleurs de fourrure sur commande; professeurs de danse; laveurs de vaisselle; portiers et chefs d'ascenseur (starters); entrepreneurs de pelouses; entrepreneurs de terrains; porteurs (autres que sur les chemins de fer); chauffeurs privés.

C. ÂGES ET ÉTATS MATRIMONIAUX VISÉS PAR LA PRÉSENTE ORDONNANCE: (a) Tout homme, né entre 1917 et 1924 inclusivement, qui a 19 ans révolus; (b) tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui, le 15 juillet 1940 était célibataire, divorcé ou judiciairement séparé, ou veuf sans enfants; (c) tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui est devenu veuf depuis le 15

juillet 1940 et n'a pas d'enfants actuellement vivants; (d) tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui, depuis le 15 juillet 1940, s'est divorcé ou judiciairement séparé.

D. Marche à suivre: Tous les hommes ci-dessus désignés doivent se présenter à un bureau de Placement et du Service sélectif au plus tard le 15 juin 1943. Ceux qui résident en dehors d'un centre doté d'un bureau de Placement et du Service sélectif, et trop éloignés pour se présenter personnellement, peuvent écrire au plus proche bureau et attendre des instructions.

E. OBLIGATION DE L'EMPLOYÉ: Lorsqu'il leur est enjoint d'accepter de l'emploi, les hommes désignés dans les paragraphes B et C, qui précèdent, sont tenus par les Règlements de se conformer.

F. OBLIGATION DE L'EMPLOYEUR: Il sera illégal pour un employeur de retenir à son service après le 15 juin 1943, un homme désigné dans les paragraphes B et C, sauf permis spécial, à cet effet, du Service sélectif national.

G. Transport: Des dispositions spéciales seront prises pour le transport en cas de transfert à un nouveau lieu de résidence.

H. Appel: Quiconque a des objections au transfert ordonné pourra appeler à un tribunal d'arbitrage dans un délai de 7 jours.

I. Sanctions: Des peines sont prévues pour tout employeur ou employé qui néglige ou refuse de se conformer à la présente Ordonnance.

J. Autorité: La présente Ordonnance est rendue en vertu de l'autorité conférée au ministre du Travail par les Règlements du Service sélectif national (emploi civil) — (C.P. 246 du 19 janvier 1943, avec ses modifications).

K. Cette deuxième Ordonnance est supplémentaire de la première: Les occupations énumérées dans le paragraphe B ci-dessus, et déclarées non essentielles dans cette deuxième Ordonnance, sont additionnelles aux emplois non essentiels énoncés dans la première Ordonnance. A la première Ordonnance, rendue le 4 mai 1943, les individus employés aux occupations suivantes, et désignés dans les règlements, ainsi que leurs patrons, devaient se conformer au plus tard le 19 mai:

(1) tanneries, d'ibits de spiritueux, de vins et de bière; (2) vente au détail de bonbons, de confiseries, de tabac, de livres, de papeterie, de journaux; (3) salons de barbiers et de beauté; (4) fleuristes de gros ou de détail; (5) postes pour le débit d'essence; (6) vente au détail de véhicules automobiles ou accessoires; (7) vente au détail d'articles de sport ou d'instruments de musique; (8) garçons de table, chauffeurs de taxi, préposés d'ascenseur, ébénistes d'hôtel (bell-boys), domestiques; (9) toute occupation se rapportant directement ou indirectement à des amusements, y compris, mais non exclusivement, les théâtres, les agences de films, les entreprises cinématographiques, les clubs, les allées de quilles, les salles de billard; (10) toute occupation se rapportant directement ou indirectement à la maintenance, au dégraisage et au repassage (blancheries non comprises); les bains, services de guidage, le cirage des chaussures.

Les hommes mentionnés ci-dessus doivent produire au Bureau de placement les documents attestant qu'ils se sont conformés aux règlements de la Mobilisation.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL,
Ministre du Travail.

A. MACNAMARA,
Directeur du Service sélectif national.